

# République du Sénégal

*Un Peuple - Un But- Une foi*



**Ministère de l'Education nationale  
Direction de la Planification et de la Réforme de l'Éducation  
Cadre de Coordination des Interventions sur l'Éducation des Filles**

## **Nouvelle stratégie du CCIEF**

*Recherche action sur les méthodologies et les bonnes pratiques pour l'intégration  
d'un système de coordination interministérielle efficace pour la promotion de  
l'égalité de genre dans l'éducation et la formation*

Dakar

Le 25/02/2016

Ce travail a été réalisé par une équipe de consultance sous la direction de **Mafakha Touré**, expert en éducation, spécialiste des questions de genre.

Il a été appuyé par :

1. Abdou Rahim Gaye, expert en éducation,
2. Omar Babacar Diarra, spécialiste en Suivi/évaluation
3. Serigne Falilou Sarr

### **COMITE DE SUPERVISION**

1. Marie Siby Faye, actuelle Secrétaire Exécutive du Cadre de Coordination des Interventions sur l'Education des Filles (CCIEF), Coordinatrice du PAEF+,
2. Aïssatou Dieng Sarr, ancienne Secrétaire Exécutive du Cadre de Coordination des Interventions sur l'Education des Filles (CCIEF), Coordinatrice du Projet d'Appui à l'Education des Filles (PAEF), experte en genre et conseillère PAEF+ ;
3. Khadidiatou Tall Thiam, experte nationale, conseillère PAEF+

### **EQUIPE TECHNIQUE D'APPUI**

1. Abibatou Sylla, DRH
2. Aminata Mbengue DAJLD
3. Amy Sy Diouf, CCIEF
4. Anta Fall Basse, DFC
5. Coumba Loum, COSYDEP
6. Faye Beye Kassé, DEMSG
7. Khadidiatou Ndiaye Sow, DEMSG
8. Ndeye Diallo, CCIEF
9. Oumoulkhairy diouf Sall, CCIEF
10. Nar So
11. Oumel Diallo

# NOUVELLES STRATEGIES DU CCIEF

## Sommaire

Liste des sigles et abréviations.....	4
Liste des tableaux.....	6
Liste des figures .....	6
Résumé exécutif.....	7
1 <sup>ère</sup> PARTIE : CONTEXTE ET OBJECTIFS.....	10
I. CONTEXTE.....	10
II. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE ET METHODOLOGIE .....	14
III. CLARIFICATION CONCEPTUELLE.....	17
2 <sup>ème</sup> PARTIE : ETATS DES LIEUX DE L'EDUCATION DES FILLES AU SENEGAL .....	19
I. ACCES DES FILLES AU SERVICE EDUCATIF DE BASE.....	19
II. EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF .....	31
III. OU EN SOMMES-NOUS ? .....	36
IV. FACTEURS LIMITANT LES PERFORMANCES SCOLAIRES DES FILLES .....	39
3 <sup>ème</sup> PARTIE : LES INTERVENTIONS ET LES MECANISMES .....	44
I. INTERVENTIONS ET INITIATIVES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EDUCATION DES FILLES .....	44
II. ANALYSE DU SYSTEME DE COORDINATION AU SENEGAL .....	50
III. EXPERIENCES SUR LES MECANISMES DE COORDINATION.....	55
IV. PROPOSITION DE MECANISME POUR L'EDUCATION DES FILLES AU SENEGAL .....	58
4 <sup>ème</sup> PARTIE: AXES STRATEGIQUES.....	64
I. AXES ET ACTIONS IDENTIFIES POUR LE CCIEF .....	64
II. RECOMMANDATIONS.....	66
III. FEUILLE DE ROUTE (PTA DU CCIEF) POUR LA MISE EN PLACE DU CADRE .....	69
IV. PLAN D'ACTION CCIEF REVISE .....	73
Bibliographie.....	82
ANNEXES.....	83
V. PLAN D'ACTION ACTUALISE DU PAEF+.....	84
VI. IDENTIFICATION DE QUELQUES ACTEURS.....	95

## Liste des sigles et abréviations

ACDI	Agence Canadienne de Développement International
AJS	Association des juristes sénégalaises
AME	Association des mères d'élèves
APE	Association des parents d'élèves
BAD	Banque Africaine de Développement
BIT	Bureau International du Travail
CAVE	Comité d'alerte de veille et d'écoute
CCIEF	Cadre de coordination des interventions pour l'éducation des filles
CDPE	Comité Départemental de la Protection de l'enfant
CGE	Conseil de Gestion des écoles
CI	cours d'initiation
CLE	Conseils Locaux d'Education
CNEPSCOFI	Comité National des Enseignantes pour la Promotion de la Scolarisation des Filles
CONFEMEN	Conférence des Ministres de l'Education Nationale des pays ayant le français en partage
DCMS	Division du Contrôle Médical Scolaire
DEE	Direction de l'Enseignement Élémentaire
DFC	Direction de la Formation et de la communication
DPRE	Direction de la Planification et de la Réforme de l'Education
DSRP	Document de Stratégie de Réduction de la Pauvreté
EDDI	Initiative en matière d'Education pour le Développement et la Démocratie
EDS	Enquête Démographique et de Santé
EPT	Education pour Tous
ESAM	Enquête Sénégalaise Auprès des Ménages

FAWE	Forum des éducatrices africaines
FED	Femmes et Développement
FEMSA	Projet d'éducation des filles en mathématiques
GED	Genre et Développement
IA	Inspection d'Académie
IEF	Inspection de l'Education et de la Formation
IFD	Intégration des femmes au développement;
MEN	Ministère de l'Education nationale
MFPAA	Ministère de la formation professionnelle de l'apprentissage et de l'artisanat
NEPAD	Nouveau Partenariat pour le Développement de l'Afrique
NTIC	Nouvelle Technologie de l'Information et de la Communication
OMD	Objectifs du Millénaire pour le Développement
ONG	Organisation non gouvernementale
ONU	Organisation des Nations Unies
ONUSIDA	Programme Commun des Nations Unies sur le VIH/SIDA
OSC	organisation de la société civile
PAEF +	projet d'appui à l'éducation des filles et à l'empowerment des femmes
PAM	Programme Alimentaire Mondiale
PAQUET	programme d'appui à la qualité de l'éducation, à l'équité et à la transparence
PDEF	Programme Décennal de l'Education et de la Formation
PDRH	Programme de Développement des Ressources Humaines
PNUD	Programme des Nations Unies pour le Développement
PSE	Plan Sénégal émergent
PTF	Partenaire technique et financier
SCOFI	Scolarisation des filles
SNEEG	Stratégie nationale pour l'équité et l'égalité de genre

TAMA	Taux d'accroissement moyen annuel
TAP	<i>Taux d'achèvement du Primaire</i>
TBA	Taux brut d'Admission
TBS	Taux brut de scolarisation
TNA	Taux net d'admission
UNESCO	Organisation des Nations Unies pour l'Education, la Science et la Culture
UNFPA	Fonds des Nations Unies pour la Population
UNGEI	Initiative des Nations Unies pour l'Education des filles
UNICEF	Fonds des Nations Unies pour l'Enfance
USAID	Agence des Etats-Unis pour le Développement International

### Liste des tableaux

TABLEAU 1 : TNA CI DES ENFANTS DE 7 ANS DE 2004_ 2013 SELON LES REGIONS .....	20
TABLEAU 2 : PARTICIPATION AU CYCLE ELEMENTAIRE EN 2013 : TBS ET TNS REGIONAUX .....	21
TABLEAU 3 : TBS POP 6-11 ANS A L'ELEMENTAIRE SELON LES REGIONS EN 2014.....	22
TABLEAU 4 : EVOLUTION TAP REGIONAL 2010-2013.....	23
TABLEAU 5 : EVOLUTION DU TAPF DES REGIONS DE 2010-2013.....	23
TABLEAU 6 : TBS AU MOYEN AU NIVEAU DES REGIONS .....	25
TABLEAU 7 : TNS AU MOYEN DANS LES REGIONS EN 2013 .....	25
TABLEAU 8 : <i>TAUX DE TRANSITION DU MOYEN AU SECONDAIRE GENERAL PAR REGION</i> .....	27
TABLEAU 9 : TENDANCE DE L'ACCES AU SECONDAIRE GENERAL SELON LE GENRE 2008-2014.....	27
TABLEAU 10 : TBS REGIONAL SELON LE GENRE EN 2014 .....	28
TABLEAU 11 : EVOLUTION DE LA PART DES FILLES DANS LES EFFECTIFS DES «ELEVES SCIENTIFIQUES» DE 2010 - 2014.....	29
TABLEAU 12 : TAUX D'ALPHABETISATION AU SENEGAL EN 2013 .....	30
TABLEAU 13 : TAUX D'ALPHABETISATION DES POPULATIONS DE 11ANS ET PLUS SELON LES REGIONS.....	31
TABLEAU 14 : EVOLUTION DU TAUX DE REDOUBLEMENT AU MOYEN 2009-2014.....	32
TABLEAU 15 : TAUX D'ABANDON AU MOYEN DANS LES REGIONS EN 2009 ET 2013 .....	33
TABLEAU 16 : REDOUBLEMENT AU SECONDAIRE GENERAL 2009_2014 .....	34
TABLEAU 17.; <i>RESULTATS AUX EXAMENS SCOLAIRES EN 2014</i> .....	34
TABLEAU 18 ; EVOLUTION DES TAUX DE REUSSITE AU CFEE, BFEM BAC 2010-2014. ....	35
TABLEAU 19 : DISPARITES REGIONALES DANS L'ACCES DES FILLES A L'EDUCATION ET LEUR RETENTION .....	36
TABLEAU 20 : IDEB SELON LES REGIONS ET LE GENRE 2014 .....	37
TABLEAU 21 : GRAPHIQUE, GROSSESSES EN MILIEU SCOLAIRE SELON LES REGIONS.....	41

### Liste des figures

FIGURE 1 ; CARTE IDEBF SELON LES REGIONS EN 2014.....	37
FIGURE 2 : CARTE IDEB SELON LES REGIONS EN 2014 .....	38

## Résumé exécutif

*Les recherches les plus récentes montrent que l'éducation participe de façon décisive au développement des sociétés. Elle aide surtout au renforcement des conditions de la femme par l'accroissement de son accès aux postes de décision. Elle permet de jeter les bases d'une future autonomisation économique des femmes, et d'un développement et exploitation optimale du capital humain. La réduction de la mortalité maternelle et infantile et le renforcement de la qualité de la gestion du ménage sont aussi des avantages bien prouvés.*

*Tout ceci fait qu'à travers le monde, depuis quelques décennies, on s'évertue à promouvoir l'éducation notamment celle des filles.*

*Au Sénégal, des progrès soutenus sont constatés depuis 2000 à tous les niveaux du système éducatif: du préscolaire au supérieur, aussi bien dans l'accès au service éducatif que de la qualité des apprentissages, avec cependant des disparités marquées. Au niveau régional, il existe des régions phares telles Dakar, Ziguinchor, St Louis et un peu moins Thiès; et d'autres qui commencent à émerger telles Sédhiou, Kédougou, Matam, Kolda avec un rythme de progrès plus important. Trois régions (Tamba, Kaffrine et Diourbel) sont encore peu performantes par leurs réponses au droit à l'éducation. Au niveau des filières scientifiques, l'accès reste globalement insuffisant au regard de la politique et est encore à l'avantage des garçons et ceci dans toutes les régions.*

*La moitié de la population reste analphabète. En milieu rural une femme sur quatre (1/4) seulement est alphabétisée.*

*Le redoublement pèse lourdement sur l'efficacité interne au moyen avec plus d'un cinquième (1/5) des effectifs, particulièrement pour les filles. Dans certaines régions: Kédougou, Fatick, Sédhiou, Kaffrine, Kaolack et St Louis au moins une fille sur quatre (¼), en est victime. Au secondaire la situation est plus grave pour les filles notamment dans cinq régions: Kolda, Kédougou, Ziguinchor, Fatick, Sédhiou et Matam où les taux de redoublement dépassent les 25%.*

*Globalement on constate que plus on monte dans les cycles plus le taux de redoublement augmente pour les filles.*

*Au niveau des taux de réussite aux examens, les filles réussissent moins bien que les garçons et ceci dans toutes les régions et à tous les examens.*

*L'indice composite IDEB portant sur les performances du système permet de faire la synthèse de tous les paramètres et de voir que certaines régions connaissent plus de difficultés que d'autres: ce sont, Kaffrine, Diourbel, Kolda, Kédougou et Sédhiou. Tambacounda n'est pas loin de ces régions.*

*Les facteurs explicatifs de cette situation sont à la fois internes au système et externes. La pauvreté, les mariages et grossesses précoces, l'enclavement, l'analphabétisme expliquent pour une large part cette situation. Au plan interne, la non attractivité des régions, liée aux problèmes d'infrastructures, de dotation en équipements et matériels didactiques, contribue à la mobilité des enseignants. Les insuffisances de la formation pédagogique, initiale et continue, les perturbations scolaires et la faible implication de la communauté ne favorisent pas une bonne fréquentation scolaire notamment pour les filles.*

*L'analyse de la situation montre qu'il y a encore des défis à relever: la communication, l'implication, la participation, l'investissement, l'identification des causes résiduelles et une bonne coordination. Aussi, les actions à entreprendre, devraient-elles tourner autour de stratégies de changement de comportement, de renforcement des investissements, de la coordination des interventions locales et d'appui à la lutte contre la pauvreté ?*

*Les opportunités à saisir sont également présentes. Il s'agit des politiques mises en place parmi lesquelles on peut citer le PSE, la SNEEG et l'acte 3 de la décentralisation qui permettront une meilleure implication des communautés. Et aujourd'hui au plan mondial, les ODD sont là pour traduire la volonté et l'engagement de la communauté internationale.*

*En effet, l'équité et l'égalité de chances sont devenues un enjeu mondial pour le développement économique et social. Ceci explique sans doute la grande mobilisation des organisations internationales, des Etats et de plusieurs familles d'acteurs à tous les niveaux pour apporter leur contribution afin de*

relever ce défi. Parmi ces organisations, on peut citer : les agences des Nations unies, les organismes internationaux, des bailleurs de la coopération bilatérale, des instituts dédiés, des réseaux créés, des associations, des ONG... cette multitude d'acteurs pose en retour l'épineux problème de la coordination et de l'efficacité des interventions. La présente étude fait le point sur le « benchmark » des bonnes pratiques de mécanismes de coordination afin de mieux adresser les objectifs poursuivis dans l'éducation au Sénégal et fait des propositions de mécanismes.

En tout état de cause, la collaboration de plusieurs acteurs dans chaque sous-système ou environnement, crée des interrelations entre éléments du système et induit la nécessité d'une approche holistique; d'où la notion d'approche sectorielle c'est-à-dire de synergie entre secteurs pour garantir les droits et le bien être des filles.

Concrètement, il faudrait considérer le CCIEF comme un espace regroupant d'autres systèmes globaux (système éducatif, judiciaire, de santé...)

En tout état de cause, seule une approche intersectorielle, prenant appui sur une approche communautaire et combinant les deux aspects, structurel et fonctionnel, pourrait permettre de dynamiser cette complexité du système d'intervention pour l'éducation des filles.

Mais à l'analyse des pratiques, malgré les bonnes intentions de travailler ensemble formulées par les acteurs ministériels et les intervenants dans les rencontres officielles, il n'en demeure pas moins que sur le terrain, on assiste de la part des structures à des actions isolées, à de la rivalité, de la dispersion, de la concurrence et de la redondance d'actions dans un contexte de raréfaction des ressources. Du côté des structures ministérielles les projets sont développés de manière verticale chacun visant ses propres objectifs sans souci de collaboration avec les autres structures étatiques.

Le défi est donc d'abord d'abattre ce cloisonnement engendrant des interventions disparates et dispersées en légiférant pour la dévolution de la coordination des actions de chaque ministère en faveur des filles scolarisées ou non à une structure à démembrements régional et départemental mais avec une inclusion horizontale et verticale des entités et une tutelle des autorités administratives à travers des organes de concertation et de collaboration à chaque niveau (central, régional et départemental). Et comme la culture du suivi évaluation et de la reddition des comptes n'est pas encore bien implantée, il faut commencer à préserver l'effectivité de l'exécution des bonnes actions en assurant le suivi et la capitalisation.

En fait, le cadre gagnerait dans son ouverture inclusive à former les acteurs bénéficiaires et les prestataires de service dans les stratégies de capitalisation, modélisation et mutualisation d'expériences. En effet, la formation est capitale : renforcer les compétences des enseignants-tes en genre et éducation, former les autres acteurs-trices en planification, suivi évaluation, leadership, mobilisation sociale, recherche de moyens...est une condition sine qua none pour la réussite de l'autonomisation des parties prenantes.

Par ailleurs, tout changement de comportement exige une bonne communication, c'est la clé du succès.

Au total, on aurait avantage à rendre visibles les autres fonctions et acteurs du dispositif en positionnant les acteurs essentiels qui animent la fonction de fournisseurs de services et les structures étatiques responsables du pilotage. Le dispositif pourrait alors, en plus de la fonction de coordination, de veille, de protection confiée aux différents organes, inclure les deux premières fonctions de « fournisseurs de services pour l'éducation des filles » et de pilotage : ce qui lui conférerait l'aspect fonctionnel d'un système.

C'est pourquoi, intégrer et revitaliser les CDPE, CLPE (dimension formelle du système) et les CAVE (dimension informelle) serait plus avantageux pour l'éducation des filles.

Le rôle de l'administration devrait être surtout d'assurer l'information, la consolidation de la planification, la répartition des tâches selon les compétences de chaque intervenant, le suivi et la reddition des comptes au niveau départemental par rapport à la responsabilité, l'imputabilité et la redevabilité ainsi que la capitalisation des pratiques.

Pour un développement endogène durable, il est vital de faire fonctionner des structures communautaires viables permettant aux communautés de s'engager à prendre en charge des activités d'éducation des filles selon des pratiques endogènes et traditionnelles de protection de l'enfant soit dans les familles soit à travers la communauté, basées sur des valeurs positives de prévention, de promotion et de protection des droits et du bien être de l'enfant et en particulier des filles dans leur terroir.

*Le principe de la reddition des comptes devra alors leur être applicable sous l'autorité de l'administration (CLPE ou CDPE) qui sera chargée du contrôle et du suivi supervision.*

*En définitive, le dispositif à base communautaire est sans doute l'activité la plus originale et la plus efficace des interventions à promouvoir avec l'appui des autorités administratives. Il s'insère dans un système en forme d'entonnoir renversé, d'abord donnant une liberté d'orientation, de formulation de projet, de concertation aux acteurs clés de chaque structure au niveau central, permettant au niveau méso structurel (région) d'effectuer une gestion déconcentrée de la planification et enfin au niveau micro structurel au premier degré (département) de procéder à une gestion rationnelle de proximité de toutes les interventions dans le cadre du CDPE ou CLPE et au second degré aux fournisseurs de services d'appuyer les structures communautaires à la mise en œuvre des actions retenues.*

*La communauté a un fort potentiel qui, s'il est restructuré, revitalisé et mieux géré, peut effectivement permettre le développement des services d'éducation de prévention et de protection de proximité pour les filles sur l'étendue du territoire. Car il est important de développer des mécanismes et des réponses communautaires durables servant de première ligne de protection des enfants. Il s'agit de composantes essentielles pour combler le fossé séparant les principes et politiques généraux des pratiques spécifiques sur le terrain.*

*À mesure que des mécanismes plus formels sont développés, il est particulièrement crucial de s'appuyer sur des mécanismes et pratiques existants, comme les réseaux communautaires et de parenté et les pratiques coutumières et traditionnelles. Ceci se fonde sur l'hypothèse selon laquelle de plus grands niveaux de coordination entre les mécanismes communautaires et le système plus large, pourraient entraîner une plus grande efficacité pour obtenir des résultats positifs pour les enfants et les familles.*

*En définitive, le système de coordination interministérielle des interventions pour l'éducation des filles doit avoir une large base au niveau des familles et au niveau communautaire pour des mécanismes de prévention / protection et d'intervention de première ligne auprès des enfants. Dans cet ordre d'idée, la dimension formelle du système (acteurs communautaires, CLPE, CDPE, OSC fournisseur de services) doit jouer un rôle essentiel dans l'identification, le suivi des filles à risque, la médiation des litiges familiaux et communautaires, fourniture d'aide directe aux filles nécessitant protection. Ce n'est que dans la symbiose des deux dimensions formelle et informelle que le cadre restructuré peut retrouver toute sa vitalité, son sens et sa fonctionnalité.*

# 1<sup>ère</sup> PARTIE : CONTEXTE ET OBJECTIFS

## I. CONTEXTE

### Rappel historique

L'architecture sociale se façonne ou se perpétue à l'école: celle-ci contribue à dessiner les rapports entre les hommes et les femmes, à l'exercice du pouvoir. Elle est la base ou le soubassement culturel des sociétés qu'elle pérennise ou change ; d'où l'intérêt de la question du genre, c'est-à-dire la façon dont le pouvoir et les rôles se répartissent entre les femmes et hommes dans une société.

Ces rapports dépendent des sociétés et varient dans l'histoire selon les rapports de force et les visions qui les sous-tendent. Ils ne sont pas uniformes partout.

Dans l'histoire, le bassin méditerranéen est connu pour les violences faites aux femmes : la femme est objet dans les gynécées ; l'Orient arabe s'est également distingué par ses harems. En Extrême Orient, comme en Inde, malgré sa civilisation millénaire, les bébés de sexe féminin étaient souvent exterminés. Paradoxalement en Afrique, qui apparaît aux yeux de tous comme le bastion de la violence faite aux femmes, la femme a joué de grands rôles dans l'histoire. Les dominations successives de civilisation lui ont fait perdre la place qu'elle avait.

### La condition féminine en Afrique : le recul

Cette question pour être exhaustive mérite d'être abordé sur les angles : social, économique, politique...

- Sur le plan social

En effet, dans beaucoup de contrées africaines notamment au Sénégal, le système matrilineaire garantissait aux femmes un meilleur statut. Les notions de linguère<sup>1</sup>, de awo<sup>2</sup>, ndieuké<sup>3</sup> et de badiene<sup>4</sup>...témoignent du rôle social très important de la femme dans les traditions sénégalaises. Avant la pénétration islamique, le neveu héritait de son oncle. Cette pratique s'est atténué ou a disparu avec l'islam et la colonisation. Il est vrai que les femmes étaient rarement héritières directes sauf dans certaines ethnies, joola par exemple, les garçons héritent de leur père et les filles de leur mère. En milieu Wolof, sereer, où le matrilignage est plus prononcé, le prénom de la mère était même intercalé dans le nom du fils : Latdior Ngoné, Mahawa (Mamadou de Awa), Massiga (mamadou de siga), Amacodou (amadou de codou)...

- Sur le plan politique

L'importance de la lignée maternelle a permis à certaines femmes d'accéder au pouvoir. Au Sénégal, des personnages célèbres ont marqué l'histoire : les reines Ndieubeut Mbodj et Ndattéyalla<sup>5</sup> du Walo ; ce fut le cas en Sierra Leone avec la reine Yamacouba ou Madame Yoko. On se rappelle aussi Béatrice du Congo ; c'est sans doute en pays Bantou qu'on trouvait les premières et les plus grandes reines en Afrique. Il y eut aussi des cheffes : on a recensé de 1914 à 1970 dix cheffes sur les cent quarante-six chefferies reconnues en Sierra Leone, et ce malgré le système patrilinéaire En Zambie des cheffes telle que Namulizili avaient un grand pouvoir. La société baule, en Côte d'Ivoire, connaissait un système

---

<sup>1</sup> La reine, la sœur ou l'épouse du roi

<sup>2</sup> Première femme

<sup>3</sup> Une femme désignée par le mari pour jouer les premiers rôles dans le ménage

<sup>4</sup> Tante paternelle ou « baye boudjiguéne »

<sup>5</sup> Elle sera chassée du Waalo par l'administration coloniale

égalitaire entre femmes et hommes, et les femmes y avaient le droit d'hériter d'une position d'ainée du lignage ou de cheffe du village.

Mais il faudra constater que les administrations coloniales se sont montrées très hostiles aux cheffes et ont favorisé partout la primauté masculine. Des prêtresses, comme Aline Siteo Jata<sup>6</sup> chez les Joola ou Alice Lenshina Mulenga en Rhodésie du Nord (Zambie), jouèrent d'ailleurs un rôle important dans la résistance à la colonisation.

- Sur le plan économique

D'après les travaux de l'AIF sur « genre et développement », l'Afrique, jusqu'au milieu du XXe siècle, a été essentiellement un continent rural. *Les travaux agricoles tout comme les autres travaux de survie et de production étaient répartis selon les sexes. Les femmes avaient en général à leur charge toute l'agriculture, à l'exception du défrichage des terres, les travaux domestiques avec les corvées d'eau et de bois de chauffe, le petit commerce de voisinage. Ces travaux ont conféré une grande importance aux femmes puisqu'elles étaient les nourricières et les reproductrices du groupe...*

*Cette division sexuée du travail a structuré les rôles sociaux et fait que femmes et hommes ont souvent vécu à part. Épouses et époux ayant des budgets séparés, des patrimoines distinctifs, les femmes surent entrer très tôt dans le système monétaire et acquérir ainsi une certaine indépendance qu'elles perdirent avec la colonisation et la mise en place d'une autorité maritale à l'européenne...*

*Mais en faisant entrer le commerce monétaire, le colonialisme impliqua plus largement les hommes dans le monde de l'agriculture. Les hommes furent employés par les colonisateurs qui payaient comptant les produits d'exportation, tels que l'arachide, le cacao, le café ou le coton. L'introduction des machines agricoles a accéléré ce déséquilibre, puisque seuls les hommes eurent accès aux crédits permettant leurs achats. Les hommes travaillant pour l'exportation, les femmes furent de plus en plus responsables des cultures vivrières. Puis l'ouverture des mines et des chantiers ferroviaires les amena à s'occuper de toute l'exploitation familiale et donc des produits d'exportation. Mais la loi coloniale ne reconnaissant comme propriétaires des biens exploités par les femmes que les chefs de famille, les hommes devinrent peu à peu les uniques bénéficiaires des innovations techniques...*

*L'équilibre des sexes fut définitivement rompu dans les années 1930 et, à la fin de la Deuxième Guerre mondiale, la hiérarchie des exploitant-e-s s'était mise en place. Aucune femme ne faisait partie des plus riches mais les femmes constituaient la masse des plus pauvres. L'indépendance, la décolonisation, l'aide au développement ne se préoccupèrent que peu, ou pas ou encore mal des femmes avant que les Nations unies ne déclarent en 1975 la décennie de la femme<sup>7</sup>. Le problème s'est accentué avec le droit de la propriété.*

- Le droit à la propriété

Il est vrai que même avant la colonisation, le droit d'allocation des terres était réservé aux hommes mais le droit d'accès était mixte. Cependant, le pouvoir colonial a rendu presque impossible le droit des femmes d'accéder à la terre. En effet, le recul des usages matrilineaires a contribué à priver les femmes de leur droit à la terre. Les administrations ont, en effet, entrepris dans les années 1930 de «fixer» le droit coutumier. Les recueils — Grands Coutumiers et autres — étant destinés à servir de référence à la justice et aux tribunaux « indigènes », les hommes s'en sont servis pour renforcer leur autorité et leurs prérogatives en rigidifiant la coutume. De plus, la loi coloniale française de 1904 ne reconnaissait que la propriété privée, telle que définie par le Code Napoléon.<sup>8</sup>

---

<sup>6</sup> Elle fut exilée et mourut au Mali

<sup>7</sup> Genre et développement, AIF

<sup>8</sup> ibidem

## **Le nivellement des problèmes :**

Aujourd'hui, force est de constater que partout les femmes rencontrent les mêmes difficultés: elles forment un groupe désavantagé par rapport aux hommes, dans les domaines de l'éducation, de la santé, du contrôle des moyens de production, en termes de pouvoir, etc. Dans toutes les sociétés, les femmes et les hommes ont des besoins différents, compte tenu de leurs rôles et responsabilités distinctes, et compte tenu de l'inégalité de chance et d'opportunité dans l'accès et le contrôle des ressources malgré leur représentativité.

Au total, partout dans le monde, les femmes en tant que groupe, gagnent moins que les hommes, ont moins de bénéfices et ont des journées de travail plus longues. Leur travail et leurs opinions sont dépréciés. En général, les femmes ont des responsabilités familiales plus lourdes et sont souvent menacées de violence. Elles sont également sous représentées aux niveaux décisionnels et elles font face à de nombreux obstacles lorsqu'elles veulent occuper des postes de responsabilité.

Aujourd'hui le monde l'a compris, la bataille pour permettre à l'humanité de marcher sur ses deux jambes est considérée comme un impératif.

## **Batailles pour l'égalité**

Depuis plus de cinquante ans, la communauté internationale s'est engagée à donner à la femme la place qu'elle n'aurait jamais dû perdre.

### **Quelques repères historiques:**

- 1950 fin de la guerre mondiale, début des indépendances : participation plus accrue des femmes ; modernisation, croissance économique, démocratie, bien-être social ;
- 1960, c'est à cette époque que naquit la deuxième vague du féminisme moderne ;
- La décennie 1970 a été importante pour les femmes. C'est pendant cette période que les femmes s'organisent en mouvement, partout à travers le monde ;
- Les années 80 ont été pour plusieurs acteurs dans le domaine du développement une période de réflexion et de remise en question. La *Convention sur l'élimination de toutes les formes de discrimination à l'égard des femmes*, ratifiée par plusieurs pays à travers le monde, entre en vigueur en 1981.
- À partir des années 90, le mouvement féministe s'affirme au Nord et au Sud. Au sein de ce mouvement, différents courants idéologiques s'intéressent aux causes de la subordination des femmes.

Finalement, on peut identifier trois grandes approches concernant les femmes au sein du développement. La première : l'intégration des femmes au développement (IFD) ; la seconde : les femmes et le développement (FED) ; et la troisième : l'approche genre et développement (GED).

Pourtant, malgré les nombreuses déclarations, les conférences internationales et la multiplication des forums et des programmes spéciaux visant à intégrer les femmes, force est de constater que les besoins, les intérêts et les contraintes des femmes sont encore trop souvent ignorés dans l'élaboration des politiques, des projets et des programmes de développement. Alors qu'il est reconnu que tous, femmes et hommes, filles et garçons, ont droit à une éducation de qualité, à laquelle ils peuvent accéder de manière équitable et sans discrimination.

L'égalité des genres dans l'éducation répond aux besoins différents des filles et des garçons et permet leur scolarisation, leur participation et leur réussite dans l'environnement d'apprentissage. Elle

nécessite une restructuration de la culture, des politiques et des pratiques dans les interventions éducatives afin de répondre aux besoins différents et aux capacités variées de tous les apprenants et notamment des filles. C'est dans cette perspective que cette recherche action est menée.

### **Problématique de la recherche/action**

Le bilan des Objectifs du Millénaire pour le Développement est aujourd'hui partagé par la Communauté internationale. Au niveau de l'Éducation, des avancées importantes ont été réalisées dans le domaine de la parité entre les sexes, notamment au niveau de l'éducation primaire. Cependant des disparités notables subsistent entre les régions, entre les enfants aisés et ceux de ménages pauvres et ce particulièrement dans l'accès au secondaire. Les rapports produits au Sénégal sur cette question, confirment la tendance internationale. Ainsi, la réflexion au niveau des experts est largement avancée pour une résorption des gaps notés en vue d'un développement durable.

Notre pays met en œuvre pour la période 2013-2035 une nouvelle politique de développement: le « Plan Sénégal Emergent » qui dans ses axes stratégiques II (Développement du capital humain, Protection sociale et Développement durable) et III (Bonne Gouvernance, Paix et Sécurité) adresse des enjeux auxquels le système éducatif doit contribuer à travers une étendue et qualité de ses performances. A cet effet, le Programme pour l'Amélioration de la Qualité, de l'Équité et de la Transparence dans le secteur de l'éducation et de la formation (PAQUET) pour la période 2013-2025 est conçu et mis en œuvre. L'intégration du genre à tous les niveaux, le renforcement de la déconcentration et de la décentralisation de la gouvernance sectorielle, un partenariat fort, diversifié et bien coordonné, participent des orientations et principes qui fondent ce programme sectoriel.

Ainsi, le «Projet d'appui à l'éducation féminine et à l'empowerment des femmes pour un développement local inclusif – PAEF plus», financé par la coopération italienne et porté par le Cadre de Coordination des Interventions sur l'Éducation des Filles (CCIEF), se propose de contribuer à la matérialisation de ces orientations. Soucieuse de renforcer les performances enregistrées par le PAEF (déroulé dans le cadre du PDEF), cette nouvelle intervention envisage dans sa stratégie, une recherche action pour identifier de meilleures stratégies d'intervention.

## II. OBJECTIFS DE LA RECHERCHE ET METHODOLOGIE

### Objectifs

L'objectif général de l'étude est de « contribuer à améliorer la coordination des interventions sur l'éducation des filles au plan politique et institutionnel » par l'élaboration d'une nouvelle stratégie de coordination interministérielle plus efficace pour la promotion de l'égalité de genre dans l'éducation et la formation ; et par la même occasion, renforcer les compétences des personnes impliquées dans le processus de recherche action.

Plus spécifiquement, il s'agit de : i) Faire un état des lieux sur les expériences existantes au niveau international en matière de coordination des interventions sur l'éducation des filles, ii) analyser les bonnes pratiques de coordination mises en œuvre aux niveaux national et international pour l'élimination des discriminations influençant l'éducation des filles et des adolescentes, iii) proposer des mécanismes de coordination interministérielle et de coordination au niveau national et déconcentré à travers des propositions et recommandations émises par les différentes structures ministérielles en charge du genre, de la santé, de la justice, de l'environnement, de la jeunesse, des collectivités locales, de l'aménagement du territoire, la société civile et les partenaires...iv) proposer des axes stratégiques pour le renforcement institutionnel du CCIEF et élaborer un plan d'action/pluriannuel.

### Méthodologie

Pour atteindre les objectifs ci-dessus décrits, une collecte des données démographiques a été menée auprès des structures compétentes<sup>9</sup> et parallèlement, une enquête qualitative faite auprès des structures ministérielles en charge des questions de genre, des partenaires techniques et financiers, des structures déconcentrées et décentralisées, des ONGs, des organismes actifs sur le genre, des membres de la communauté ainsi que des filles principales concernées aux fins de recenser les bonnes pratiques en matière d'interventions sur l'éducation des filles et l'empowerment des femmes.

Des ateliers et des rencontres ont été organisés tout au long de la recherche action pour partager et valider les résultats.

### Stratégie de réalisation du mandat

#### ► Types de données et méthode de collecte

**Des données quantitatives** relatives à la participation notamment dans le primaire, au moyen et secondaire, au domaine des sciences, à l'efficacité interne, ont été collectées auprès de la DPRE et de l'ANSD... ;

**Les données qualitatives** ont porté sur les pratiques, celles en rapport avec la coordination des interventions, les appréciations sur ces pratiques, les perceptions de diverses familles d'acteurs par rapport à l'éducation des filles, des propositions et recommandations...

#### ► Types d'outils de collecte et destination

Les données quantitatives ont été collectées par questionnaires et grilles pour les analyses documentaires. Les cibles sont : autorités scolaires, associations (AJS, centres ado, ONG, ...)

La collecte des données qualitatives a été réalisée à l'aide de guides d'entretien, de focus group et questionnaires. Ont été ciblés les structures, associations, OSC, groupements, PTFs, les membres de la communauté, les filles et les autorités académiques et centrales. Des enregistrements ont été réalisés à l'aide de dictaphone.

#### ► Population d'enquête et échantillonnage

---

<sup>9</sup> DPRE/MEN et ANSD

Un échantillon raisonné a été utilisé ; il s'agit de cinq régions choisies pour leurs spécificités :

1. Dakar qui regroupe toutes les institutions de même que les représentations des PTF, des ONG..., dispose d'une plus grande étendue de données et a un poids démographique important. Il concentre aussi tous les problèmes,
2. Kaffrine se caractérise par une forte concentration de foyers religieux, les résistances socioculturelles y sont encore vivaces et les performances scolaires faibles...
3. Kolda se distingue toujours par une persistance des problèmes violences genre : grossesses, mariages...
4. Louga est une zone du Ferlo, terre d'immigration, de nomadisme et de résistance à l'école,
5. Tambacounda : la pauvreté, les grandes distances, les problèmes d'infrastructures constituent sans doute les facteurs de contre-performance scolaire.

Dans chaque localité, les autorités académiques et quelques structures actives sur le genre ont été interrogées.

### ► L'enquête

La réalisation de l'enquête s'est faite en trois temps :

1. la phase de formation et de test a été faite en atelier entre le consultant et toute l'équipe technique. Les questionnaires ont été administrés aux membres de l'équipe et au personnel de la DRTS. Un débriefing a permis de faire le point sur le comportement des outils. Ce test a été une bonne occasion de se familiariser aux outils, de les améliorer et de se répartir les tâches dans la région. Il a permis enfin d'arrêter le plan de travail et le calendrier de réalisation.
2. La phase pilote de Dakar a été réalisée du mardi 1er au vendredi 4 septembre et a concerné toutes les cibles. 12 enquêteurs de l'équipe ont été mobilisés. Cette phase a été marquée par deux réunions de régulation à mi-parcours et à la fin pour apprécier le travail et apporter les correctifs nécessaires.
3. la phase régionale s'est déroulée essentiellement en présentiel du 7 au 13 septembre: deux équipes de deux personnes ont fait respectivement l'axe sud (Tamba, Kolda, Vélingara) et l'axe centre (Kaffrine, Birkelane, Louga) et à distance<sup>10</sup> pour les départements de Bakel et de Linguère.

Notons qu'il est arrivé, à deux reprises, que les questionnaires soient administrés par téléphone<sup>11</sup> en cas de difficultés de déplacement ou de la non disponibilité de l'autorité ciblée.

Au total 119 cibles ont été atteintes sur 241 prévues<sup>12</sup>, soit un taux de réalisation de 49,37% suffisant pour induire des conclusions fiables. En effet, l'option était pour un échantillon diversifié par rapport aux besoins, à l'enclavement reposant sur la sélection de catégories caractéristiques de la population mais pas nécessairement exhaustive.

Cette option nous a permis, non seulement de contraster au maximum les individus et les situations, mais surtout d'obtenir un corpus d'analyses suffisantes pour être significatives.

Donc la taille de l'échantillon tient au statut de l'information recherchée et surtout de celle recueillie.

Cette diversité a été définie en fonction de variables :

- stratégiques, liées au thème pour permettre une structuration des réponses ;
- descriptives classiques de positionnement (lieu, position dans la hiérarchie...)

### ► Types d'analyse

L'analyse documentaire a été réalisée grâce à une grille de lecture pour faciliter la collecte de l'information de la revue documentaire.

L'analyse statistique des données démographiques s'est faite par sexe, par région. Différents taux ont été calculés. Des indices ont été également confectionnés et corrélés à certains indicateurs pour mieux

---

<sup>10</sup> L'administration à distance veut dire ici des personnes choisies localement pour administrer les questionnaires sur place

<sup>11</sup> C'est le cas avec l'IA de Louga, World vision et Save the children.

<sup>12</sup> Cf. contraintes et limites, page suivante

approcher des éléments explicatifs. Le diagnostic a été complété par l'analyse des données qualitatives collectées. Ces données qualitatives ont fait l'objet de synthèse à travers des regroupements en unités de sens qui ont permis de renforcer les explications des données statistiques. Elles ont permis d'expliquer les interventions, les appréciations des résultats des interventions, les forces et faiblesses, les problèmes, les enseignements tirés, les représentations et les solutions possibles ; les types de coordinations, les perspectives...

### **Contraintes et limites de l'étude**

Les nouvelles données démographiques de 2013 ont apporté des changements dans la population et donc la base de calcul : cela a fait baisser du coup les performances du système. S'ajoute à ce facteur la rupture introduite par le changement de la tranche d'âge 06-11 ans à la place des 07-12 ans qui constituaient la population scolarisable dans l'élémentaire.

Tous ces changements limitent l'analyse de l'évolution des indicateurs et l'évaluation objective des progrès accomplis ou des difficultés du système.

Les données démographiques reçues montrent souvent des incohérences : par exemples les tranches d'âge des enfants scolarisables montrent qu'il y a moins de filles que de garçons (47.9% pour l'élémentaire, 48% pour le moyen et 49.7% pour le secondaire). Les calculs de taux nets auraient permis de mieux cerner les enfants laissés en rade dans la scolarisation mais nous étions obligés d'y renoncer car dans certaines régions ces taux calculés dépassaient 100%, comme du reste le TAP dépasse encore les 100% dans une région. Bref, il se pose un problème de fiabilité des données.

La période de collecte des données, début septembre 2015, a été une contrainte pour atteindre les cibles souvent en congé ou en déplacement sans compter le temps pluvieux au Sud et à l'Est. C'est aussi la raison pour laquelle toutes les cibles de l'échantillon n'ont pas été atteintes mais le niveau de saturation l'a été.

Dans l'analyse, nous ne nous sommes pas limités aux seules régions du PAEF, car compte tenu de l'envergure nationale du CCIEF, et du besoin exprimé de renforcer la coordination, toutes les régions ont été intégrées dans le diagnostic. Cela a nécessité des efforts supplémentaires.

### III. CLARIFICATION CONCEPTUELLE

#### **Approche genre : définition et enjeux**

L'approche genre cherche à promouvoir l'égalité par l'empowerment des hommes et des femmes. Elle prône les valeurs d'égalité dans tous les domaines où les écarts entre les hommes et les femmes sont grands par l'équité. Elle est une stratégie qui vise à permettre l'intégration des préoccupations de *genre* dans l'analyse, la planification et l'organisation de politiques, programmes et projets de développement. Elle permet de ce fait le renforcement des conditions pour accroître la responsabilisation des femmes aux postes de décisions.

Sur le plan social, elle vise la réduction de la mortalité maternelle et infantile et le renforcement de la qualité de la gestion du ménage : en d'autres termes, elle a pour objectif le développement et exploitation optimale du capital humain.

Il convient cependant de préciser qu'elle ne se concentre pas sur les hommes ou sur les femmes mais plutôt sur la transformation des rapports entre les hommes et les femmes dans un sens égalitaire ; elle ne tente pas non plus de marginaliser les hommes mais d'élargir la participation des femmes à tous les niveaux. C'est une approche qui cherche à s'assurer que l'accès aux ressources ne relève pas de l'appartenance à un sexe.

#### **Genre et Education**

Toutes les sociétés humaines ont compris le rôle central de l'éducation. L'administration coloniale en avait fait son cheval de bataille : elle considérait l'école comme la chose la plus importante de toutes ses interventions. Georges Hardy un des responsables coloniaux disait déjà en 1913, « *qui tient l'école tient la société et que le meilleur investissement pour la société était celui fait sur la famille et à travers elle, la fille* »...Plus loin, il ajoutait « *un garçon de plus à l'école est une unité gagnée mais une fille, c'est une unité multipliée par le nombre d'enfants qu'elle aura* ».

En effet, l'éducation des femmes et des filles constitue un facteur d'émancipation et d'autonomie. Les femmes qui ont été à l'école ont plus tendance à y envoyer leurs filles, à les y maintenir et même à les accompagner par un encadrement adéquat à domicile.

Elle est également un facteur clé pour le développement et permet:

- une plus grande ouverture sur le monde
- d'avoir les chances d'accéder à un emploi intéressant
- d'acquérir une certaine confiance en soi,
- d'accroître leur capacité de gain et de stimuler la croissance économique de leur pays
- de faire reculer la mortalité infantile, le taux de fécondité et la propagation des maladies sexuellement transmissibles dont le sida.
- Au bout du compte une plus grande scolarisation des filles contribue de façon déterminante à la lutte contre la pauvreté.

#### **Coordination**

La coordination est le processus de partage d'information, d'atteinte d'accords communs et dans plusieurs cas, d'accession à un consensus entre des personnes et organisations travaillant ensemble pour un objectif commun. Une meilleure coordination permet d'éliminer les chevauchements dans les interventions, ce qui nuit à l'efficacité dans l'allocation des ressources<sup>13</sup>.

#### **Rôle**

---

<sup>13</sup> In mécanisme de coordination..., Tremblay, 2010

En sociologie, le rôle<sup>14</sup> est la manière dont un acteur doit se comporter et ainsi pouvoir être intégré au sein de son milieu social. Il existe diverses théories des rôles, mais elles ont en général en commun un certain nombre de propositions :

- La division du travail dans une société prend la forme d'une interaction entre des positions spécialisées : les rôles sociaux
- Ces rôles sont les comportements attendus d'un individu (ou parfois d'une organisation), dans l'exercice d'une fonction qui renvoie au statut social.
- Les personnes ou groupes de personnes occupant ces rôles sont définis comme des acteurs sociaux
- Lorsqu'un rôle est légitime les individus sont prêts à faire des efforts pour se conformer à ce rôle, ou à punir ceux qui violent les normes sociales qui y sont attachées.
- Occuper simultanément plusieurs rôles peut conduire à un conflit de rôles, voire à un conflit d'intérêts

### **Responsabilité**

La responsabilité est l'obligation de répondre de certains de ses actes, d'être garant de quelque chose, d'assumer ses promesses. Etymologiquement, le mot vient du latin *respondere* qui signifie « se porter garant, répondre de... ». La responsabilité désigne également la capacité ou le pouvoir de prendre soi-même des décisions.

Elle a pour conséquence le devoir de réparer un préjudice causé à quelqu'un de par son fait ou par le fait de ceux dont on a en charge la surveillance, voire de supporter une sanction.

---

<sup>14</sup>:idem

## 2<sup>ème</sup> PARTIE : ETATS DES LIEUX DE L'EDUCATION DES FILLES AU SENEGAL

Par le PDEF (2000-2010) puis le PAQUET-EF (2012-2025) et la loi d'orientation n° 2004-37 du 15/12/2004 qui spécifie dans son article 3 bis « *la scolarité est obligatoire pour tous les enfants des deux sexes âgés de 6 à 16 ans* », le Sénégal a conforté le cadre et les instruments mis en place, en vue du respect de ses engagements internationaux en matière d'éducation des enfants. Ainsi de 2000 à 2014, les efforts conjugués du Gouvernement et de ses divers partenaires techniques, financiers et sociaux, ont généré des performances (particulièrement positives pour l'éducation des filles) dont l'économie est présentée ci-dessous.

### I. ACCES DES FILLES AU SERVICE EDUCATIF DE BASE

Les performances examinées portent sur le DIPE, les cycles élémentaire, moyen, secondaire général et l'alphabétisation.

#### 1.1.1 Accès au DIPE.

Sur la période 2000-2014, les effectifs préscolarisés<sup>15</sup> sont passés de 25392 à 199024 soit un accroissement en valeur absolue de 173 632 avec un TAMA de 15,8%. La proportion de filles dans ces effectifs a évolué de 50,9% à 52,4%. Ainsi, le TBPS des filles est passé de 2,4% à 15,8% soit un gain en valeur absolue de 13,4 points de pourcentage avec un TAMA de 14,4%. Quant aux garçons, leur TBPS a évolué de 2,2% à 13,6% soit un gain de 11,4% avec un TAMA de 13,9% moins importants que pour les filles.

L'avancée remarquable du TBPSF cache cependant d'importantes disparités interrégionales: en 2014, dans six (6) régions sur 14 (soit 43% %), l'indicateur a une valeur largement supérieure à la moyenne nationale; par contre, quatre (4) régions (Kaffrine, Diourbel, Matam, Kaolack) ont moins de 10% de TBPS; la valeur minimale est notée à Kaffrine 4,7%, suivi de Diourbel 6,7%. Comme il est aujourd'hui largement admis que les performances en matière de préscolarisation, influent significativement sur l'accès au cycle primaire et la qualité des apprentissages à ce niveau, des investissements importants sont donc requis pour le DIPE, particulièrement pour les régions en retard.

#### 1.1.2 Scolarisation au niveau de l'élémentaire

La demande d'éducation primaire a concerné les enfants âgés de 7 à 12 ans jusqu'en 2012 puis ceux de 6-11ans à compter de 2013. Selon le dernier recensement de la population sénégalaise de 2013, la demande d'éducation des 6-11 ans est de 2.286.933 dont 47,9% de filles. La prise en charge de cette demande est présentée comme suit.

**Au niveau de l'admission au CI :** le Taux brut d'admission au CI (TBA au CI) a atteint 98,4% en 2014 alors que le Taux net d'admission (TNA) des enfants âgés de 6 ans<sup>16</sup> s'élève à 35,4% seulement<sup>17</sup>. Ainsi environ 64 enfants sur 100 (âgés de 6 ans) qui devaient accéder au CI ne l'ont probablement pas été en 2014. La performance élevée du TBA (98,4%) pourrait être liée à l'importance des rentrées tardives d'enfants âgés de plus de 6 ans.

---

<sup>15</sup> Sources : RNSE 2013 ; 2014

<sup>16</sup> Rapport entre les nouveaux inscrits au CI âgés de 6 ans et la population d'enfants de même âge. Cet indicateur renvoie au niveau de participation de la demande légale.

<sup>17</sup> Base de données / DPRE

Le TNA des filles âgées de **6 ans** s'élève à **37,6 % contre 33,3% pour les garçons**. Ainsi, 62 Filles sur 100 (et 67 garçons sur 100) d'âge scolaire n'ont probablement pas accédé au CI. Des disparités régionales sont notables dans l'accès des filles: Matam (69,5%), Sédhiou (53,2%) et Ziguinchor (52,5%) ont réalisé les meilleures performances. Le plus faible TNA est réalisé par Diourbel (12,9%) suivi de Kédougou (16,7%) et de Kaffrine (20,4%). Dans toutes les régions l'indice de parité du TNA est en faveur des filles. Sur la période 2004 -2013, l'âge légal d'admission au CI était de 7 ans. Le tableau ci-dessous permet d'en examiner la tendance au niveau des régions.

Tableau 1 : TNA CI des enfants de **7** ans de 2004\_ 2013 selon les régions

Régions	TNACI 2004		TNACI 2013		TAMA TNACI 2004_2013	
	G	F	G	F	G	F
Dakar	67,98%	68,54%	40,64%	40,87%	-5,6%	-5,6%
Diourbel	39,32%	40,82%	39,22%	47,41%	0,0%	1,7%
Fatick	79,50%	80,45%	56,23%	57,49%	-3,8%	-3,7%
Kaffrine	36,83%	42,22%	46,51%	63,37%	2,6%	4,6%
Kaolack	65,72%	68,74%	74,86%	80,24%	1,5%	1,7%
Kédougou	91,51%	79,38%	105,84%	89,06%	1,6%	1,3%
Kolda	92,79%	91,55%	75,56%	75,64%	-2,3%	-2,1%
Louga	64,72%	67,68%	45,16%	49,59%	-3,9%	-3,4%
Matam	53,13%	69,67%	26,99%	37,82%	-7,2%	-6,6%
Sédhiou	82,27%	68,17%	83,31%	80,22%	0,1%	1,8%
St Louis	58,71%	68,60%	45,76%	54,62%	-2,7%	-2,5%
Tamba	67,96%	63,94%	71,19%	72,55%	0,5%	1,4%
Thiès	64,29%	68,95%	61,48%	63,00%	-0,5%	-1,0%
Ziguinchor	75,54%	79,86%	56,94%	53,15%	-3,1%	-4,4%
<b>Sénégal</b>	<b>64,60%</b>	<b>66,74%</b>	<b>53,14%</b>	<b>56,65%</b>	<b>-2,1%</b>	<b>-1,8%</b>

Source Base de données DPRE

Sur la période 2004\_2013 le TNA au CI a régressé globalement tant pour les filles que pour les Garçons (TAMA négatifs). L'indice de parité est resté favorable aux Filles. Au niveau régional, l'indicateur a progressé pour les garçons et filles dans **6 régions** (Diourbel, Kaffrine, Kaolack, Kédougou, Sédhiou et Tamba); on note qu'à Kédougou et Sédhiou ; l'admission au CI demeure en faveur des garçons.

➤ **Participation au cycle Primaire de la population 7-12 ans et évolution :**

**En 2013**, la participation des enfants âgés de 7 à 12 ans, estimée avec le TBS, donne une valeur globale de 93,0% avec 98,4% pour les filles, contre 87, 9% pour les garçons: soit un indice de parité de 1,1 en faveur des filles. Ce résultat est valable pour 12 régions sur 14 ; la scolarisation étant à l'avantage des garçons à Kédougou et Sédhiou avec des indices de parité respectifs de 0,93 et 0,92.

A la lumière du Taux net de scolarisation (TNS) des enfants âgés de 7 à 12 ans, la performance nationale en 2013 est présentée et décrite ci-dessous:

	Urbain			Rural			National			IP TNS
	F	G	T	F	G	T	F	G	T	
<b>Primaire</b>	<b>71,2</b>	70,4	70,8	<b>50,4</b>	48	49,2	<b>59</b>	57,2	58,1	1,03

Source : RGPHA / ANSD2013

Sur le plan national, le TNS s'élève à 58,1% ; ce résultat révèle qu'une portion importante (environ 4 enfants sur 10) de la demande légale (enfants de 7-12 ans) est non scolarisée ou déscolarisée dans ce cycle. Ils seraient 5 enfants sur 10 en milieu rural contre 3 /10 pour leurs pairs urbains. Globalement, et aussi selon le milieu, l'indice de parité est en faveur des filles (1,03).

Au niveau régional, le tableau ci-dessous présente la situation de la scolarisation à l'élémentaire.

**Tableau 2 : Participation au cycle élémentaire en 2013 : TBS et TNS régionaux**

Régions	TBSG en %	TBSF en %	IP TBS	TNS	Proportion demande potentielle légale non incluse (F et G)
Dakar	106,6	126,5	1,19	73,20%	26,8%
Diourbel	55,2	68,8	1,25	42,20%	57,8%
Fatick	89,5	92,4	1,03	72,30%	27,7%
Kaffrine	46,1	59,9	1,30	39,30%	60,7%
Kaolack	102,7	110,4	1,07	61,10%	38,9%
Kédougou	104,4	97,1	0,93	62,40%	37,6%
Kolda	105,2	104	0,99	53,00%	47,0%
Louga	72,7	79,6	1,09	44,70%	55,3%
Matam	65,3	97	1,49	41,60%	58,4%
Sédhiou	131,9	120,8	0,92	59,50%	40,5%
St Louis	79,2	100,7	1,27	56,70%	43,3%
Tamba	68,3	71,7	1,05	37,30%	62,7%
Thiès	102,6	112,6	1,10	62,10%	37,9%
Ziguinchor	95,4	100,9	1,06	77,80%	22,2%
<b>Sénégal</b>	<b>87,9</b>	<b>98,4</b>	<b>1,12</b>	<b>58,1%</b>	<b>41,9%</b>

Sources RNSE 2013 / DPRE ; RGPFA 2013/ANSD (pour le TNS)

**Constats :** quatre régions (Tamba, Kaffrine, Diourbel, et Louga ont un TBSF insuffisant bien que supérieur à celui des garçons. Le TNS confirme l'insuffisance de la prise en charge de la demande potentielle de scolarisation primaire dans ces régions et aussi à Matam, Kolda et Kédougou.

**Situation à partir de 2014 :** la scolarisation au primaire est appréciée sur la base de la tranche d'âge 6-11 ans et ce, conformément à la loi portant sur « l'obligation scolaire 6-16 ans », la nouvelle lettre de politique sectorielle et son instrument d'opérationnalisation: le PAQUET-EF.

Au niveau national, le TBS s'élève à **82,6%** (contre 93% en 2013) soit un recul d'environ 10 points de pourcentage<sup>18</sup>. Le TBS Filles est à 89,0% celui des garçons à 76,7%. L'indice de parité 1,12 est en faveur des filles comme en 2013.

Sur le plan régional, la situation de la participation des enfants concernés, est présentée par le tableau ci-dessous.

<sup>18</sup> Le changement de la base de la population de référence pour le calcul de l'indicateur (6-11 ans au lieu de 7-12 ans) et de la base de données démographiques par l'ANSD suite au recensement général de la population en 2013, sont des facteurs explicatifs de cet écart.

Tableau 3 : TBS Pop 6-11 ans à l'élémentaire selon les régions en 2014

REGION	TBS Garçon	TBS Fille	Indice F/G
Dakar	97,20%	104,10%	1,07
Diourbel	45,70%	60,50%	1,32
Fatick	83,00%	91,70%	1,10
Kaffrine	40,90%	54,50%	1,33
Kaolack	71,80%	86,60%	1,21
<b>Kédougou</b>	<b>113,20%</b>	<b>106,60%</b>	<b>0,94</b>
Kolda	87,20%	89,40%	1,03
Louga	58,90%	74,70%	1,27
Matam	52,20%	86,90%	1,66
Sédhiou	98,30%	101,50%	1,03
St Louis	72,50%	95,00%	1,31
Tambacounda	69,50%	78,80%	1,13
Thiès	88,50%	101,20%	1,14
Ziguinchor	115,50%	116,70%	1,01
<b>Sénégal</b>	<b>76,70%</b>	<b>89,00%</b>	<b>1,16</b>

Source : RNSE 2014/ DPRE ; Base de données DPRE

**Constats** : en dehors de Kédougou (Indice 0,94) l'indice de parité du TBS est en faveur des Filles dans toutes les autres régions. Dans six régions (Matam, Kaffrine, Diourbel, St Louis, Louga et Kaolack) l'indice penche grandement en faveur des filles.

En somme sur la période 2004-2013, des avancées importantes sont enregistrées dans la scolarisation des filles (gain d'environ 26 points du TBSF. Cependant à la lumière des Taux nets d'admission comme de scolarisation, une partie encore importante de la demande (donc du « Droit à l'éducation») reste à satisfaire particulièrement à Kaffrine, Diourbel, Kaolack, Tama et Kédougou malgré le rythme et l'intensité des progrès enregistrés.

#### ➤ **Achèvement du cycle primaire en 2014 - Evolution du TAP**

L'achèvement du cycle primaire pour tous les enfants concernés, figurait parmi les objectifs du millénaire pour le Développement (OMD 2); aussi est-il reconduit dans l'agenda post 2015 pour le Développement durable. Le **Taux d'achèvement du Primaire (TAP)**<sup>19</sup> est l'indicateur employé pour apprécier les progrès enregistrés.

En 2014, le TAP s'élève globalement à 73.4% avec 80,9% pour les filles et 66,5% pour les garçons. Ainsi, environ une fille sur cinq (1/5) et un garçon sur trois (1/3) d'âge scolaire, n'achèvent pas le cycle Primaire sans redoublement. L'indice de parité du TAP (1,2) est en faveur des filles sur le plan national.

Sur le plan régional, Kédougou avec un TAP des filles de **109,9 %**, a enregistré la valeur maximale devant Ziguinchor, Thiès, Dakar et Kolda qui ont respectivement 90,0% ; 89,5% ; 87,4% ; 87,3%. Elles sont positionnées largement au-dessus de la moyenne nationale (66,5%). La plus faible performance est notée à Kaffrine (47,0%) qui avec Diourbel (53,5%), et Louga (75,1%), Tamba (75,6%) ont enregistré les plus faibles taux qui sont aussi largement en deçà de la moyenne nationale.

Deux régions (Kédougou : 1,06 et Sédhiou : 1,03) ont eu un indice de parité du TAP favorable aux garçons. Ziguinchor avec 0,97 est proche de la parité ;

<sup>19</sup> Le TAP intègre aussi bien les performances en termes d'accès au cycle que de rétention des enfants par le système. Ainsi, un bon TBA au CI le conforte, au contraire des redoublements et abandons qui le minorent.

### Evolution du TAP sur la période 2010-2013:

Les disparités interrégionales sont notables mais moins marquées pour les filles que pour les garçons (écart type 14,8 contre 20,8 pour les garçons).

Le tableau ci-dessous renseigne sur l'évolution de l'indicateur selon le sexe.

Tableau 4 : Evolution TAP regional 2010-2013

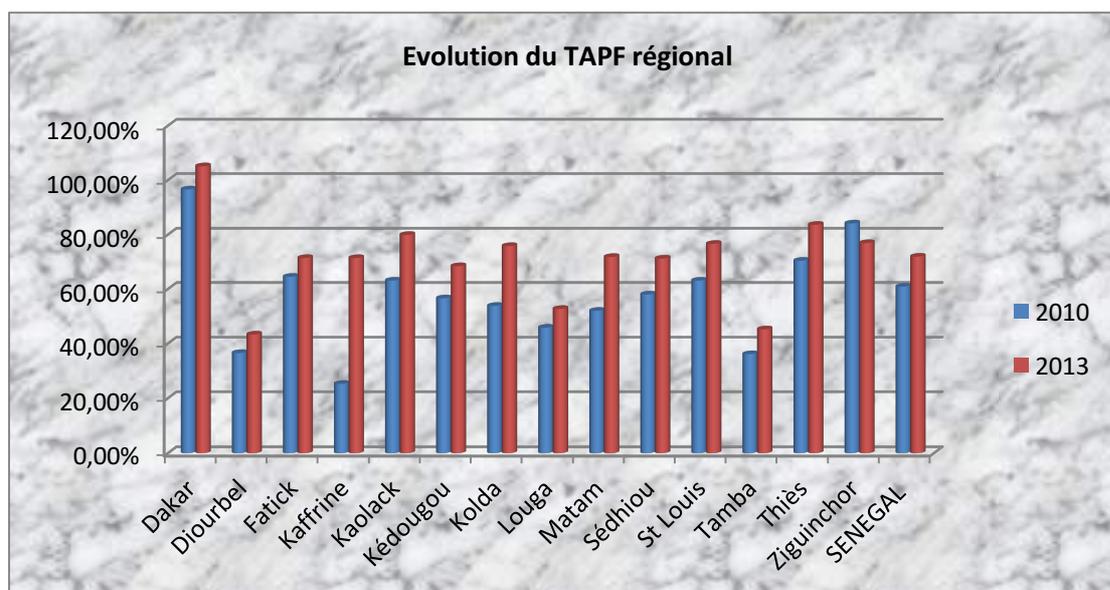
Régions	2010		2013		TAMA 2010-2013		2014	
	G	F	G	F	G	F	F	G
Dakar	86,7%	96,6%	83,6%	105,1%	-1,2%	2,9%	87,4%	77,3%
Diourbel	29,8%	36,5%	30,5%	43,3%	0,8%	5,9%	53,5%	39,5%
Fatick	57,1%	64,5%	61,0%	71,4%	2,2%	3,4%	85,2%	65,8%
Kaffrine	23,9%	25,2%	26,1%	71,4%	3,0%	41,5%	47,0%	33,9%
Kaolack	59,5%	63,1%	69,9%	79,9%	5,5%	8,2%	81,3%	62,5%
Kédougou	76,1%	56,6%	78,5%	68,4%	1,0%	6,5%	109,9%	116,9%
Kolda	58,1%	53,8%	71,5%	75,8%	7,2%	12,1%	87,3%	82,7%
Louga	43,3%	45,8%	48,3%	52,7%	3,7%	4,8%	75,1%	55,7%
Matam	46,7%	52,0%	43,6%	71,8%	-2,3%	11,4%	83,4%	45,7%
Sédhiou	79,8%	58,0%	70,0%	71,2%	-4,3%	7,1%	82,0%	84,7%
St Louis	53,4%	63,1%	56,5%	76,6%	1,9%	6,7%	85,6%	62,2%
Tamba	38,3%	36,1%	44,5%	45,2%	5,1%	7,8%	75,6%	67,1%
Thiès	60,0%	70,4%	69,3%	83,6%	4,9%	5,9%	89,5%	72,1%
Ziguinchor	84,7%	84,1%	75,3%	76,9%	-3,8%	-2,9%	90,0%	86,9%
<b>Sénégal</b>	<b>57,4%</b>	<b>60,9%</b>	<b>60,4%</b>	<b>71,9%</b>	<b>1,7%</b>	<b>5,7%</b>	<b>80,9%</b>	<b>66,5%</b>

Source RNSE 2010, 2013, 2014/DPRE

Sur la période 2010-2013, le TAP national des filles est passé de 60,9% à 71,9% soit un gain en valeur absolue de 11 points de pourcentage et un TAMA de 1,7%. Sur la même période, le TAP des garçons a évolué de 57,4% à 60,4% soit un gain de 3 points et 3 fois moindre que celui des filles.

**Sur le plan régional**, le dynamisme du TAP des Filles est plus marqué à Kaffrine (TAMA de 41,5% contre 7,2% pour les garçons) suivi de Kolda (TAMA de 12,1% contre 7,2% pour les garçons) et Matam (TAMA de 11,4 % contre – 2,3 % pour les garçons). Le TAMA du TAP des filles est négatif à Ziguinchor (- 3,8 %) indiquant une régression de l'indicateur sur la période 2010-2013. Le graphique ci-dessous renseigne sur l'évolution du TAP des Filles selon les régions sur la période 2010-2013.

Tableau 5 : Evolution du TAPF des régions de 2010-2013



En somme, les filles achèvent mieux que les garçons, le cycle primaire, suite à la dynamique de progrès remarquable notée dans toutes les régions de 2010 à 2014. Ce dynamisme est particulièrement marqué dans trois régions (Kaffrine, Kolda Matam).

### 1.1.3 Accès et participation au Moyen

Depuis l'année académique 2013-2014, le cycle moyen répond à la demande d'éducation des enfants âgés de 12 à 15 ans. Le Taux de transition du Primaire au Moyen et le TBS sont utilisés pour une appréciation de la participation dans ce cycle.

#### 3-1-3-1 Transition du Primaire au Moyen

Pour l'année scolaire 2013-2014, 87,0% des effectifs du primaire ont été admis au Moyen. Selon le genre, la transition est en faveur des garçons avec 88,4% contre 85,8% pour les filles. Au niveau des régions, on constate des disparités marquées. Les plus forts taux de transition des filles sont enregistrés à Dakar, Ziguinchor, Thiès, Saint-Louis et Kaolack avec respectivement 97,0%, 92,0%, 90,7%, 89,3% et 89,2%. Par contre, Tamba (58,6%), Kolda (70,8%), Kédougou (73,7%) et Kaffrine (73,8%) ont enregistré les plus faibles taux.

Durant la période 2004 - 2014, la tendance de la transition en 6<sup>ème</sup> est favorable aux garçons.

#### 3-1-3-2 Participation au cycle Moyen

L'accroissement significatif du Taux de transition en 6<sup>ème</sup> entre 2003/2004 et 2013/2014 (de 46,3% à 87,0%) a permis des progrès importants de la participation avec des effectifs multipliés par 5 et supérieurs à 750.000 enfants en 2014 dont plus de 50% de filles depuis 2013. Durant les périodes 2000-2010 et 2011-2014, le TAMA de la proportion de filles et de garçons dans les effectifs est à l'avantage des filles.

Le TBS au cycle moyen en 2014 (55,0%) est plus marqué pour les filles dans 9 régions sur 14 soit 64% avec la valeur maximum à Ziguinchor (96,1%) suivi de Dakar (76,6%). Kaffrine a enregistré le plus faible score du TBSF avec 23,5% ; il devance Diourbel qui a 29,0%. Ainsi l'indice de parité (1,1) est légèrement en faveur des filles. Les résultats régionaux et leur tendance sont présentés ci-dessous.

Tableau 6 : TBS au Moyen au niveau des régions

Régions	2010		2013		TAMA 2013		TBS EMG 2014		
	G	F	G	F	G	F	Garçons	Filles	Total
Dakar	79,4%	80,8%	83,5%	95,7%	1,7%	5,8%	70,40%	76,60%	73,60%
Diourbel	23,2%	20,3%	29,6%	30,7%	8,5%	14,8%	24,30%	29,00%	26,60%
Fatick	49,4%	47,9%	64,1%	67,2%	9,1%	11,9%	64,00%	73,90%	68,70%
Kaffrine	14,7%	11,3%	22,3%	21,7%	14,9%	24,3%	23,00%	23,50%	23,30%
Kaolack	53,3%	45,8%	67,9%	68,1%	8,4%	14,1%	54,30%	60,10%	57,10%
Kédougou	43,8%	24,4%	65,0%	39,7%	14,1%	17,6%	65,80%	46,00%	56,70%
Kolda	42,1%	27,3%	47,0%	35,3%	3,7%	8,9%	46,50%	39,30%	43,10%
Louga	27,6%	25,4%	38,1%	40,7%	11,3%	17,0%	33,90%	41,00%	37,20%
Matam	25,1%	26,2%	35,5%	44,8%	12,2%	19,6%	31,60%	44,80%	37,90%
Sédhiou	51,1%	25,6%	76,5%	50,6%	14,4%	25,5%	67,50%	54,20%	61,40%
St-Louis	41,5%	41,3%	54,4%	65,6%	9,4%	16,7%	54,20%	67,80%	60,80%
Tamba	30,9%	21,0%	33,1%	27,9%	2,3%	9,9%	37,40%	34,10%	35,80%
Thiès	51,0%	52,9%	66,5%	75,3%	9,2%	12,5%	66,20%	72,70%	66,20%
Ziguinchor	84,5%	76,3%	82,8%	82,9%	-0,7%	2,8%	93,00%	96,10%	94,50%
SENEGAL	47,0%	43,0%	56,9%	59,1%	6,6%	11,2%	52,30%	57,90%	55,00%

Sources RNSE 2010 ; 2013 ; 2014

**Constats :** sur la période 2010-2013 on note une évolution positive du TBS des filles dans l'ensemble des régions (TAMA positif) avec cependant un rythme varié. Le maximum est enregistré à Sédhiou avec un TAMA de 25,5% ; Kaffrine, Matam Kédougou et Louga suivent avec des TAMA respectifs de 24,3% ; 19,6% ; 17,6% ; 17,0%. Ziguinchor (2,8%), Dakar (5,8%) et Kolda (8,9%) ont enregistré les plus faibles TAMA des Filles.

Le TBS des garçons et aussi croissant dans toutes les régions en dehors de Ziguinchor où l'indicateur a régressé (TAMA négatif : - 0,7%).

Le TAMA des filles étant en général supérieur à celui des garçons, l'indice de parité du TBS a en conséquence basculé en faveur des filles dans 9 régions en 2013 puis 10 en 2014. Ainsi la parité reste à être réalisée dans 4 régions (Kédougou, Sédhiou, Kolda et Tamba). Aussi, à la lumière du TNS dans ce cycle, les résultats présentés ci-dessous, approximativement le volume de la demande potentielle de scolarisation non prise en compte dans ce cycle.

Tableau 7 : TNS Au Moyen dans les régions en 2013

Régions	TNS EMG
Dakar	47,20%
Diourbel	18,00%
Fatick	45,40%
Kaffrine	16,20%
Kaolack	37,20%
Kédougou	34,30%
Kolda	28,70%
Louga	24,50%
Matam	24,70%
Sédhiou	39,60%
St Louis	37,70%
Tamba	20,60%

Thiès	36,20%
Ziguinchor	59,60%
<b>Sénégal</b>	<b>35,40%</b>

Source : RGPHA /ANSD 2013

**Constats :** globalement la participation de la population d'enfants ciblés (13-16 ans) voisinant le tiers de la demande potentielle, est faible. Les cinq régions (Kaffrine, Diourbel, Tamba, Louga et Matam) en retard dans la scolarisation des enfants au Primaire sont encore particulièrement affectées par le déficit de participation au cycle Moyen ; même si une partie (peu significative) de ladite demande est prise en charge par la formation professionnelle.

En 2014, malgré l'insuffisance du TBS au Moyen (confortant le résultat décrit ci-dessus par le TNS) dans la moitié des régions du Sénégal (il est inférieur à 50%), la dynamique de participation (particulièrement des filles) au cycle moyen s'est renforcée dans toutes les régions. Ainsi, l'indice de parité du TBS F/G est passé de 0,62 en 2000 à 0,78 en 2005 puis à 0,83 en 2008 et à **1,1** en 2014.

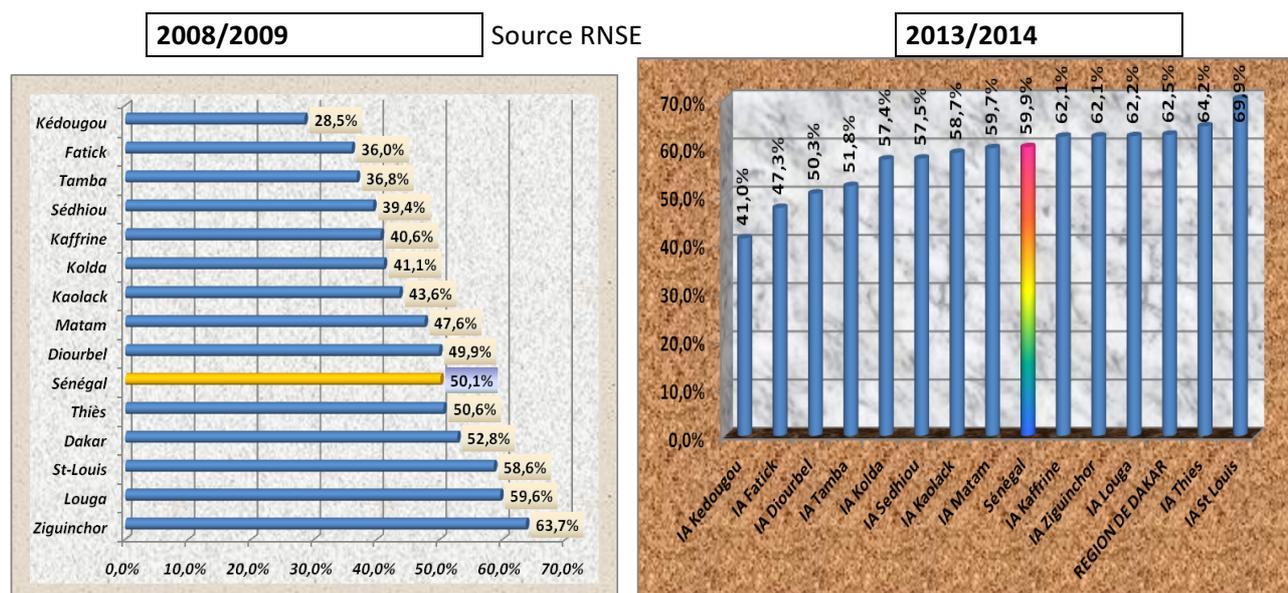
#### **1.1.4 Accès et participation au Secondaire général**

La scolarisation dans le cycle secondaire concerne les enfants âgés de 16 à 18 ans ; cette demande s'élève à 889.994 dont 49.7% de filles en 2014.

##### ➤ **Transition du Moyen au secondaire général**

En 2013-2014 le taux de transition du cycle moyen au Secondaire général s'élève à 59.9% ; il est de 57.52% pour les filles contre 62,16 pour les garçons, soit un indice de parité de 0,9 en faveur des garçons. Ce constat traverse toutes les régions. Saint-Louis et Louga avec respectivement 68,2% et 61,3% de Taux de transition des filles, ont enregistré les meilleures performances régionales. Par contre Kédougou (37,0%) et Fatick (43,9%) ont eu les plus faibles taux de transition des filles. Les graphiques ci-dessous éclairent sur l'évolution de la transition globale (filles et garçons) au secondaire général selon les régions.

Tableau 8 : Taux de transition du Moyen au Secondaire général par région



**Constats :** sur le plan national, le taux de transition de 59,9% en 2013-2014 contre 50,1% en 2008-2009, a gagné environ 10 points de pourcentage sur la période (5 ans). Dans six (6) régions sur les quatorze, la moitié des effectifs gagne le secondaire et ce contre cinq (5) durant la période 2008-2009. Malgré les progrès dans toutes les régions (à l'exception de Ziguinchor), Kédougou, Fatick et Tamba restent marquées par les plus faibles transitions. St Louis, Thiès et Dakar ont les meilleurs résultats. Il faut aussi noter qu'une partie des effectifs de la classe de 3<sup>ème</sup> du cycle moyen, transite vers la Formation professionnelle et Technique. La tendance de l'accès au cycle secondaire selon le genre au niveau régional sur la période 2008-2014 est illustrée par le tableau ci-dessous.

Tableau 9 : Tendance de l'accès au secondaire général selon le genre 2008-2014

	TT 2 <sup>nde</sup> des Garçons			TT 2 <sup>nde</sup> des Filles		
	2008	2014	TAMA	2008	2014	TAMA
Dakar	52,30	67,2	5,1%	55,30	61,3	2,1%
Diourbel	54,9	64,8	3,4%	41,9	57,3	6,5%
Fatick	38,2	52,9	6,7%	36,6	48,9	6,0%
Kaffrine		65,9			57,0	
Kaolack	45,1	71	9,5%	36	60,1	10,8%
Kédougou		42,8			37,0	
Kolda	35,6	47,5	5,9%	33,1	37,8	2,7%
Louga	44,4	74,9	11,0%	39	67,5	11,6%
Matam	46,2	75	10,2%	37,7	68,6	12,7%
Sédhiou		58,5			55,3	
St Louis	77,4	78,4	0,3%	51,8	76,5	8,1%
Tamba	42,5	63,5	8,4%	36,2	57,2	9,6%
Thiès	55,4	78,7	7,3%	51,7	71,3	6,6%
Ziguinchor	71,8	67,6	-1,2%	71,8	65,2	1,9%
<b>Sénégal</b>	<b>52,5</b>	<b>67,6</b>	<b>5,2%</b>	<b>52,5</b>	<b>62,2</b>	<b>3,4%</b>

Sources RNSE 2008 ; 2013

**Constats :** durant la période 2008-2014 au niveau national, la transition au secondaire est favorable aux garçons par rapport aux filles (TAMA de 5,2% contre 3,4% pour les filles). Cependant dans 6 régions (Diourbel, Kaolack, Louga, Matam, St Louis, et Tamba) le TAMA de la transition au secondaire des filles

est supérieur à celui des garçons. Matam avec un TAMA de 10,8% est la plus dynamique. Notons en outre le cas de Ziguinchor où il ya régression du taux de transition tant pour les filles que pour les garçons (TAMA négatif).

➤ **Participation au secondaire général**

Suite à l'amélioration croissante du flux entrant au secondaire général, les effectifs inscrits en 2014, s'élèvent à 277 045 enfants dont 45,7% de filles. Seule l'académie de Dakar a une proportion de filles dans les effectifs supérieurs à 50%. Le déséquilibre garçons/Filles est plus marqué à Kédougou et Sédhiou avec respectivement 29,0% et 29,1% de filles dans les effectifs.

Sur la décennie 2004-2014, Le TBS a évolué de 11,2% à 31,1% soit un gain d'environ 20 points de pourcentage. Malgré le grand progrès du TBS des Filles (il a été multiplié par 3,4 en passant de 8,4% à 28,6%), l'indice de parité reste favorable aux garçons dont le TBS en passant de 14,1% a 33,6%, a aussi gagné une vingtaine de points sur la période.

Au niveau régional les performances enregistrées en 2014 sont présentées ci-dessous.

Tableau 10 : TBS régional selon le genre en 2014

	2010			2014			Croît absolu TBSF
	TBS G	TBS F	Indice parité	TBS G	TBS F	Indice parité	
Dakar	36,6	30,6	0,84	41,1	39,5	0,96	8,9
Diourbel	9,7	5,5	0,57	16,1	12,7	0,79	7,2
Fatick	17,5	12,1	0,69	36,2	33,8	0,93	21,7
Kaffrine	6,5	3,5	0,54	14,7	10,2	0,69	6,7
Kaolack	24	14	0,58	38,7	28,2	0,73	14,2
Kédougou	8,8	3	0,34	26,6	11,4	0,43	8,4
Kolda	16,8	8,7	0,52	24,8	12,7	0,51	4
Louga	13,8	9,6	0,7	22,6	20,6	0,91	11
Matam	6,6	4,3	0,65	17,7	16,7	0,94	12,4
Sédhiou	15,7	6,1	0,39	40,7	20,7	0,51	14,6
St Louis	17,4	14,4	0,83	34,2	32,7	0,96	18,3
Tamba	11,3	5,9	0,52	23,7	15,3	0,65	9,4
Thiès	25,8	22,2	0,86	40,3	37,6	0,93	15,4
Ziguinchor	56	37,9	0,68	70,7	<b>61,8</b>	0,87	23,9
<b>SENEGAL</b>	22,2	16,5	0,74	33,6	28,6	0,85	12,1

Source RNSE 2010 ; 2014/DPRE

**Constats :** en 2014, Ziguinchor a enregistré la meilleure performance du TBS Filles (61,8%) suivi de Dakar 39,5% et Thiès (37,6%). Les plus faibles scores sont à l'actif de Kolda, Kaffrine, Diourbel et Kédougou avec respectivement 4% ; 6,7% et 7,2%. Dans toutes les régions, l'indice de parité est en faveur des garçons comme en 2010.

Sur la période 2010-2014, la scolarisation des filles au secondaire s'est améliorée dans toutes les régions. La croissance en valeur absolue maximale est notée à Dakar (14,9 points de pourcentage) suivi de St Louis et de Thiès (gains respectifs de 13,8 et 13,6 points. Kolda a enregistré l'accroissement le plus faible (1,5 point) suivi de Kaffrine (3,4points) et Tamba (5 points).

➤ **Accès aux séries scientifiques**

Au regard du contexte actuel marqué entre autre par une « **économie du savoir** », la constitution et le développement d'une masse critique de ressources humaines qualifiées en science, technique et technologique, est indispensable pour répondre aux exigences du marché du travail, renforcer la productivité et la compétitivité de notre économie. La mondialisation des échanges, le développement et le potentiel extraordinaire qu'offrent les TIC dans tous les domaines de la vie, exigent une mise à niveau de notre école pour la mettre en phase avec cette révolution technologique et avoir des profils de sorties adaptés et en quantité requise. Ainsi, du DIPE au Secondaire, la formation scientifique de base des enfants doit être une préoccupation partagée par toute la communauté éducative. A cet effet, le renforcement de la formation des filles qui représentent environ la moitié des effectifs dans le secteur secondaire, participe des défis à relever. Les disparités inter régionales doivent être résorbées ou grandement réduites. Les données ci-dessous donnent une situation de référence que chaque académie devra rapidement faire évoluer positivement. Le développement local et l'émergence de notre pays seront entre autres à ce prix.

En 2014, seuls 29,8% des élèves orientés en seconde sont inscrits en séries scientifiques contre 29,1% en 2013 : soit un léger progrès d'environ 0,7 point.

La proportion de filles dans ces nouveaux admis est passée de 25,1 à 26,9 % (gain de 1,8) ; quant à celle des garçons, elle a légèrement régressé en passant de 32,5 à 32,3%. En 2014, à l'exception de la région de **Kédougou (25,6 % pour les filles contre 23,8 pour les garçons)** l'indice de parité est en faveur des garçons. Les régions de Sédhiou et Ziguinchor avec environ un taux de 10%, ont réalisé les plus faibles performances dans la transition des filles vers les filières scientifiques. Les 3 académies de Dakar (Dakar, Pikine Guédiawaye et Rufisque) ont enregistré respectivement (40,5% ; 39,5% ; 35,5%) les Taux de transition les plus élevés et sont largement au-dessus de la moyenne nationale.

Entre 2010 et 2014, la faiblesse du **Taux global d'accès en seconde «S»** passage de **34,5% à 29,8 % des inscrits** (soit un recul de 4,7 points de pourcentage), limite la participation des élèves aux enseignements scientifiques du secondaire général. En outre des disparités importantes sont à noter entre les régions sur la participation des filles comme l'illustre le tableau ci-dessous.

**Tableau 11** : Evolution de la part des filles dans les effectifs des «élèves scientifiques» de2010 -2014

Académies	Part des filles dans les effectifs des «séries scientifiques»		Croît en valeur absolue 2010-2014
	2010	2014	
Dakar	40,96%	45,31%	4,35%
Diourbel	31,64%	37,77%	6,13%
Fatick	26,76%	36,85%	10,09
Kaffrine	23,29%	32,91%	9,62%
Kaolack	27,92%	32,51%	4,59%
Kédougou	x <sup>20</sup>	28,36%	28,36%
Kolda	23,77%	25,59%	1,82%
Louga	33,94%	38,22%	4,28%
Matam	32,64%	37,67%	5,03%
Sédhiou	17,76%	22,01%	4,25%
St-Louis	29,40%	43,22%	13,82%
Tamba	24,91%	32,78%	7,87%
Thiès	34,97%	39,33%	4,36%

<sup>20</sup> Académie non créée à cette date

Ziguinchor	25,82%	30,99%	5,17%
<b>Sénégal</b>	<b>34,71%</b>	<b>39,76%</b>	<b>5,05%</b>

Source : Base de données DPRE

**Constats :** en 2014, Dakar enregistre le plus fort taux de participation des filles aux filières scientifiques (45,3%), suivi de St Louis (43,22%) Thiès 39,3%. Le plus faible Taux est à l'actif de Sédhiou avec 22% ; suivent ensuite Kolda 25,6% et Kédougou 28,36%. Sur la période 2010-2014 St Louis avec un gain de 13,8points de pourcentage, a réalisé l'accroissement le plus important de la participation des filles ; à l'opposé Kolda avec 1,8% d'accroissement du taux, a enregistré le plus faible progrès.

### 1.1.5 Alphabétisation de la population âgée de 10 ans et plus

Facteur important d'autonomisation des populations, l'alphabétisation est aussi un levier transversal concourant à la réalisation des OMD. Considérons les données ci-dessous en rapport avec les valeurs de l'indicateur en 2013.

Tableau 12 : Taux d'alphabétisation au Sénégal en 2013

Cibles		Taux d'alphabétisation
Population âgée de 10 ans et plus	Globale	45,4 %
	Hommes	53,7%
	Femmes	37,7%
	<b>Ratio F/H</b>	<b>0,7</b>
Milieu rural	Femmes	<b>25,9%</b>
	Hommes	42,3%
Jeunes de 25 à 29 ans	Femmes	<b>33,5%</b>
	Hommes	51,2%
Jeunes de 30 à 34 ans	Femmes	<b>29,3%</b>
	Hommes	49,0%
Jeunes de 35 à 39 ans	Femmes	<b>28,5%</b>
	Hommes	51,2%

Source : Rapport RGPHA/ ANSD 2013

**Constats et analyse :** moins de la moitié de la population âgée de 10 ans et plus est alphabétisée (45,4%). Les femmes avec un Taux de 37,7% sont moins alphabétisées que les hommes (53,7%). Le ratio F/H est à 0,7 soit 7 femmes alphabétisées contre 10 hommes.

En milieu rural, environ une femme sur quatre seulement est alphabétisée (25,9%).

Concernant les jeunes âgés e 25 à 39 ans, on constate que les jeunes filles avec un taux variant de 28,5 à 33,5%, sont moins alphabétisées que les jeunes hommes (environ 50%). Cette situation est lourde de conséquence car rendant difficile une formation professionnelle requise pour qualifier cette population potentiellement active en vue de son insertion dans le marché du travail et sa contribution à la compétitivité de notre économie. Ainsi, et au regard de leur poids démographique (environ 54,4% de la population sont âgés de 15 à 64 ans) l'éducation de base et la qualification des jeunes et adultes analphabètes, sont des défis à relever d'urgence pour renforcer le capital humain, outiller cette population potentiellement active dont la moitié constituée de femmes est généralement vulnérable. Ainsi, on éviterait la transmission générationnelle de la pauvreté. Le tableau ci-dessous donne la situation du taux d'alphabétisation selon les régions.

Tableau 13 : Taux d’alphabétisation des populations de 11ans et plus selon les régions

	Femmes	Hommes	Ratio F/H
Dakar	69	54,8	1,26
Diourbel	21,4	40,3	0,53
Fatick	41,7	56,6	0,74
Kaffrine	28,3	51	0,55
Kaolack	38	55,8	0,68
Kédougou	23,8	42,6	0,56
Kolda	25,8	40,4	0,64
Louga	27,1	42,2	0,64
Matam	20,7	29,9	0,69
Sédhiou	30,4	55,2	0,55
St-Louis	35,5	47,2	0,75
Tamba	20,2	33	0,61
Thiès	40	54,4	0,74
Ziguinchor	52,5	71,7	0,73
Sénégal	<b>37,7</b>	<b>53,7</b>	0,70

Source : RGPFA 2013/ANSD

**Constats : Dakar avec 69,0%** a le Taux d’alphabétisation des femmes le plus élevé ; suivi de Ziguinchor avec 52,5% Thiès et St Louis avec respectivement 40 % et 35,5%. Le Taux le plus faible est enregistré à Tamba 20,2%; suivent Matam avec 20,7 % et Diourbel 21% A l’exception de Dakar, l’indice de parité est en faveur des hommes dans toutes les autres régions.

La faiblesse du taux d’alphabétisation des femmes dans toutes les régions à l’exception de Dakar, est un handicap certain limitant la productivité de ces agents économiques, l’impact des politiques sanitaires, l’encadrement scolaire des enfants etc. ***L’analphabétisme contribue ainsi au maintien de la population victime dans la pauvreté avec ses conséquences négatives sur le développement individuel, celui des ménages et du pays.***

## II. EFFICACITE INTERNE DU SYSTEME EDUCATIF

L’efficacité interne du système éducatif renvoie à sa capacité de maintenir les élèves et de promouvoir leur réussite. Elle est appréciée ici par les taux de redoublement, d’abandon et de réussite aux examens de fin de cycle.

### 1.1.6 Redoublements et Abandons

#### 3.2.1.1 Redoublements et Abandons au cycle élémentaire

En 2014, le Taux moyen de redoublement des filles au Sénégal est 2,9% contre 3,1% pour les garçons. Le redoublement a significativement baissé sur la période 2009-2014 (de 3,3 % pour les garçons et 3,5 points pour les filles) suite notamment aux mesures administratives qui l’encadrent<sup>21</sup>.

Le Taux d’abandon s’élève à 7,4% pour les filles contre 8,0% pour les garçons (IP : 0,93 en faveur des filles). Sur la période (2009-2014) l’indicateur est passé de 10,2% à 7,4 % pour les filles et de 10,4% à 8,0

<sup>21</sup> Le redoublement est apparu comme un gaspillage énorme de ressources et ne garantit pas la qualité recherchée selon les études du PASEC. Dans ce sens, une circulaire a été prise dès 2005 avec pour objectifs la suppression des répétitions intra étape et la limitation des redoublements inter étape à un maximum de 7 % en 2007.

% pour les garçons : soit une baisse respective de 2,8 et 2,4 points. Les classes du CI (9,3%) et du CMI (16,8%) sont les plus affectées par ce problème.

Sur le plan régional pour 2014, le redoublement des filles est contenu au voisinage de 3% dans la plupart des régions. Dakar a enregistré le taux maximum (3,8%) ; il est suivi de Diourbel et Thiès 3,1% chacun. Le taux minimum est à l'actif de Matam avec 1,8%.

Quant au taux d'abandon des filles, il est élevé dans cinq régions : Kaffrine (16,8%), Tamba (14,6%), Louga (11,4%), Kaolack (10,8%) et Sédhiou 10,3%. Il gravite entre 6 et 10 % pour les autres régions. Dans 5 régions, l'Indice de parité du taux d'abandon est en défaveur des Filles (Diourbel, Kaffrine, Kédougou, Kolda et Sédhiou).

Le cycle primaire est ainsi confronté à un problème de maintien des élèves qui contribue à minorer l'achèvement et les performances du système éducatif (efficacité et efficience). Notons cependant que les filles redoublent et abandonnent moins que les garçons globalement; cependant au niveau régional ce constat est inverse pour Kédougou, Kolda et Sédhiou. Aussi, les filles abandonnent plus que les garçons dans 5 régions : Kédougou (4,6 contre 4,1%) ; Diourbel (9,9% contre 7,4% pour les garçons) ; Sédhiou (10,3% contre 9,3%), Kolda (6,3% contre 5,2%) ; et Kaffrine (16,8% contre 14,5%).

### 3.2.1.2. Redoublements et Abandons au cycle Moyen et secondaire

#### ➤ Redoublement dans le cycle moyen :

Le taux de redoublement global est de 20,0% en 2014 contre 16,0% en 2009 soit un accroissement de 4 points de pourcentage. L'indicateur rapporté aux Filles est passé de 16,6 % à **20,4%** (soit une augmentation de 3,8 points) et de 15,5 % à **19,6%** pour les garçons (+ 4,1points de pourcentage).

Au niveau régional, onze régions (sur 14) ont un Taux de redoublement des filles au-dessus de la moyenne nationale. A Fatick, Sédhiou, Kaffrine Kolda, Kaolack et St louis, **au moins 1 fille sur quatre redouble en 2014**. Les filles redoublent plus que les garçons.

Les régions de Dakar (15,3%), Louga (16,4%° et Thiès (16,6%) ont été les moins affectées.

Sur la période 2009\_2014, on note que **le redoublement est en croissance** dans toutes les régions (à l'exception de Thiès où il a connu une légère baisse de 0,9% pour les filles et 0,4% pour les garçons). Le tableau ci-dessous illustre la situation.

Tableau 14 : Evolution du Taux de redoublement au Moyen 2009-2014

	2009		2014		Ecart TR 2009_2014	
	Garçons	Filles	Garçons	Filles	Garçons	Filles
Dakar	14,4%	14,3%	15,9%	15,3%	1,5%	1,0%
Diourbel	15,60%	16,90%	20,0%	22,8%	4,4%	5,9%
Fatick	17,80%	19%	26,6%	29,0%	8,8%	10,0%
Kaffrine			23,1%	26,6%	23,1%	26,6%
Kaolack	17,70%	20,70%	21,1%	24,7%	3,4%	4,0%
Kédougou			19,8%	22,4%	19,8%	22,4%
Kolda	18,30%	21,30%	22,2%	24,8%	3,9%	3,5%
Louga	9,70%	11,20%	14,7%	16,4%	5,0%	5,2%
Matam	8,90%	10,90%	21,0%	22,5%	12,1%	11,6%
Sédhiou			25,5%	27,7%	25,5%	27,7%

St-Louis	13,50%	15,80%	22,3%	24,5%	8,8%	8,7%
Tamba	16,50%	19,30%	20,2%	21,4%	3,7%	2,1%
Thiès	17,20%	17,50%	16,8%	16,6%	-0,4%	-0,9%
Ziguinchor	14,60%	16%	20,9%	21,6%	6,3%	5,6%
SENEGAL	15,50%	16,60%	19,6%	20,4%	4,1%	3,8%

Sources RNSE 2009 ; 2013

➤ **Abandon dans le cycle moyen:**

En 2014, ce phénomène a concerné 8,2% des effectifs inscrits dont 8,4% de garçons et 8,0% de filles. Par rapport à 2009, l'indicateur pour les garçons affichait 10,2% soit une baisse de 1,8 point de pourcentage ; par contre pour les filles (7,8%), il y'a une légère hausse de 0,2 point.

**Sur le plan régional**, le tableau ci-dessous renseigne sur la situation des abandons en 2009 et 2014 dans le sous-secteur du Moyen.

Tableau 15 : Taux d'abandon au Moyen dans les régions en 2009 et 2013

	Taux d'abandon					
	2009			2014		Ind Parité
	Garçons	Filles	Ind. parité	Garçons	Filles	
Dakar	11,5%	3,1%	0,27	10,20%	4,6%	0,45
Diourbel	14,2%	16,2%	1,14	10,90%	10,5%	0,96
Fatick	11,3%	9,9%	0,88	8,80%	7,3%	0,83
Kaffrine				5,30%	9,6%	1,81
Kaolack	7,3%	8,8%	1,21	6,20%	8,1%	1,31
Kédougou				15,00%	21,2%	1,41
Kolda	15,4%	17,0%	1,10	9,60%	10,3%	1,07
Louga	15,7%	16,6%	1,06	10,80%	8,2%	0,76
Matam	7,0%	6,1%	0,87	10,00%	11,6%	1,16
Sédhiou				7,70%	10,3%	1,34
St-Louis	11,7%	13,4%	1,15	3,60%	4,9%	1,36
Tamba	9,7%	11,8%	1,22	12,10%	11,7%	0,97
Thiès	6,8%	6,3%	0,93	5,80%	3,6%	0,62
Ziguinchor	4,3%	3,7%	0,86	7,60%	9,4%	1,24
SENEGAL	10,2%	7,8%	0,76	8,40%	8,0%	0,95

Sources RNSE 2009 ; 2013

**Constats:** en 2009 l'abandon des filles est plus marqué que celui des garçons dans **6 régions** sur les onze que comptait le Sénégal soit 54,5%. Le phénomène était plus important à Tamba et Kaolack avec des Indices de parité respectifs de 1,22 et 1,21. Les filles abandonnaient le moins à Dakar (indice de 0,27).

En 2014 l'indice de parité du taux d'abandon F/G est supérieur à l'unité dans **8 régions** sur 14 soit 57,1% : l'ampleur de l'abandon des filles s'est donc étendue horizontalement. A Kaolack, Kolda et St Louis, l'indicateur est resté en défaveur des filles. Les 3 nouvelles régions (Kédougou, Kaffrine et Sédhiou) ont grossi le lot des zones où les filles abandonnent plus que les garçons. Des progrès sont par contre notés dans la rétention à Diourbel, Kolda, Louga, St Louis et Thiès.

➤ **Au secondaire général**

Le taux de redoublement global est passé de 19,8% en 2009 à 21,9 % en 2014 soit un accroissement de 2,1 points de pourcentage. Rapporté au genre on constate que le Taux de redoublement des garçons est passé de 19,4% à 21,4 % soit un gain de 2,0 points ; celui des filles a évolué de 2,1 points en passant de 20,4% à 22,5%.

Au niveau régional : en 2014 Kolda avec 35,1 % est l'académie où les filles redoublent le plus. Dans **sept régions** sur les quatorze (Kolda, Ziguinchor, Fatick, Matam, Sédhiou, Kédougou, St louis), **le taux de redoublement des filles dépasse les 25%**. A Sédhiou, Louga, Kaolack, Tamba et Thiès, l'indicateur est en baisse sur la période et ce tant pour les filles que les garçons. (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 16 : Redoublement au secondaire général2009\_2014

Régions	2008_2009 (a)		2013_2014 (b)		Ecart (b-a)	
	G	F	G	F	G	F
Dakar	15,00%	14,90%	16,20%	16,70%	1,20%	1,80%
Diourbel	7,00%	7,20%	17,90%	18,90%	10,90%	11,70%
Fatick	28,50%	28,50%	26,10%	31,70%	-2,40%	3,20%
Kaffrine	0,00%	11,10%	22,70%	23%	22,70%	11,90%
Kaolack	27,40%	24,90%	19,30%	20,80%	-8,10%	-4,10%
Kédougou			21,40%	30,20%	21,40%	30,20%
Kolda	19,10%	19,30%	34,60%	35,10%	15,50%	15,80%
Louga	18,70%	23,60%	17,20%	18,40%	-1,50%	-5,20%
Matam	10,60%	13,90%	25,70%	27,30%	15,10%	13,40%
Sédhiou	44,90%	54,70%	25,40%	25,70%	-19,50%	-29,00%
St-Louis	14,20%	21,20%	22,20%	26,60%	8,00%	5,40%
Tamba	28,30%	28,30%	19,20%	24,30%	-9,10%	-4,00%
Thiès	20,90%	24,90%	22,50%	23,80%	1,60%	-1,10%
Ziguinchor	23,50%	29,40%	27,60%	29,80%	4,10%	0,40%
<b>SENEGAL</b>	<b>19,40%</b>	<b>20,40%</b>	<b>21,40%</b>	<b>22,50%</b>	<b>2,00%</b>	<b>2,10%</b>

Sources RNSE/DPRE 2008 ; 2014

### 1.1.7 Résultats aux examens scolaires

L'efficacité interne du système éducatif est aussi interrogée à travers les résultats des apprentissages des élèves que les examens de fin de cycle s'efforcent d'évaluer. Les performances pour le CFEE, le BFEM et le BAC général sont examinées ci-dessous.

Tableau 17. Résultats aux examens scolaires en 2014

Régions	CFEE		BFEM		BAC	
	G	F	G	F	G	F
Dakar	57,4	59,4	36,23%	32,34%	39,50%	35,40%
Diourbel	34,7	28,9	48,20%	37,80%	38,50%	29,20%
Fatick	26,7	23,3	43,20%	39,20%	39%	31,50%
Kaffrine	24,9	20,1	67,40%	50,50%	26,10%	16,90%
Kaolack	34,9	30,1	47,40%	37,30%	34,60%	26,30%
Kédougou	43,6	37	56,20%	45,80%	21,80%	25,60%
Kolda	27,3	24,3	50,10%	44,70%	20,60%	15,10%
Louga	34,8	29,7	48,20%	39,10%	35,60%	25,60%
Matam	24,7	20,5	70,30%	60,90%	48,40%	37,10%
Sédhiou	17,1	14	47,50%	41,30%	36,70%	27,80%
St-Louis	28,2	23,6	49,20%	40,60%	21%	13,90%
Tamba	20,4	18,4	52,70%	44,20%	29,80%	22,40%
Thiès	39,6	35,9	44,70%	36,90%	38,20%	29,70%
Ziguinchor	43,4	44,8	60,80%	59,90%	22,50%	17,60%
<b>SENEGAL</b>	<b>35,8</b>	<b>33</b>	<b>46,30%</b>	<b>39,00%</b>	<b>34,10%</b>	<b>29,10%</b>

Source : RNSE 2014

**Constats** : globalement les taux de réussite aux examens sont insuffisants. Les Indices de parité sont en faveur des garçons pour ces examens de fin de cycle: **les garçons réussissent mieux que les filles**. Ce constat est transversal au niveau régional. En effet, en dehors de Kédougou pour le BAC, les taux de réussite des garçons sont supérieurs à ceux des filles dans toutes les régions.

**Evolution des résultats aux examens scolaires en 2010-2015** : sur la période 2010-2014 l'analyse des résultats de fin de cycle (CFEE, BFEM, BAC) au niveau national, montre une tendance baissière des performances (TAMA négatifs) des filles comme des garçons, problème plus marqué chez les premières: le TAMA des Taux de réussite des Filles est plus grand en valeur absolue que celui des garçons et ce, pour tous les examens (cf. tableau ci-dessous).

Tableau 18 ; Evolution des Taux de réussite (TR) au CFEE, BFEM BAC 2010-2014.

	TR 2010		TR 2014		TAMA	
	F	G	F	G	F	G
<b>CFEE</b>	66,50%	70,80%	33%	35,80%	-16,0%	-16,0%
<b>BFEM</b>	43,70%	51,00%	39,00%	46,30%	-2,80%	-2,40%
<b>BAC</b>	41,60%	42,60%	29,10%	34,10%	-8,55%	-5,41%

Sources RNSE 2010 ; 2014

L'analyse des tendances des performances régionales sur la période 2010-2014 révèle :

- **Au CFEE** : le TAMA du Taux de réussite des filles comme celui des garçons sont négatifs pour l'ensemble des régions traduisant une régression de l'indicateur. Les régions de Louga, Matam, Tamba et St Louis ont enregistré les reculs les plus marqués. La baisse minimale du Taux de réussite est notée à Dakar.
- **Concernant le BFEM**, dans 9 régions sur 14 on note une régression de la réussite des filles et des garçons; Dakar, Fatick et Kédougou (avec les TAMA respectifs de -5,2% ; -4,5% et -4,5%) ont connu les reculs les plus marqués dans la réussite des filles dont la dégradation reste par ailleurs plus

importante que celle des garçons dans la plupart des régions. Par contre les régions de Kolda (TAMA 13,3%) et Matam (TAMA : 6,5%) ont enregistré un progrès assez significatif dans la réussite des filles.

- **Au niveau du Bac**, le TAMA des Taux de réussite est négatif dans l'ensemble des régions et ce aussi bien pour les filles que les garçons. Les régions de Louga, Kaffrine et Kaolack ont connu les plus fortes régressions en matière de réussite des Filles (TAMA respectifs -19% ; - 17,8% ; -13,5%).

En somme, au regard de l'importance des taux de redoublement, d'abandon et de la faiblesse des Taux de réussite aux examens dans les cycles examinés, la rétention des élèves (particulièrement des filles), l'efficacité et l'efficience du système d'éducation de base sont grandement affectés. Cette situation dans l'immédiat contribue à limiter les niveaux d'instruction des enfants et à moyen et long terme, constitue une menace pour le développement du Capital humain, l'égalité de chances et de conditions pour les femmes et les hommes afin de leur permettre de participer pleinement à la production économique et de jouir équitablement du fruit de la croissance.

Aussi, à la lumière du diagnostic de la situation de l'accès des filles au service éducatif, de la rétention dans le système et des performances enregistrées, on notera particulièrement l'importance des disparités régionales telles que résumées ci-dessous :

**Tableau 19 : Disparités régionales dans l'accès des Filles à l'éducation et leur rétention**

Composantes	TBPSF	TAPF	TT 6 <sup>ème</sup> F	TBSF EMG	Part F Ef Sc.
ACCES	Zig: 45,0 DKR: 26,0 Loug: 22	Zig: 90,0 DKR: 87,4 Mat:83,4%	Zig: 92,0 DKR: 90,0 Thies: 90,7 St Louis: 89,3	Zig: 96,1 DKR:76.6 Fat:73,9	DKR: 45,3 Loug:38,2 Zig:31
	Mat: 9,7 DBL: 6,7 Kaf: 4,7	Tamba 75,6 Loug: 75 DBL: 53,5% Kaf: 47%	Kaf: 73,8 Ked: 73,7 Kolda 70,8 Tamba: 58,6	Tamba: 34,1 Kaf: 23,5 DBL:29	Ked: 28,3 Kolda: 25,6 Sedh: 22,0
QUALITE	<b>T AbF EE</b>	<b>T RedF EMG</b>	<b>T RedF ESG</b>	<b>T AbF EMG</b>	<b>T CFEE</b>
	DKR:2,2 Ked: 4,6 St Louis: 6	DKR:15,3 Loug: 16,4	DKR: 16,7 Loug: 18,4 DBL: 18,9	DKR: 4,6 St Louis: 4,9 Thiès: 3,6	DKR:59,4 Zig: 44,8 TH:36
	Kaf: 16,8 Tamba:14,6 Loug: 11,4 Kaolak:10,8	Fatick: 29,0 Sedh: 27,7 Kaf: 26,6	Kold: 35,1 Ked: 30,2 Zig: 29,8	Ked: 21,2 Mat: 11,6 DBL: 10,5 Kolda: 10,3	Sedh: 14 Tamba 18,4 Kaf: 20,1 Matam: 20,5

Sources : RNSE 2014/ DPRE

### III. OU EN SOMMES-NOUS ?

Une tentative de synthèse de la situation de l'éducation est présentée ci-dessous à travers les résultats d'un « **indice de développement de l'Education de base** », sur le plan national, régional et selon le genre. Cet indice intègre les performances des indicateurs suivants: **(i)**Taux Brut de Préscolarisation ; **(ii)**Taux d'Achèvement du Primaire; **(iii)** TBS au Moyen; **(iv)** TBS au Secondaire général ; **(v)** Proportion d'élèves Scientifiques dans les effectifs globaux du secondaire général; **(vi)** Taux de réussite au CFEE ; **(vii)** Taux de Survie au Moyen ; **(viii)** Taux de réussite au BFEM ; **(ix)** Taux de réussite au BAC; **(x)**

Taux d’alphabétisation. Ces variables explicatives sont pondérées au regard des enjeux respectifs rapportés aux orientations du secteur dans le cadre du PAQUET-EF (2013-2025). Le tableau ci-dessous présente les résultats de l’IDEB calculés<sup>22</sup> pour 2014 et établit ainsi une situation de référence des effets de l’éducation de base pour les populations ciblées par région.

**Tableau 20 : IDEB selon les régions et le genre 2014**

Régions	IDEB F	IDEB G	Indice Parité IDEB
Dakar	61,68%	63,11%	0,98
Diourbel	34,39%	40,53%	0,85
Fatick	50,53%	52,74%	0,96
Kaffrine	31,03%	39,44%	0,79
Kaolack	46,21%	53,12%	0,87
Kédougou	42,56%	54,39%	0,78
Kolda	38,06%	48,97%	0,78
Louga	43,18%	45,96%	0,94
Matam	42,66%	42,63%	1,00
Sédhiou	40,01%	55,22%	0,72
St Louis	50,92%	52,25%	0,97
Tamba	37,16%	45,46%	0,82
Thiès	54,73%	58,01%	0,94
Ziguinchor	64,13%	70,60%	0,91
<b>Sénégal</b>	<b>51,87%</b>	<b>52,97%</b>	<b>0,98</b>

**Constats :** l’IDEB s’élève à **51,8% pour les filles contre 52,9 pour les garçons** ce qui renseigne sur le niveau d’accès et de qualité du service éducatif pour ces bénéficiaires. Ce niveau de performance, légèrement supérieure à la moyenne, traduit l’étendue du chantier à adresser par le système éducatif pour améliorer son efficacité. Globalement l’indicateur est en faveur des garçons (indice de parité : 0,98).

Au niveau régional, Ziguinchor (64,1%) a réalisé la performance maximale pour les Filles alors que Kaffrine avec 31, 0% est la moins performante. Huit régions (soit 57%) ont un IDEBF en deçà de 50%. En dehors de Matam l’IDEB est en faveur des Garçons dans toutes les régions.

**Figure 1 ; carte IDEBF selon les régions en 2014**

<sup>22</sup> Méthode de calcul, voir annexe

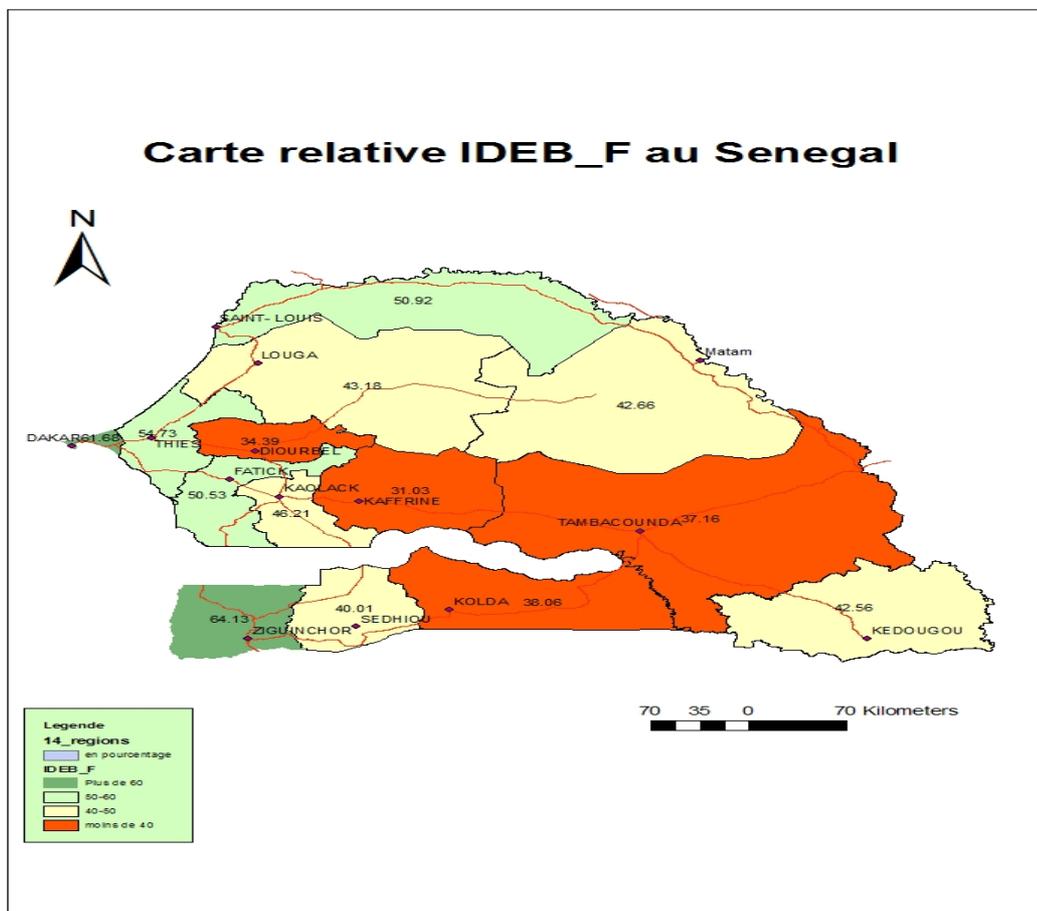
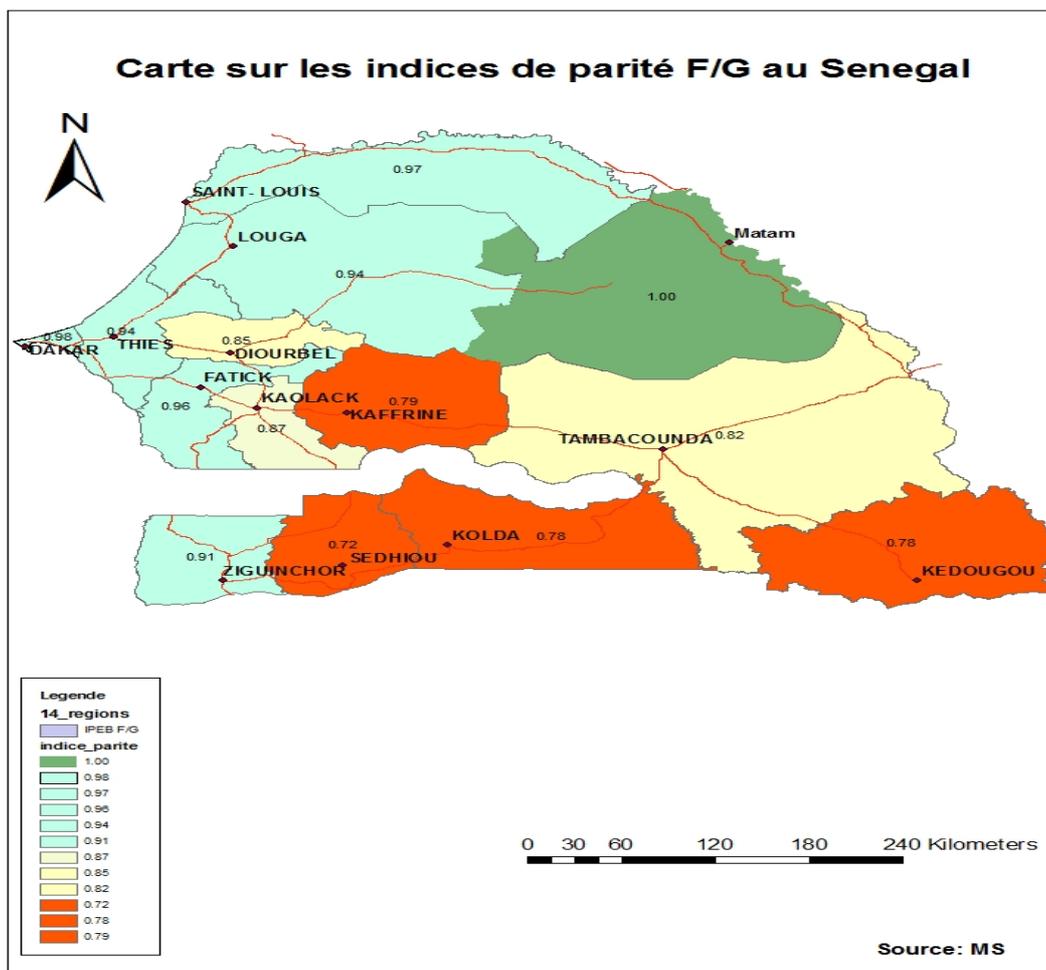


Figure 2 : Carte IDEB selon les régions en 2014



#### IV. FACTEURS LIMITANT LES PERFORMANCES SCOLAIRES DES FILLES

Malgré les avancées importantes enregistrées dans l'accès des filles au service éducatif particulièrement au Primaire et au moyen, une partie significative de la demande d'éducation reste encore non ou mal prise en charge, les décrochages sont encore importants, les réussites insuffisantes. La corrélation entre cette situation et les quelques facteurs présentés ci-dessous, a été prouvée par diverses études empiriques. Elle est étayée aussi par le tableau ci-dessous.

Tableau 21 : Coefficient de Corrélation IDEBF\_Pauvreté\_Analphabétisme\_Mobilité Enseignants

IDEBF_I.Pauvreté	IDEBF_Analpa Total	IDEBF_Analpa Femmes	IDEBF_Analpa Hommes	IDEBF_Mob Enseignants
- 0,34	- 0,83	- 0,88	- 0,69	- 0,58

**4.1 Constats et analyse de la corrélation IDEB\_Pauvreté des ménages :** l'indice de corrélation s'élève à - **0,34** ce qui traduit une relation assez significative entre les deux variables qui évoluent en sens inverse. En effet, l'insuffisance de ressources des familles démunies, conduit à des arbitrages souvent au détriment des dépenses d'éducation de leurs enfants qui sont ainsi désavantagés par rapport à leurs pairs de familles nanties. Certains enfants sont ainsi non ou déscolarisés pour travailler (en 2013, 29% des enfants des ménages les plus pauvres travaillent, contre 2% pour ceux dont les parents sont les plus

aisés)<sup>23</sup>. Les régions de Fatick (affectée par l'exode des jeunes filles travailleuses vers Dakar) de Matam, Louga et Diourbel (travail des garçons dans l'élevage, le commerce et le transport) sont des cas illustratifs. La pauvreté limite ainsi l'accès et la qualité de l'éducation des enfants : on note 40% de Taux de fréquentation scolaire chez les enfants travailleurs âgés de 5 à 14 ans<sup>24</sup> contre 52% pour le global de la tranche d'âge; soit un écart de 12 points de pourcentage. Bien que les régions de Kolda, Kédougou, Sédhiou, Tamba, Fatick et Kaffrine soient les plus touchées par la pauvreté, en 2011, 62,4% des ménages ruraux et 45,9% de ceux urbains sont pauvres<sup>25</sup>. Notons aussi que l'analphabétisme (46,3% des hommes et 62,3 % des femmes; en milieu rural ; cet handicap touche 74,1 % des femmes) et le manque de qualification professionnelle (89,5% des sujets âgés de 6 ans et plus dont 92,5% de femmes contre 86,3% d'hommes), favorisant le chômage surtout des jeunes, contribuent à la pauvreté.

#### **4.2 Analphabétisme ou faiblesse du niveau d'instruction des Parents :**

Le coefficient de corrélation entre le Taux d'analphabétisme global (Hommes et Femmes) et l'IDEB s'élève à - 0,83 ; rapporté à l'analphabétisme des femmes seulement, l'indice s'élève à - 0,89 contre 0,69 pour les hommes. Ces résultats traduisent une relation très forte entre l'analphabétisme des parents et le niveau de scolarisation de leurs enfants plus influencés par l'analphabétisme de la mère que par celui du père: ainsi plus la proportion de femmes analphabètes est élevée, moins l'IDEBF est fort. Il est aussi avéré que les parents influencent beaucoup l'avenir professionnel de leurs enfants. Aussi, plus les parents (particulièrement les mères) ont un niveau d'instruction faible, moins ils sont enclins et capables pour accompagner la scolarisation de leurs enfants. Ainsi le travail des enfants facteur de déscolarisation, touche 16% des enfants dont les mères ne sont pas instruites contre seulement 2% pour ceux dont la mère a, au moins, le niveau du Secondaire<sup>26</sup>. Les régions de Matam, Tamba, Diourbel, Kédougou ont les taux d'analphabétisme des femmes les plus marqués (79,3% ; 79,8% ; 78,6% ; 76,2%). Notons enfin que l'analphabétisme influence plus négativement l'IDEB que la pauvreté des ménages.

**4.3. Des Insuffisances de l'offre d'éducation :** au-delà des curricula peu adaptés à la demande d'éducation de certaines populations, l'offre de service éducatif est encore limitée par diverses contraintes dont:

✓ **Mobilité des enseignants :** le coefficient de corrélation de l'indice de mobilité des Enseignants avec l'IDEB des Filles est à - 0,6 : ce résultat traduit une relation assez forte entre les deux variables qui évoluent en sens contraire : plus une zone est affectée par la mobilité des enseignants plus ses performances scolaires pour les filles diminuent. Les régions de Matam, Fatick, Kédougou, Tamba et Kaffrine avec des indices respectifs de l'IDEBF : 61% ; 61% ; 55% ; 52% ; 52%) sont particulièrement éprouvées par la mobilité de leurs enseignants. La gestion encore peu rationnelle des Enseignants participe des facteurs explicatifs: l'allocation ne tient pas compte systématiquement des besoins sur le terrain ; en outre, des classes sont fermées faute de maîtres alors que des surveillants valides et des enseignants en surnombre sont notables dans certaines régions. Des régions telles que Dakar, Thiès aspirent les zones périphériques comme Kédougou, Matam, Kolda, Tamba...cela pose la difficile question de l'attractivité régionale et de mobilité des enseignants.

✓ **La précarité de l'environnement des apprentissages :** en 2014, plus du quart des écoles publiques de l'élémentaire (26,8%) sont sans latrine, environ 30% sont dépourvues d'eau, 8,3% des salles de classes sont sous abris provisoires ; seules 31% sont électrifiées (19% en milieu rural). Ainsi quatre régions (Kolda, Tamba, Kédougou et Sédhiou) sont les plus affectées par ce dénuement en matière d'investissements : environ la moitié de leurs écoles sont sans eau, sans latrine, sans électricité ; elles comptent aussi le plus grand nombre de salles de classe sous abris provisoires ;

---

<sup>23</sup> EDS-MICS 2012-2013/ANSD

<sup>24</sup> EDS-MICS 2012-2013/ANSD

<sup>25</sup> Enquête de suivi de la pauvreté au Sénégal 2011/ ANSD

<sup>26</sup> EDS-MICS 2012-2013/ANSD

✓ **La faiblesse de la formation continuée du personnel sur les questions de genre**: elle limite un traitement égalitaire (ou équitable au besoin) des garçons et des filles, des enseignants et enseignantes au regard de leurs droits et besoins différenciés.

✓ **L'insuffisance du temps de formation initiale**

Le flux important de volontaires de l'éducation (formés intensivement sur une période de courte durée d'environ 6 mois) n'a pas été suivi d'un ajustement concomitant de la formation continuée conséquente; de même que le suivi pédagogique par les Inspecteurs contraints par une insuffisance de moyens et la faiblesse du ratio Inspecteur/ maîtres (1/90), on été des limites.

✓ **Un système d'évaluation peu exploité pour améliorer la qualité des apprentissages**; malgré la place importante donnée en théorie dans les nouveaux curricula à l'évaluation formative, (en vue de la remédiations des insuffisances notées dans les apprentissages), cette pratique tarde à bénéficier de toute l'attention qu'elle requiert dans les processus d'apprentissage.

✓ **l'absence ou l'insuffisance de modèle féminin** (enseignantes): des enseignantes respectueuses des valeurs des communautés particulièrement en milieu rural, engagées dans le développement local, contribueront sans nul doute à vaincre certaines résistances socioculturelles vis à vis de la scolarisation des filles. Ces modèles sont malheureusement peu nombreux dans le personnel éducatif milieu rural.

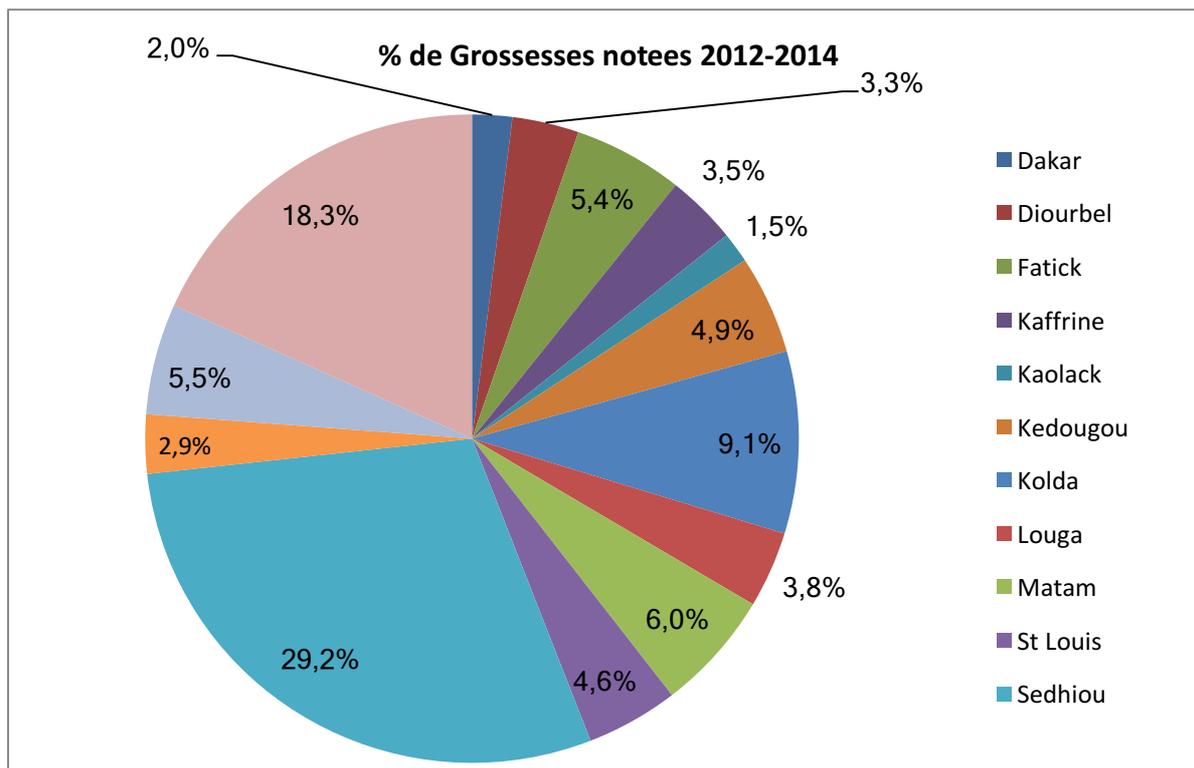
✓ **Perturbations scolaires** : les grèves récurrentes des enseignants et des élèves grignotent sur le temps d'apprentissage et constituent des facteurs de démotivation des enfants, (et de nombreux parents) surtout pour les filles qui à partir d'un certain âge-puberté, doivent mener une course contre la montre biologique : étudier pour se réaliser mais aussi se marier pour faire des enfants avant la ménopause.

**4.4. Enclavement de certaines zones** : l'*Insularité* (îles des départements de Foundiougne, d'Oussouye, de Ziguinchor etc. l'*étendue* de certaines régions (Tamba, Matam), le *relief* accidenté (Kédougou, Bakel) sont des contraintes qui limitent l'accès au service éducatif. Ce qui est illustré par les corrélations négatives (- 0,29) entre d'une part le **TAPF\_ Distance moyenne** des écoles élémentaires et d'autre part le **TBSF\_ Distance moyenne CEM** (Cor : - 0,69). En effet, des surcoûts (frais de pirogue) générés pour rejoindre certaines écoles situées dans les îles, les longues distances à parcourir (parfois dans des sites peu fréquentés sources d'insécurité pour les filles), découragent plus d'une famille pour la scolarisation de leurs enfants.

**4.5. Mariages précoces et grossesses** : la fréquence des mariages et grossesses précoces, constitue une entrave à la scolarisation des filles comme le montre les résultats de l'étude réalisée par le GEEP. Il ressort que Kolda, Sédhiou, Ziguinchor sont les régions les plus touchées. Le graphique ci-dessous illustre la part des régions dans les **1971** cas de **grossesses enregistrées en milieu scolaires sur la période 2012-2014 au Sénégal**<sup>27</sup>.

Tableau 22 : Graphique, Grossesses en milieu scolaire selon les régions

<sup>27</sup>Source: Rapport Etude GEEP "Grossesses en milieu scolaire" 2015



**Source : Rapport Etude GEEP "Grossesses en milieu scolaire" 2015**

Il ressort de cette étude que 54,43% des filles tombées enceintes, abandonnent leur scolarité ; 39,39% redoublent leurs classes tandis que 15,16 % parviennent à reprendre leurs études. Une enquête menée par l'ANSD<sup>28</sup> confirme les tendances haussières de la fécondité précoce des adolescentes.

**4.6. Manque d'intérêt et résistance de certaines populations :** à Kaffrine, Matam, Louga, Sédhiou, Fatick, Diourbel, Kaolack (des poches), on peut noter une certaine persistance de la résistance à l'offre classique de scolarisation introduite au Sénégal à travers la colonisation. En effet, l'école coloniale dès son introduction, par ses contenus et méthodes a été perçue comme vectrice de l'église et de la civilisation occidentale et serait par le fait même en opposition avec l'islam presque millénaire dans ce coin de l'Afrique. Bien entendu, les populations préféraient les écoles coraniques, plus anciennes et en phase avec les valeurs et cultures locales. Citons à ce propos le témoignage historique du Baron Roger en 1827 : «on rencontre des villages dans lesquels, il existe plus de nègres sachant lire et écrire l'arabe qu'on ne trouverait aujourd'hui encore dans beaucoup de campagnes de France, de paysans sachant lire et écrire le français». Les résultats enregistrés en matière de scolarisation décrits ci-dessus, dans bien des régions comme Kaffrine, Diourbel, Kaolack, Louga, Matam, sont grandement minorés par cette insuffisance de l'adhésion d'une partie des populations au modèle d'offre d'éducation proposé. Le développement des écoles franco-arabes (3,8% du réseau public et 28,6% du privé) et le processus de modernisation des Daaras en cours, constituent des pistes de solution à ce problème.

#### **4.7. Faible niveau d'implication des communautés dans la gestion de l'école**

L'implication et la responsabilisation des communautés dans le fonctionnement des structures de gestion, Conseil de Gestion des écoles, (CGE) Association des Parents d'élèves (APE...), est un élément essentiel dans l'amélioration des performances scolaires surtout en matière de maintien des élèves. A

<sup>28</sup> Enquête récente (2014) de l'Agence nationale de Statistique et de la Démographie (ANSD) parue le lundi 12 octobre 2015 dans SENEWEB,

Fatick, comme dans la plupart des autres régions, le manque de moyens, de dynamisme et de formation des membres de ces structures, constitue un handicap à leur efficacité.

#### 4.8. Des forces à consolider

- L'engagement du Gouvernement et de ses partenaires au développement à travers notamment l'allocation de ressources financières importantes au secteur et l'appui ciblé pour l'intégration du genre dans la politique sectorielle;
- Un partenariat dynamique de diverses familles d'acteurs engagées dans la promotion de l'éducation des filles;
- Existence d'un mécanisme de coordination des interventions de l'éducation des filles (CCIEF).

#### 4.9. Opportunités à saisir pour renforcer la scolarisation des filles

- **Plan Sénégal Emergent:** nouveau cadre de référence de la politique du Gouvernement pour l'horizon 2035, **le PSE dans son axe stratégique II** (Capital humain Protection social et Développement durable) convoque l'éducation et la formation pour contribuer au développement du Capital humain, un déterminant de l'émergence visée. L'Education et la formation sont tout aussi importantes pour la bonne Gouvernance, la Paix et la Sécurité (axe stratégique III du PSE) indispensables aux investissements et à la quiétude des populations.
- **Stratégie nationale pour l'Equité et l'Egalité de Genre (SNEEG) actualisée** à la lumière du PSE, elle est le cadre de référence des politiques sectorielles en la matière.
- **Acte 3 de la Décentralisation:** il confère aux collectivités locales plus de responsabilités dans la territorialisation des politiques publiques. Elles sont ainsi interpellées entre autres dans la planification locale et la mobilisation de ressources locales pour renforcer la prise en charges des besoins à la base.
- **Objectifs de Développement Durable à l'horizon 2030:** ce projet de la communauté internationale remplace les OMD. En son objectif 4, « Assurer l'accès de tous à une éducation de qualité, sur un pied d'égalité, et promouvoir les possibilités d'apprentissage tout au long de la vie », l'éducation y demeure comme une préoccupation partagée, à mieux prendre en charge pour l'avènement d'une société plus juste, paisible et égalitaire.

#### Conclusion:

Au total, de 2000 à nos jours, des avancées significatives sont enregistrées dans la scolarisation des filles ; cette dynamique est à renforcer. Cependant, certaines régions restent encore instables, et méritent une attention particulière. Des facteurs socioéconomiques et culturels particuliers pèsent toujours sur l'éducation. Des régions telles que Kédougou, Ziguinchor, Kaffrine, Kolda, Tamba, Matam, Sédhiou, Diourbel, Kaolack, Fatick, et Louga méritent plus d'attention. Aussi, le problème de l'éducation des garçons commence à se manifester dans certaines régions comme Matam, St louis, Louga.

# 3<sup>ème</sup> PARTIE : LES INTERVENTIONS ET LES MECANISMES

(DANS LE MONDE ET AU SENEGAL)

## I. INTERVENTIONS ET INITIATIVES DE COORDINATION POUR LA PROMOTION DE L'EDUCATION DES FILLES

La bataille pour l'équité et l'égalité de chances est devenue un enjeu mondial pour le développement économique et social. Ceci explique sans doute la grande mobilisation des organisations internationales, des Etats et de plusieurs familles d'acteurs à tous les niveaux pour apporter leur contribution pour relever ce défi. Parmi ces organisations, on peut citer : les agences des Nations unies, les organismes internationaux, des instituts dédiés, des réseaux créés, des associations, des ONG...Il serait certes difficile, dans le cas de cette étude, de les mentionner toutes, mais nous nous contenterons de quelques cas en guise d'illustration en mettant l'accent sur leurs missions, les domaines ou stratégies d'intervention et quelques activités phares. Il s'agira de faire le benchmark des bonnes pratiques de mécanismes de coordination afin de mieux adresser les objectifs poursuivis dans l'éducation au Sénégal.

### 1.2 Les acteurs au niveau international

#### a. UNESCO

Mission : L'UNESCO en tant que structure des Nations unies est championne dans la lutte pour les droits pour un développement durable. La promotion de l'égalité des genres c'est-à-dire l'égalité entre les femmes et les hommes est l'une de ses priorités.

Domaines d'intervention : la Recherche, l'appui aux Etats, aux ONG, l'analyse genre pour intégration dans politiques, la création et l'accompagnement des réseaux.

Activités :

Sur les questions de genre, elle :

- ✓ coordonne la préparation, la mise à jour et le suivi du Plan d'Action Priorité Egalité des genres de l'UNESCO;
- ✓ fournit les orientations générales des politiques de mise en œuvre des programmes spécifiques au genre et de la généralisation de l'analyse selon le genre « gender mainstreaming »;
- ✓ suscite, au sein de l'UNESCO et de ses États membres, ainsi qu'aux niveaux régional et mondial, l'engagement politique en faveur de l'égalité des genres et le suivi de la mise en œuvre du Plan d'Action Priorité Egalité des Genres...;
- ✓ appuie le renforcement des capacités de l'UNESCO et de ses États membres en privilégiant notamment des approches holistiques et pluridisciplinaires afin de contribuer à la réalisation des objectifs de développement et plus particulièrement l'égalité des genres ;
- ✓ coordonne la politique de recherche de pointe sur les questions d'égalité des genres dans certains domaines ayant rapport aux champs de compétences de l'UNESCO afin d'améliorer les conseils fournis aux États membres ;
- ✓ coopère avec les organismes du système des Nations Unies, les organisations intergouvernementales internationales et régionales, les grandes ONG internationales, les fondations privées et les partenaires du secteur privé qui soutiennent l'autonomisation des femmes et les initiatives en faveur de l'égalité des genres ;

- ✓ mène des programmes d'orientation et de formation pour accroître les compétences et les aptitudes du personnel l'UNESCO, au siège et dans les bureaux hors-siège, en terme de planification, mise en œuvre et suivi des initiatives attentives au genre et de celles qui cherchent à transformer les attitudes vis-à-vis du genre.

## **b. UNGEI /UNICEF**

### Missions

L'Initiative Accélérée pour l'éducation des filles lancée en 2002 par l'UNICEF, constitue un mécanisme international, qui vise à fournir rapidement des ressources supplémentaires aux pays pour atteindre les objectifs de l'éducation primaire universelle et l'égalité des sexes en éducation.

Domaines d'intervention : Elaboration d'outils, Renforcement de capacité, Plaidoyer auprès Etats et Développement de Partenariat

### Activités :

- ✓ campagne de sensibilisation sur l'importance de l'éducation des filles et d'une éducation de base de qualité en beaucoup de pays africains et du monde
- ✓ mise à disposition de fonds et d'outils pour l'égalité des sexes dans de nombreux pays et auprès de partenaires
- ✓ audits sur l'intégration des différences entre sexes dans les politiques du secteur de l'éducation dans des pays africains
- ✓ formation sur l'égalité des sexes à destination des membres du Mouvement en faveur de l'éducation des filles et des garçons, pour l'ensemble de l'Afrique de l'Est et australe
- ✓ mise en place de réseaux régionaux pour l'accélération de l'éducation des filles
- ✓ tenue d'ateliers régionaux de renforcement de capacités sur l'égalité des sexes et de promouvoir l'utilisation du document cadre
- ✓ élaboration de documents sur les progrès accomplis en matière d'égalité des sexes dans l'éducation
- ✓ UNGEI a encouragé une coordination plus efficace entre les partenaires du développement, les organisations de la société civile et les gouvernements nationaux ex. FAWE, CEDEAO.

## **c. GENRE EN ACTION/OIF**

### Mission :

« Genre en Action » fédère une communauté francophone d'acteurs et d'actrices du genre et du développement, venant d'horizons professionnels, disciplinaires et géographiques multiples. C'est un réseau féministe, militant et opérationnel, dont le but est de renforcer les connaissances et les capacités et de capitaliser les approches sur les questions de genre.

### Domaines d'intervention :

Formation, Information, échanges sur les enjeux et la pratique de l'approche genre et développement

### Activités :

- ✓ Promotion de la dimension genre et développement en tant que dimension essentielle du développement durable aux niveaux national et international
- ✓ Lancement en 2011 du Réseau des observatoires de l'égalité de genre (ROEG) qui fédère des observatoires du genre en Afrique, aux Caraïbes, en Europe et dans l'Océan Indien. Le ROEG a pour mission de renforcer les capacités et les moyens d'action des observatoires membres, en vue d'une observation fiable et indépendante de l'égalité de genre.

- ✓ En 2014, le réseau a mené une étude comparative ayant pour objet de répertorier les pratiques, les moyens d'actions et les contraintes liées à l'observation du genre, un préalable à l'élaboration d'une stratégie d'action commune du ROEG dans le cadre de l'Agenda Post-2015.

#### **d. WILDAF**

##### Missions :

Women in Law and Development in Africa /Femmes, Droit et Développement en Afrique (WILDAF/FeDDAF) est un réseau panafricain d'organisations et d'individus pour les droits des femmes destiné à promouvoir et à renforcer les stratégies qui lient le droit au développement afin d'accroître la participation des femmes aux niveaux local, national et international.

##### Domaines d'intervention

Promotion de la culture pour l'exercice et les respects des droits des femmes en Afrique.

##### Activités :

- ✓ Le réseau est présent et est actif dans plusieurs pays africains
- ✓ Depuis 2004, l'association organise également chaque année des journées de sensibilisation sur les violences domestiques dans les écoles
- ✓ Réalisation d'émissions radio de sensibilisation en langues nationales sur de nombreux thèmes tels que l'importance du mariage civil, la succession, le divorce...

#### **e. FAWE**

##### Missions :

Le FAWE est une organisation non gouvernementale panafricaine qui œuvre pour l'autonomisation des femmes et des filles en Afrique. Il cherche à promouvoir l'équité et l'égalité des genres dans le domaine de l'éducation en encourageant les politiques, les pratiques et les attitudes positives à l'égard des filles. Il est présent dans 32 pays.

##### Domaines d'intervention :

Education des femmes et des filles, renforcement de leurs compétences pour l'amélioration des conditions de vie et d'existence des filles et des femmes.

##### Activités :

- ✓ Elle s'est beaucoup investie dans la recherche sur différents thèmes de l'éducation dont le genre.
- ✓ Le FAWE travaille avec les communautés locales, les écoles, la société civile, les organisations non gouvernementales et les ministères afin d'atteindre l'équité et l'égalité des genres dans l'éducation à travers des programmes ciblés.
- ✓ Il encourage le développement de partenariats pour l'élaboration de politiques et la création d'environnements positifs à l'apprentissage traitant les filles et les garçons sur un pied d'égalité.
- ✓ Le FAWE cherche à influencer la politique mise en place par les gouvernements et contribue à la construction d'une prise de conscience dans l'opinion publique, à démontrer les meilleures pratiques éducatives à travers des modèles efficaces et à encourager l'adoption de ces modèles par les gouvernements et les institutions éducatives.
- ✓ Ses travaux ont permis d'accroître le taux d'inscription des filles dans les écoles, leur taux de rétention ainsi que le taux de réussite scolaire dans les pays où nos Antennes nationales sont présentes.
- ✓ Ils ont permis d'offrir une chance à des filles et des femmes de se rendre à l'école en Afrique subsaharienne et de surmonter la privation matérielle et l'exclusion politique et sociale.
- ✓ depuis 2000, l'ADEA a fait du FAWE son groupe de travail sur la participation féminine.

#### **f. CIEFFA/UA**

##### Missions :

Le Centre International pour l'Éducation des Filles et des Femmes en Afrique est une structure de l'Union Africaine dont le but est de coordonner les actions en faveur de la promotion de l'éducation des filles et des femmes,

Domaines d'intervention :

Formation, Recherche, Communication, appui à l'intégration de l'approche genre dans les politiques et programmes de développement, Renforcement des capacités opérationnelles des différents pays dans le domaine de l'éducation des filles et des femmes en Afrique.

Activités :

- ✓ Le CIEFFA est un observatoire de l'Afrique en matière d'éducation des filles et des femmes, mène des études et recherches et des activités de formation et de capitalisation des expériences des pays africains en matière de promotion de l'éducation des filles et des femmes
- ✓ Les actions entreprises de part et d'autre dans les différents pays pour prendre en charge la problématique du faible niveau d'éducation des filles et des femmes concernent aussi bien l'éducation formelle et non formelle et la profession professionnelle.

## **g. PLAN INTERNATIONAL**

Missions :

Plan International est une Organisation de solidarité internationale (OSI), qui milite pour l'autonomie et les droits des enfants et des jeunes issus de pays en voie de développement, particulièrement ceux qui sont exclus en raison de leur religion, de leur ethnie, de leur lieu de vie et/ou de leur sexe.

Domaines d'intervention :

Lutte contre la pauvreté et la faim, pour la réduction du taux de mortalité chez les enfants de moins de 5 ans; combat pour l'amélioration de la santé maternelle et contre le sida, le paludisme et d'autres maladies, Préservation de l'environnement.

Activités :

- ✓ Le parrainage d'enfants est le fondement de cette organisation.
- ✓ L'organisation agit auprès d'enfants, de familles et de communautés et a mis en œuvre près de 5000 projets de développement bénéficiant à 10 millions d'enfants par les communautés elles-mêmes et les actions, conçues et réalisées avec les enfants dans le respect de leurs droits.

## **h. AIDE ET ACTION**

Missions :

Le réseau Aide et Action International rassemble des acteurs de plusieurs continents engagés solidairement pour faire progresser le développement humain par l'éducation dans le monde.

Domaines d'intervention :

Le développement de l'éducation des filles, la petite enfance et l'éducation à la santé.

Activités :

- ✓ elle Intervient dans 19 pays dont 12 pays en Afrique.
- ✓ elle travaille à donner à chacun (enfant, jeune et adulte) le droit au développement et à l'éducation: elle lutte contre toutes les formes d'exclusion (éducation et scolarisation des filles, programmes adaptés aux enfants des rues, handicap...)
- ✓ elle apporte son soutien aux parents, à la formation des enseignants,
- ✓ elle influence les politiques publiques, elle apporte son appui à l'accès aux nouvelles technologies
- ✓ elle appuie les jeunes et les adultes privés d'éducation pour s'intégrer socialement et professionnellement et de jouer leur rôle de citoyens par l'alphabétisation, la formation qualifiante...

### **1.3 Les acteurs au niveau de quelques pays africains**

## **i. RECIF/ONG, AU BURKINA FASO**

### Missions :

RECIF/ONG – BF - Réseau de Communication, d'Information et de Formation des Femmes dans les ONG au Burkina Faso. Il rassemble une cinquantaine d'organisations membres, ONG et associations nationales ou internationales. Il est constitué de plus de 150.000 membres individuels.

### Domaines d'intervention :

Les organisations membres mènent des activités destinées à un public féminin dans les domaines de la formation, de la santé, de l'artisanat, de la protection des ressources naturelles, de l'épargne-crédit et de la micro-entreprise. Elles sont aussi dans la Communication, l'information, la recherche-action et le plaidoyer.

### Activités :

RECIF/ONG amène les femmes à constituer une force sociale organisée par :

- ✓ Tenue de sessions de formation, de conférences et de rencontres intergroupes.
- ✓ Edition d'un bulletin de liaison
- ✓ Gestion d'un centre de documentation
- ✓ Etudes sur les violences faites aux jeunes filles et aux femmes afin de définir et de mettre en œuvre des stratégies d'élimination de toutes les formes de violences faites aux femmes.
- ✓ Production d'outils éducatifs de communication et de sensibilisation par l'audiovisuel et le théâtre-forum.
- ✓ Production et diffusion d'émissions radiophoniques et télévisées, intitulées « Paroles de Femmes », diffusées dans les provinces du pays sur des thèmes tels que: excision, mariages forcés et précoces, droits des femmes... tournage de documentaires,
- ✓ Echange d'informations par Internet,
- ✓ Mise en œuvre de dispositifs de suivi et d'évaluation des activités menées.

## **j. CONGAFEN, AU NIGER**

### Missions et domaines d'intervention:

La Coordination des Organisations non gouvernementales et Associations Féminines Nigérienne est un collectif de cinquante-six (56) ONG et Associations féminines nigériennes qui œuvrent pour la promotion et la défense des droits de la femme et de l'enfant.

### Activités :

- ✓ Offre un cadre privilégié d'échanges et de collaboration fructueuse entre les ONG et Associations féminines au Niger œuvrant pour la promotion de la femme et du genre.
- ✓ Réalise des actions de lobbying et de plaidoyer pour la promotion du Genre.
- ✓ Sert d'intermédiaire entre ses structures et de l'État et des Partenaires.
- ✓ Appuie ses membres dans la recherche de financement pour leurs activités.
- ✓ Renforce les capacités d'intervention des structures membres.

## **1.4 Acteurs au SENEGAL**

### **a. CNEPSCOFI**

#### Missions :

Association de femmes enseignantes pour la promotion de l'Education des filles

#### Domaines d'intervention :

Education des filles, mobilisation sociale, sensibilisation, Bourses aux filles, Cours de vacances, Dons fournitures

#### Activités :

- ✓ Ses activités principales tournent autour d'actions de mobilisation et de sensibilisation lors des campagnes annuelles d'inscription au CI.
- ✓ Le CNEPSCOFI s'investit dans le suivi des performances scolaires avec l'organisation de cours de vacances et de soutien scolaire qui ont beaucoup contribué à réduire le taux de redoublement chez les filles mais aussi l'exode dans les centres urbains pour faire les petits métiers.
- ✓ Pour mieux participer à la résolution des problèmes de pauvreté qui sont un des facteurs bloquants quant à l'accès et le maintien des filles à l'école, la SCOFI opte pour des activités d'appui social aux filles en organisant, à chaque rentrée des classes, surtout en milieu rural, des dons de fournitures scolaires, vêtements et médicaments aux plus démunies.
- ✓ Développe des partenariats avec Ministère de l'Education, de l'UNICEF, de l'USAID, du BIT et de la BAD depuis 2004.

## **b. FAWE/SENEGAL**

### Missions :

Antenne nationale du FAWE: son objectif principal est de promouvoir l'éducation des filles en Afrique subsaharienne.

### Domaines d'intervention et activités :

FAWE/Sénégal intervient dans le Moyen/Secondaire.

Depuis sa création en 1996, la structure a mis en place un programme s'articulant autour de cinq composantes que sont :

- ✓ la chaîne de tutorat, la cellule « Documentation/Information »,
- ✓ la cellule « Écoute/Conseil/Orientation »,
- ✓ la cellule « Sauvegarde de l'Environnement et l'Éducation à la Paix, à la Citoyenneté et aux Droits humains » et la cellule « Sciences et Technologies »,
- ✓ le programme « Centre d'Excellence FAWE - Modèle d'École qui intègre le genre ». Ce programme a démarré en 1999 avec comme objectif de démontrer comment transformer une école ordinaire, et sa communauté qui l'entoure en un environnement qui intègre le genre sur les plans académique, social et physique. La phase pilote a ciblé au Sénégal, le CEM Grand Diourbel.
- ✓ Octroi de bourses aux filles
- ✓ Le projet FEMSA a été initié pour encourager les filles à s'orienter vers les filières scientifiques et Mathématiques.
- ✓ Au niveau national, des camps de vacances ont été organisés avec FAWE et la Banque Mondiale pour le renforcement de capacités dans les disciplines scientifiques et techniques et les Technologies de l'Information et de la Communication.
- ✓ Appui pour recherche/ action, production de documents

## **c. SAVE THE CHILDREN**

### Missions :

ONG pour la Protection de l'enfant contre les abus sexuels, les punitions corporelles, l'excision et autres pratiques néfastes, l'exploitation des enfants par la mendicité, le travail des enfants, etc.

### Domaines d'intervention :

Accès et maintien des filles à l'école, et la promotion de l'éducation inclusive : accès des enfants en situation de handicap à l'école

### Activités :

- ✓ Suivi des droits de l'enfant et Bonne gouvernance : suivi de l'application de la Convention des Droits de l'Enfant et de la Charte Africaine des Droits et du Bien-être de l'Enfant ;
- ✓ Renforcement des capacités organisationnelles des organisations de la Société civile
- ✓ Recherche et analyse de la situation
- ✓ Renforcement des capacités des filles
- ✓ Sensibilisation de la communauté et plaidoyer en direction des autorités éducatives et des municipalités pour la prise en compte du genre dans les budgets.

## **d. PLAN SENEGAL**

### Missions :

Démembrement de Plan International qui milite pour l'autonomie et les droits des enfants et des jeunes issus de pays en voie de développement, particulièrement les exclus.

### Domaines d'intervention :

Education, - Santé, - Droits de l'enfant, - Habitat, - Eau et Assainissement

### Activités :

- ✓ mène des activités dans ce domaine (l'enregistrement des naissances, la petite enfance, l'enrôlement (gratuité des fournitures), maintien (Allocation de bourses), cours de droits de l'enfant, renforcement, plaidoyer contre la violence faite aux filles à l'école, participation des filles dans la vie de l'école,
- ✓ formation en expression et communication, santé de la reproduction, plaidoyer contre l'excision, les mariages précoces et les grossesses non désirées, cantine scolaire,
- ✓ mise en œuvre de projets spécifiques à l'éducation des filles, santé scolaire (visites médicales) ; Toilettes modernes et séparées.

## **e. AIDE ET ACTION**

### Missions :

ONG démembrement de l'AEAI au Sénégal : Un des objectifs est de créer un cadre de vie permettant aux filles d'y trouver des conditions d'hygiène, de sécurité et d'étude favorisant leur réussite.

### Domaines d'intervention :

Accès et qualité de l'éducation - Petite enfance - Education des filles et des femmes - Education inclusive - Education au développement et à la citoyenneté mondiale - Education à la vie - Education à la Santé - Migration – Urgence....

### Activités :

- ✓ Appui institutionnel aux structures de promotion de la scolarisation des filles (SCOFI, Associations de Mères d'élèves, Cellule des Filles et mamans, Cadre de Coordination des Interventions pour l'Education des Filles, FAWE)
- ✓ soutien aux filles : dotation de bourses scolaires, équipements en fournitures scolaires
- ✓ Soutien à l'Organisation de campagne : sensibilisation, organisation de fora en partenariat avec les structures de promotion des filles, la fondation SONATEL et les inspections de l'éducation
- ✓ Renforcement de l'autonomie des femmes par le développement d'activités génératrices de revenus et dotation de moulin en partenariat avec l'Ambassade de la Grande Bretagne
- ✓ Développement du Projet d'appui à la mise en place du paquet minimum de service pour l'amélioration de l'accès et de la qualité de l'éducation notamment en faveur des filles en partenariat avec l'Unicef.
- ✓ Appui à l'inscription des filles à l'état civil.

Au total, l'enquête terrain a révélé que 64 organisations interviennent dans le domaine de l'éducation des filles<sup>29</sup> rien que dans les régions ciblées par l'enquête.

## **II. ANALYSE DU SYSTEME DE COORDINATION AU SENEGAL**

### **❖ Une multitude d'intervenants**

Parmi les structures clés de gestion et de coordination pour la promotion de la scolarisation des filles, on peut noter selon les niveaux :

---

<sup>29</sup> Voir liste en annexe

- **National**, Le CCIEF (avec les CRCIEF au niveau régional et les CDCIEF au niveau départemental), AFSTECH, SCOFI, FRH, FAWE, les cellules et bureau genre au niveau des différents ministères, le comité intersectoriel de protection de l'enfant (CIPE) du Ministère de la Femme mis en place par arrêté du Premier Ministre n°01333 du 24/01/2014.
- **Départemental** : Le CIPE est démembré dans chaque département avec l'acte 3 de la décentralisation en comité départemental de protection de l'enfant dirigé par les préfets de départements appuyés par deux points focaux (soit pour les acteurs étatiques, soit pour les ONG, OSC, OCB).
- **Au niveau communautaire**, existent les comités communaux de coordination, les comités villageois, les comités de quartier de coordination. Grâce à l'approche holistique, toutes les questions sont liées et celle de l'éducation des filles est prise en compte à ce niveau. On donne à la base la possibilité d'identifier les priorités.

#### **D'autres initiatives méritent d'être citées :**

- Le consortium mis en place par STC avec champ d'action national départemental et communautaire et comprenant CNEPSCOFI, SYNERGIE BANLIEUE et EDEN ; au niveau communautaire SYNERGIE pour PIKINE et EDEN pour GUEDIAWAYE,
- Dans la région de KOLDA avec WORLD VISION ET UNICEF est mis en place un système intégré de protection dont le but est d'implanter des organisations locales comme les BADIENES GOKHS, les imams, les directeurs d'écoles et enseignants qui travaillent ensemble et interviennent dans la zone pour la promotion d'un changement social et d'une bonne éducation avec des questions tel que l'état civil, etc.

Les actions de ces organisations sont harmonisées par le Comité départemental de Protection de l'enfant (CDPE), structure départementale dirigée par le préfet ; tandis qu'au niveau des quartiers ou villages, des comités d'alerte de veille et d'écoute (CAVE) dirigés par le chef de quartier ou chef de village travaillent en étroite collaboration avec les acteurs à la base (enseignant, infirmier chef de poste ou agent de santé communautaire...) pour la promotion du bien-être des enfants. Les CAVE sont des acteurs de la prévention et doivent rapporter les cas d'abus rencontrés au niveau communautaire.

En marge de ces dispositifs existent dans les communautés des organisations ou mécanismes endogènes de protection avec des leaders d'opinions, des religieux qui s'y activent.

- Dans la région de Louga, Avenir des enfants, dans le cadre du programme USAID/EDB, a mis en place un cadre qui intègre la réalité des daara pour discuter des curricula ;
- Il est aussi cité comme organe de coordination, les CRCIEF et les CDIEF, la CNEPSCOFI et son organisation qui va jusqu'au niveau départemental avec un point focal à l'IEF,
- Dans la même veine FAWE a développé un système de gestion et de coordination partant du niveau central, régional, départemental et local.

Tous ces systèmes œuvrant pour le bien-être des enfants et notamment des filles sont coordonnés par le CDPE, pierre angulaire dans la gestion des actions à mener dans chaque département au profit des enfants.

En somme, avec l'acte III, l'emphase est mise à la base sur le milieu d'évolution des cibles bénéficiaires avec une structure relai au département, chargée de coordonner et d'impulser les actions à mener. Le niveau national permet d'orienter, de concevoir et de rechercher les moyens.

Toutefois, il convient de noter que les structures mises en place ne fonctionnent pas comme souhaité, selon les interviewés, du fait de défaut de moyens (niveau communautaire) ou d'isolement et de verticalité dans l'action ; chaque structure travaille de son côté sur un volet (niveau national et régional). En définitive, il existe une floraison d'activités, mais le manque de synergie, de documentation d'expériences, de partages, de lisibilité dans les actions,... sont des facteurs limitants.

#### **❖ Du fonctionnement des structures identifiées : forces et limites**

Concernant le CCIEF et selon les interviewés qui le connaissent, ce cadre est un bon exemple de pratique de coordination : il a une bonne vision, il est très fonctionnel et pertinent, bien qu'il existe à côté du CCIEF des intervenants dont les actions ne sont pas prises en compte du fait de défaut de plateforme de concertation qui puisse déboucher sur des objectifs intégrés. Mais ses faiblesses les plus importantes se retrouvent au niveau déconcentré et communautaire.

Quant aux démembrements du CCIEF (CRCIEF et CDCIEF), ils sont en léthargie depuis 2007, tant et si bien que les CRSPSCOFI et CDEPSCOFI occupent l'espace sans une collaboration évidente avec les CRCIEF et CDCIEF. Par exemple à Louga le CCIEF ne fonctionne pas en tant cadre institutionnel fédérateur mais en tant répondant technique du PAEF sans lien fonctionnel réel avec les autres structures qui le perçoivent comme concurrent.

Ce constat est confirmé par les propos du secrétaire exécutif du CRCIEF de Louga : « *Un cadre régional existe et en principe dans chaque IEF est mis en place un CDCIEF. Mais, la coordination au niveau régional comme au niveau départemental bat de l'aile. La plupart des intervenants n'ont pas l'habitude de travailler en synergie.*

En tout état de cause, le fonctionnement du CCIEF et de ses démembrements est limité par :

- ✓ une compréhension étroite et une faible appropriation du cadre fédérateur que doit être le CCIEF afin que les acteurs, les actions ainsi que les ressources soient mieux coordonnées et rationalisées
- ✓ l'existence au niveau de chaque IA ou IEF de trois structures concurrentes et rivales : CRCIEF-CDCIEF-CDEPSCOFI et bureau genre qui œuvrent de manière isolée parfois sur les mêmes cibles.
- ✓ le manque de moyens financiers ...
- ✓ une absence de planification ascendante s'inscrivant dans une approche programme pour assurer la pérennisation.

D'un autre côté, et tirant des leçons certainement de la situation, des ONG tel que STC organisent des prestataires de service en consortium qui sont très proches de la communauté pour booster l'efficacité de leurs actions par un ancrage communautaire plus serré. La pertinence du consortium a été d'abord qu'ils interviennent dans des zones différentes et permet de toucher beaucoup de zones en même temps.

Les prestataires de services membres du consortium sont à compétences complémentaires parce que chacun avait un rôle particulier pour éviter les chevauchements;

- ✓ CNEPSCOFI devait encadrer les enfants en particulier les filles
- ✓ EDEN avait pour rôle de gérer la participation des enfants,
- ✓ SYNERGIE BANLIEUE, organisation très communautaire, s'occupait des activités de sensibilisation.

Le consortium était coordonné par CNEPSCOFI avec lequel un contrat de prestation et de partenariat avec les autres organisations était signé.

Cependant, l'expérience relatée par STC comporte des difficultés car les organisations ont des systèmes de fonctionnement différents et des ancrages différents surtout sur l'aspect gestion financière. La remontée des pièces justificatives posait souvent problème. Mais l'expérience a permis de tirer des leçons et d'inférer qu'il fallait systématiquement tenir des réunions de coordination.

Les organes de partenariats autour de l'école, CGE/APE/AME ont souvent des difficultés car le plus souvent les personnes qui les animent méconnaissent ou négligent leurs rôles et responsabilités en matière de promotion de l'éducation des filles, leurs membres étant le plus souvent analphabètes.

Une embellie est à constater dans le département de Birkelane avec la mise en place de AME (9 dont 8 reconnues). Toutefois, comme le souligne le préfet adjoint, « *ces dernières sont confrontées à des problèmes administratifs lorsqu'elles veulent se formaliser (paiement de frais d'enregistrement), ce qui décourage ces femmes volontaristes mais sans ressources.*

Au total, il est nécessaire de renforcer les capacités au niveau des AME, bien les former, les sensibiliser car elles peuvent jouer un rôle important dans la scolarisation des filles et même des garçons ; il leur faut dans ce cas, comme le préconise le responsable du service communautaire de Louga, « *une SADEC (stratégie accélérée pour le développement de compétences) pour relever le niveau de vie des parents à travers les AME surtout en milieu rural afin de faciliter la scolarisation des filles* ».

Concernant les CDPE, World vision souligne que « *même s'il est fonctionnel, comme dans le département de Kolda, le degré de fonctionnalité des CAVE qui traitent les cibles bénéficiaires varie d'un village à l'autre* ».

Partout, il est signalé le déficit d'activités de suivi –évaluation et de capitalisation des acquis.

#### ❖ **De l'implication des collectivités locales dans la question de l'éducation des filles**

L'analyse des résultats de l'enquête renseigne sur le niveau d'implication des collectivités locales. En effet :

- 80% affirment que leur implication est très bonne. A Dakar l'implication se manifeste globalement, sans spécificités pour les filles à travers des programmes sociaux comme « le lait à l'école » ; l'octroi de bourses et de fournitures scolaires ; l'organisation de cérémonies d'excellence (distribution de prix). S'y ajoute que là où il y a des maires femmes, les actions centrées sur les mères avec des financements des constructions, pour la scolarité des filles avec l'achat de matériels didactiques.

Des tentatives réussies d'implication sont évoquées : « *Dans le CDPE une vice présidence est confiée à un représentant d'une collectivité locale. Au niveau du CCPE ce sont les maires qui assurent la présidence* ».

Une mention spéciale à la commune de Rufisque Ouest où selon l'ONG Avenir de l'Enfant, « le maire a fait de l'éducation une priorité. D'ailleurs, la population lui a décerné une chanson « *Am yay jang niak yay jang* » pour magnifier son engagement à soutenir l'éducation dans sa commune. Il a demandé à toutes les structures d'identifier les besoins scolaires y compris le transport pour les prendre en charge ».

Au département de Birkelane deux collectivités locales se distinguent : A Touba Mbella, le maire a contribué à la mise sur pied d'Associations de Mères d'Elèves. La collectivité locale s'est engagée à accorder un appui à ces AME dans le cadre de leur fonctionnement ; une subvention est également accordée aux CGE.

A Mabo, le maire est en même temps président de l'APE. Il intervient, par exemple dans le domaine de l'état civil pour aider les élèves à obtenir une pièce d'état civil.

Dans la région de Louga, l'IA signale que les collectivités locales s'impliquent « *en appuyant les plans d'action des structures d'éducation ou de formation (écoles, CEM, lycées; IEF; IA, CETF) ou les activités ciblant totalement ou partiellement la scolarisation ou le maintien des filles (exemple la campagne de recrutement qui cible en partie l'enrôlement des filles, la semaine de l'éducation de base (SNEB); les journées sur l'éducation des filles, etc.)* »

- Par contre, 10% réponses disent que l'implication est faible,
- 10% autres sont sans réponses précises.

Mais tous reconnaissent la nécessité de réfléchir sur des stratégies leur permettant de s'engager avec le PNDC, car avec l'acte III, les collectivités devraient jouer un plus grand rôle.

L'ONG STC confirme : « *Les collectivités locales ont cette compétence pour ce qui est de l'éducation et on les avait impliquées dans le volet sensibilisation pour qu'elles donnent plus d'importance à l'éducation des filles. Il s'agissait de les former, de les sensibiliser sur la budgétisation, la planification pour prendre en compte les besoins des filles au niveau des écoles et c'est après qu'on a introduit dans le programme la formation des élus locaux sur la planification et la budgétisation sensibles aux enfants. Mais cela n'a pas eu beaucoup d'effets dans leur implication pour l'éducation des filles* ».

C'est pourquoi, Aide et action de Kolda pense qu' : « *il y a un travail de mobilisation qui doit se faire au niveau des collectivités locales car il faut que les élus s'impliquent davantage dans l'éducation ; le problème est que ces élus ne s'y connaissent pas trop en matière d'éducation mais ils peuvent quand même prendre en charge l'environnement scolaire* ».

❖ **Du partage et de la mutualisation des bonnes pratiques en matière de coordination des interventions sur l'éducation**

Une bonne coordination mutualise les bonnes pratiques pour ne pas réinventer ce qui existe déjà. Sur cette question, l'enquête révèle qu'à 98%, il n'existe pas de mutualisation. *Cela résulte du fait que, soit les bonnes pratiques sont thésaurisées par les structures ou organes, soit que les organes comme la CDEPSCOFI qui porte souvent les activités sur la scolarisation des filles n'existe pas partout ou ne dispose pas de ressources ou de plan d'action pour mener ses missions : alors, ce ne sont que des comptes rendus qui sont faits dans des réunions intersectorielles ou interministérielles.*

Le peu de partage se fait à travers les CRD ou occasionnellement pendant des séminaires et des campagnes de sensibilisation sous forme de compte rendu succinct.

Du reste, selon Avenir des enfants de Rufisque, « *certaines structures font de la capitalisation car c'est une exigence du bailleur mais le plus souvent les résultats ne sont pas vulgarisés* ».

Cependant mention spéciale doit être faite à FAWÉ qui a diffusé et formé les membres des structures à l'outil TUSEME.

D'ailleurs, il existe de bonnes pratiques notamment dans la région de Kolda mais elles ne sont pas diffusées ni mutualisées car la capitalisation a été et demeure une grosse lacune ; ce qui donne raison au conseiller en éducation de l'ACDI qui dit : « *Il faut d'abord savoir comment repérer les bonnes pratiques pour ensuite les mutualiser or il y a souvent une convergence d'actions dans les régions que cela porte préjudice aux actions même et tout cela du fait de problème de coordination* ».

C'est ce qui fait dire au Préfet de PIKINE que : « *il faut essayer d'harmoniser toutes les actions surtout au niveau de la conférence départementale d'harmonisation pour vulgariser et se projeter vers le niveau national (interministériel)* ».

En somme, des niches, ressources et expériences à mutualiser ne manquent pas dans chaque secteur ; le système gagnerait à procéder à ces partages et mutualisation pour plus d'efficacité, ne serait ce que par la mise en place d'une plateforme d'acteurs et d'actrices pour mettre en synergie les interventions.

Enfin, la promotion de l'éducation des filles et l'habilitation des femmes ne sont pas seulement du ressort du Ministère de l'éducation ; il s'agit d'une entreprise multisectorielle mais surtout une action multiple, une démarche qui regroupe plusieurs intérêts. Le défi consiste ici à concevoir des stratégies appropriées permettant de développer les possibilités de chaque partenaire. En effet, d'innombrables acteurs sont intéressés par la question comme le prouve le nombre d'intervenants et les moyens mis en œuvre. C'est pourquoi, dans un souci d'efficacité et de cohérence, il conviendrait de mettre en place un mécanisme de coordination pouvant contribuer à cet objectif afin d'éviter la dispersion et la déperdition des énergies. Le secteur de la communication et de la gestion du réseau méritent une attention particulière dans cet exercice.

### III. EXPERIENCES SUR LES MECANISMES DE COORDINATION

#### 3.1 Conceptualisation d'un mécanisme de coordination

Un mécanisme de coordination a pour but de procéder régulièrement à des échanges d'information et à des activités conjointes afin de faciliter la coopération entre différents acteurs actifs dans un domaine déterminé. Dans le cadre de l'éducation des filles, la coordination interministérielle est essentielle pour assurer une répartition claire des rôles et des responsabilités et pour déterminer les domaines de collaboration lors de la mise en œuvre de stratégies et plans nationaux.

Il est attendu de chaque secteur une contribution importante pour atteindre les objectifs de d'accès et de qualité de l'éducation : il s'agira de vérifier que le genre est pris en compte dans chaque domaine: i) pour le secteur « eau », procéder à une évaluation préliminaire participative (avec les communautés, le personnel de l'éducation et les apprenants) sur l'agencement et l'accès des installations d'eau, d'assainissement et d'hygiène dans les espaces d'apprentissage ; ii) avec le secteur « santé », s'assurer que des examens de santé, des vaccinations et des informations vitales sur la santé et les soins de santé sexuelle et reproductive sensibles au genre sont disponibles dans l'environnement d'éducation. Vérifiez que les garçons et les filles qui ne reçoivent pas l'éducation programmée bénéficient des mêmes interventions de santé et de protection ; iii) avec le groupe « protection » à des interventions prenant en compte le genre pour les enfants non accompagnés, perdus/séparés et orphelins ; iv) en rapport avec le secteur « nutrition », élaborer des programmes de cantines scolaires qui prennent en compte les différences de besoins des apprenants et des apprenantes ; v) avec le groupe ou le point focal « d'appui psychosocial » faire en sorte que les interventions psychosociales pour les apprenants prennent en compte les différences de besoins et de stratégies d'adaptation des garçons et des filles, des hommes et des femmes ; vi) travaillez en coordination avec le groupe « agriculture » pour aider les familles vulnérables à trouver des moyens d'existence alternatifs sûrs et à promouvoir la sécurité alimentaire et un accès à des combustibles appropriés pour la cuisine afin de les aider à fréquenter l'école.

L'établissement d'un comité interministériel/multisectoriel opérationnel sur l'éducation des filles peut aider à :

- ✓ Mettre en place un dispositif aux niveaux national, régional et communautaire avec des mécanismes et procédures d'intervention;
- ✓ Définir clairement les rôles et responsabilités des ministères et les partenaires;
- ✓ Assurer que tous les prestataires de services au niveau local et national comprennent bien les enjeux, les impacts/effets des interventions à l'égard des femmes et des filles, leurs responsabilités face aux problèmes et les modalités de la coopération avec les autres intervenants;
- ✓ Améliorer la collaboration entre les instances gouvernementales et la société civile, notamment avec les organisations et les réseaux de femmes.
- ✓ Susciter et favoriser le développement d'un large partenariat sur la question;
- ✓ Élaborer des plans d'action pour améliorer leur intervention ;
- ✓ Organiser des campagnes nationales communes.

C'est pourquoi, s'inspirant de l'expérience de la communauté internationale en matière de coordination, tenant compte de l'importance de l'éducation et du genre, face à la multiplicité des interventions et leur diversité, il paraît utile d'adopter une approche sectorielle permettant d'orienter les organisations qui répondent à un besoin spécifique. Cette forme d'organisation et la mise en réseau des interventions aussi bien au plan vertical qu'horizontal commandent l'adoption de cette approche sectorielle.

## 3.2. Approche en matière de coordination tenant compte du genre en éducation

La prise en compte du genre en éducation faisant appel à une **approche sectorielle** et une bonne coordination de tous les acteurs repose sur des principes bien partagés.

### ❖ Les principes généraux de fonctionnement<sup>30</sup> d'un partenariat

- ✓ *Égalité : elle suppose le respect mutuel entre les membres du partenariat, indépendamment de leur taille et de leur pouvoir,*
- ✓ *Transparence : est réalisée à travers le dialogue, sur un pied d'égalité, des acteurs,*
- ✓ *Gestion axée sur les résultats : la coordination exige une gestion axée sur les résultats et fondée sur des aptitudes effectives et des capacités opérationnelles,*
- ✓ *Complémentarité : La diversité de la communauté des intervenants constitue un atout comparatif si elle est valorisée,*
- ✓ *Responsabilité : les acteurs ont une obligation les uns envers les autres d'accomplir leur tâche de façon pertinente, appropriée et avec intégrité.*

### ❖ Démarche : évaluation préliminaire, suivi, évaluation et participation

#### Évaluation préliminaire des besoins

Pour planifier une intervention éducative, il faudra faire une évaluation préliminaire des besoins d'éducation. Dans l'idéal, il faudrait que ce soit un travail coordonné, facilité par le Groupe de travail du secteur pour éviter toute duplication. Les évaluations préliminaires devraient déterminer quels sont les capacités, ressources, vulnérabilités et besoins non satisfaits dans l'éducation et les difficultés à faire respecter le droit à l'éducation de tous les groupes affectés.

#### Suivi

Il faut préparer, dès le début de l'intervention, des données de référence sur le genre et l'éducation, en utilisant les données collectées lors de l'évaluation initiale. Il est important de renforcer les capacités des membres de la communauté affectée et des apprenants à collecter et à analyser des informations. Il faut aussi continuer à collecter des données et à approfondir la compréhension de la dynamique liée au genre et de la manière dont elle pourrait changer. Les données de référence peuvent être utilisées pour évaluer l'impact de l'intervention sur les différents groupes et mesurer ses progrès au cours du temps. Ils pourront ainsi aider à faire le suivi de l'intégration du genre dans l'intervention éducative.

Les acteurs du groupe doivent prévoir des réunions régulières avec les représentants de la communauté, comme les comités de gestion des écoles, pour partager les résultats des évaluations préliminaires et des interventions éducatives et pour demander leur avis. Les discussions peuvent concerner les questions de l'accès et de la participation, l'environnement des apprentissages ou le soutien aux enseignants.

#### Evaluation

Les évaluations renforcent la responsabilisation et aident à comprendre l'impact à plus long terme d'un programme d'éducation, la manière dont il intègre les questions de genre et comment il influe sur la dynamique liée au genre. Les évaluations peuvent être faites périodiquement, à mi-parcours ou à la fin du cycle du programme. Elles doivent impliquer des représentants de la communauté et d'autres acteurs clés. Une équipe d'évaluation montre quels sont les progrès réalisés et les points faibles. Elle peut aussi donner une perspective neuve et suggérer des stratégies différentes qui ont fonctionné dans d'autres contextes.

---

## Participation

À l'intérieur des communautés, des groupes différents ont des systèmes de croyances, des intérêts et des attitudes particulières. Ils auront un point de vue différent sur la manière d'aborder les dimensions de genre dans l'éducation. Les membres de la communauté peuvent fournir des informations précieuses sur l'évolution des rôles, des responsabilités et de la dynamique liée au genre dans leur communauté. Il est important de trouver les moyens d'accéder à ces connaissances en les impliquant. En définitive, la participation permet d'établir la cartographie des problèmes particuliers liés au genre, d'identifier les causes des phénomènes, les résistances, les hostilités et les alliances possibles de même que les solutions les plus pertinentes.

### 3.3 Exemple de coordination: le cas de l'Éthiopie<sup>31</sup>

#### ❖ **Cabinet du Premier ministre**

*Responsabilités : coordination au niveau national entre les organismes gouvernementaux, avec tous les partenaires, et aux trois niveaux de gouvernement.*

*Réalisations : politique nationale concernant les femmes*

*Dispositions spécifiques portant sur les femmes dans les lois constitutionnelles. Lois sur la famille au niveau fédéral (lois au niveau régional en cours).*

*Intégration des perspectives de genre au niveau éducatif et dans toutes les politiques de développement du secteur social. Réformes de la fonction publique incorporant le congé de maternité et l'action positive en faveur des femmes. Changement progressif d'attitude de la société.*

*Contraintes et défis : ressources financières et humaines insatisfaisantes.*

#### ❖ **Ministère de la Santé**

*Responsabilités : intégrer les questions de genre dans les politiques, les programmes et les activités du secteur de la santé.*

*Réalisations : intégration des questions de genre au sein du programme de développement du secteur de la santé (HSDP), recommandations et sensibilisation sur les questions de genre, formations et mesures de discrimination positive au sein du ministère, études sur des sages-femmes débutantes, sur les personnes qui s'occupent traditionnellement des naissances, sur les guérisseurs et les pourvoyeurs traditionnels de soins pour les femmes.*

*Contraintes et défis: personnel peu nombreux, poches de résistance, y compris parmi les femmes.*

#### ❖ **Ministère de la Gestion de l'Eau**

*Responsabilités : promouvoir les questions spécifiques au genre concernant l'approvisionnement en eau.*

*Réalisations : programmes réguliers de formation des experts techniques au niveau régional sur les techniques d'analyse de genre, les questions de genre et d'eau en général, la formation du personnel du ministère sur l'affirmation de soi et la prise de conscience de la problématique du genre.*

*Contraintes et défis: perception fautive de la notion de genre au ministère, départements envoyant le « personnel inapproprié » en formation.*

#### ❖ **Ministère du Travail et de la Protection sociale**

*Responsabilités : s'occuper des questions spécifiques aux femmes dans la force de travail (opportunités d'emploi, dangers du lieu de travail, droits des travailleuses, etc.).*

*Réalisations : organisation en réseau fonctionnant avec les départements des droits des femmes au niveau régional, compilation de Données statistiques de base concernant les femmes, études sur le VIH et l'ouvrier en usine, étude sur les groupes féminins d'auto-support, services sociaux des ONG, et production d'un manuel de recommandations.*

*Contraintes et défis: besoin de formations plus approfondies, ressources financières limitées.*

#### ❖ **Ministère de la Jeunesse, des Sports et de la Culture**

#### ❖ **Ministère de l'Agriculture**

#### ❖ **Département régional d'Éducation d'Addis-Abeba**

#### ❖ **Bureau d'Éducation régional d'Oromia**

#### ❖ **FAWE - Forum des femmes éducatrices africaines**

#### ❖ **CRDA - Catholic Relief and Development Association (Association catholique d'aide et de développement)**

#### ❖ **BEN - Réseau d'éducation de base**

#### ❖ **CERTWID - Centre pour la recherche pédagogique et la formation des femmes pour le développement**

<sup>31</sup> Extrait de « promouvoir l'éducation de base pour les femmes »

## IV. PROPOSITION DE MECANISME POUR L'EDUCATION DES FILLES AU SENEGAL

A l'image des innovations, expériences décrites plus haut et des besoins identifiés mais surtout des besoins spécifiques aux régions/départements, il conviendrait certainement de mettre en place une structure de coordination au niveau national et des structures locales opérationnelles avec pour chacune des missions précises. En effet, l'analyse de la situation nationale et internationale et les réponses apportées aux questionnaires administrés sur la question suggèrent l'adoption d'une approche sectorielle. Il s'agira de redonner vie aux structures qui existent déjà avec des missions spécifiques mais surtout de renforcer leurs capacités opérationnelles.

### 4.1. DE L'AVIS DES INTERVIEWES

Parmi les structures à promouvoir pour la gestion et la coordination de la promotion de la scolarisation des filles aux différents niveaux la principale proposition qui émerge est « la mise en place d'un dispositif qui repose sur deux piliers : institutionnel (les ministères sectoriels) et communautaire (les exécutants à la base) ».

Sous ce rapport les idées se rejoignent comme suit :

#### ➤ **Au niveau national,**

La majorité des répondants (60%) prône la restructuration du CCIEF en une structure forte, unitaire et inclusive en l'élargissant et en améliorant son mécanisme de fonctionnement, en faire un cadre pour tous les ministères car il faut une intersectorialité des structures (famille, justice, alphabétisation, etc.) pour se retrouver dans une unité d'orientation et de coordination des actions.

Comme le dit le responsable de « Avenir des Enfants » de Rufisque, « *La gestion de l'éducation ne doit pas être l'apanage d'un seul ministère ou d'un seul groupe. Il faudrait une coordination solide qui joue le rôle de « tronc commun » avec l'implication de tous les ministères concernés par la question* »

Dans ce sens, pour éviter de chercher à « réinventer la roue », Plan Sénégal préconise, « *le CCIEF est très dynamique. Il prend des décisions consensuelles, il existe un processus décisionnel participatif ... Les principes de partage et de transparence existent. Il ne reste plus qu'à restructurer pour le rendre plus inclusif sur la base de textes, de règlement intérieur plus adaptés à la situation* ».

Ses responsabilités se situeraient alors dans :

- la définition, la diffusion et l'impulsion d'une politique globale, claire et cohérente sur la promotion de l'éducation de filles,
- la coordination et l'harmonisation des interventions afin que chaque entité puisse se livrer dans ce qu'elle fait de mieux et mieux que les autres,
- la remontée et la consolidation des plans d'action de la base,
- la recherche et l'allocation des moyens (ressources), en plus de ceux levés localement par les acteurs à la base,
- la supervision, l'impulsion des interactions et l'effectivité du travail collaboratif de ces entités membres,
- la capitalisation et le partage des résultats et des bonnes pratiques,
- la tenue de rencontres de reddition des comptes.

40% des interviewés dont la majorité ignore l'existence du CCIEF, militent pour la création d'une nouvelle structure fédératrice servant de centre unique interministériel de décision, ancrée à la primature, avec des ramifications jusqu'à la base, faire traiter l'orientation, la conception la communication et le suivi évaluation. La nouvelle structure pourrait revêtir l'aspect d'agence autonome qui porterait le sujet et qui se chargera à chaque fois de convoquer les parties prenantes; elle devra avoir des interactions avec chaque ministère et le MEN va être leader.

➤ **Au niveau régional,**

Redynamiser les CRCIEF afin qu'elles servent de relais et de bras technique aux autorités administratives et académiques.

Leurs rôles et responsabilités seraient d'être un cadre fédérateur intermédiaire pour assurer la coordination et suivi supervision / accompagnement régional en étroite collaboration avec les autorités administratives (gouverneurs).

➤ **Au niveau départemental,**

Faire des CDCIEF des organes chargés de coordonner et d'articuler les nombreuses interventions pour plus de complémentarité et de procéder au suivi accompagnement des prestataires de services pour les activités développées au niveau communautaire afin d'assurer l'efficacité et l'efficience mais surtout la redevabilité;

- Pour éviter la coexistence de plusieurs structures, mettre l'emphase sur les CDPE qui coordonnent déjà différentes structures pour la promotion du bien être des enfants ; le bras technique au sein de cette entité sera le responsable du CDCIEF redynamisé avec comme outil un plan d'action départemental intégré,
- planifier de manière ascendante les actions, les intégrer dans le plan d'action départemental (à promouvoir) du CDPE, assurer la mise en œuvre en ce qui concerne l'éducation des filles (soit par ses acteurs spécifiques, soit par prestation de services par des intervenant à la base plus habilités à le faire), assurer le suivi de proximité des activités,
- Développer l'approche du « faire faire » sur la base des principes de la GAR avec les structures locales, chacune dans le domaine où elle est le plus compétent pour éviter la rivalité et pour développer le travail en partenariat.

Ce niveau départemental est la clé de réussite où il faut mettre l'accent tant dans la planification ascendante que dans la mise en œuvre, car c'est là où s'expriment les particularités avec les communautés. En effet, il faut comprendre les logiques communautaires en trouvant des passerelles avec les comités locaux de coordination, régler les connexions entre les cadres de coordination, renseigner les logiques communautaires. Il faut aussi prendre en compte la matrice d'informations des cadres de coordination

➤ **Au niveau communautaire**

- Redynamiser sous l'égide du CDPE, les structures communautaires formelles comme informelles (CAVE, AME, OCB, CGE, les « badjenous gox » ...); afin que ces structures soient des cadres de mise en œuvre concrète, cohérente et efficace des multiples interventions inscrites dans un plan d'action intégré, à internaliser et donc pérennisables ; il faut rentabiliser les comités qui sont déjà là, leur donner une feuille de route, les suivre, les appuyer, les responsabiliser davantage dans la promotion de l'éducation des filles,
- Décliner les rôles et responsabilités dans les cahiers de charge : le mécanisme de mise en œuvre doit être défini de manière claire, chaque structure doit connaître son rôle,
- Les rôles et responsabilités des OCB, ASC, APE, AME dans la gestion et la coordination des activités liées à la promotion de la scolarisation des filles pourraient se situer, entre autres, dans la sensibilisation/communication,
- S'appuyer sur les imams, les chefs religieux et coutumiers qui sont les reflets de la conscience collective et pouvant aider par les médiations et la transmission des pratiques sociales de référence, une scolarisation au formel ne peut avoir de sens que si elle est accompagnée d'une bonne enculturation.

Quant au mécanisme opérationnel de coordination d'un système intersectoriel, il a été tantôt esquissé et aura comme principes de base à tous les niveaux :

- De s'adosser à un dispositif qui s'ouvre aux autres secteurs (santé, justice, jeunesse....)
- De promouvoir la collaboration et la mise à contribution des ressources humaines et financières avec la tenue de réunions périodiques de coordination pour identifier les défis, les obstacles qui freinent l'éducation des filles,

- De développer des formes de synergie d'action, rôle de chaque structure défini avec cahier de charge et réflexion sur les modalités de mise en œuvre,
- D'inciter au partage de l'information,
- De promouvoir et pratiquer la reddition des comptes.

En somme il faudrait redynamiser, renforcer les structures existantes et mieux travailler à leur visibilité au lieu d'en créer d'autres. Il faut une approche systémique mais cohérente : les évidences se construisent à la base avec les dispositifs existants, avec les différents comités où il faut mettre de la cohérence.

Il faut une synergie dans les interventions entre les structures formelles, entités de l'état qui œuvrent pour la protection des enfants et les structures à ancrage communautaire. Tout cela doit être coordonné par l'autorité administrative (le préfet à l'aide d'un outil de concertation et de coordination des actions départementales destinées aux enfants en général : le CDPE qui existe dans presque tous les départements).

Il est important d'éviter le top down et partir de la base, l'option va vers une institutionnalisation d'un dispositif à base communautaire coordonnée par le CDPE assorti d'une approche du « faire faire » sur la base d'actions figurant dans des plans d'action intégrés.

#### **4.2. PROPOSITION DE DISPOSITIF : ORGANISATION, RÔLES ET RESPONSABILITES DES ACTEURS**

La prise en compte du genre fait l'objet d'une attention particulière au Sénégal depuis de nombreuses années déjà. Elle est organisée et coordonnée au niveau gouvernemental par le Ministère de la Femme, de la Famille et de l'Enfance. Il existe dans beaucoup de ministères clés une cellule genre cependant très limitée dans ses capacités à influencer sur l'intégration du genre et à coordonner les activités.<sup>32</sup> Mais au regard du caractère transversal de l'éducation et de l'impact des actions de tous les secteurs sur les enfants, il serait pertinent de faire recours à la notion de groupes sectoriels de travail afin d'impliquer tous les acteurs dont les actions ou interventions peuvent influencer positivement sur l'éducation en termes d'accès, de participation ou de qualité des apprentissages.

##### ➤ **Au niveau national**

###### ▶ **La primature**

Il serait créé auprès du PM un espace de travail regroupant tous les départements dont les actions pourraient aider à développer ou favoriser la fréquentation scolaire notamment pour les filles. Ces rencontres présidées par le PM seront des espaces d'impulsion, de suivi, de régulation...la périodicité de des rencontres pourrait être biannuelle. Cet ancrage est garant de plus d'efficacité et de cohérence.

Cette initiative serait perçue comme la manifestation d'un intérêt vif et soutenu du Gouvernement pour l'éducation et celle des filles en particulier au regard des enjeux.

###### ▶ **Les départements ministériels**

Définiront leur politique et orienteront des interventions pouvant contribuer à l'éducation : ex la santé, l'hydraulique, l'agriculture, la promotion sociale...il s'agira de chercher des synergies.

###### ▶ **Le MEN**

En tant que bénéficiaire, le MEN assurerait le secrétariat de cette coordination. Il est chargé de définir la politique éducative, de trouver des instruments pour encadrer toute intervention; il doit aider à sensibiliser/former les parties prenantes pour plus de pertinence des actions.

---

<sup>32</sup> L'évaluation a montré qu'aujourd'hui encore elles n'ont en général aucun pouvoir d'influence sur la politique sectorielle et les décisions; elles sont sans budget donc sont limitées dans leurs interventions par rapport à leur mission

**Le CCIEF** doit rester le bras technique du MEN. Il est également un espace de coordination des partenaires de l'éducation des filles. Son rôle sera également d'impulser, de suivre, d'évaluer, de former au besoin, de sensibiliser. Il doit jouer un grand rôle dans la communication verticale et horizontale. Il doit être dans la recherche de moyens et la conduite des études. Il veillera aussi à la modélisation des bonnes pratiques, leur capitalisation et partage.

➤ **Au niveau régional**

La coordination stratégique sera assurée par le Gouverneur qui a la prérogative de mobiliser les services régionaux, les collectivités locales, les partenaires au développement et les acteurs locaux.

Son bras technique dans le domaine de l'éducation est l'IA.

Au sein de l'IA conformément aux dispositions réglementaires de l'organigramme, la question du genre est gérée par un bureau dédié, le « *bureau genre, partenariat et communication* ».

Les agents de ce bureau porte 3 missions essentielles pour le développement de l'éducation des filles : le genre (Impulsion de la Planification des interventions, Suivi-supervision, Appui, reddition de comptes) le partenariat (orientation coordination des interventions) et la communication (information, sensibilisation mobilisation des parties prenantes) qui constituent les principales stratégies pour l'atteinte des objectifs d'équité et d'égalité de genre du service éducatif.

Autour de ce bureau, il serait plus pertinent de mettre le cadre (**CRCIEF**) qui serait l'espace de travail (programmation, harmonisation des interventions, régulation) de tous les intervenants : SCOFI, FAWE, les services régionaux, les CL, les associations de...

➤ **Au niveau départemental**

A l'image du Gouverneur au niveau de la région, le préfet a la responsabilité de la coordination des différents intervenants : sectoriels, les ONG, la société civile...

L'IEF est son bras technique et le bureau genre sera au centre du cadre (**CDCIEF**) pour la planification, l'opérationnalisation des activités retenues et leur suivi conjoint.

➤ **Le niveau communautaire ou école**

Dans chaque école et établissement, on trouvera une cellule qui sera le répondant des CDCIEF.

Cette cellule locale ou communautaire sera composée des OCB, OSC, AME, CGE, ASC, GPF, APE, Chefs religieux...

Dans le cadre de la mise en œuvre, les partenaires interviennent en fonction des orientations et des plans d'action adoptés au niveau local.

Les Associations, OSC; OCB peuvent être des prestataires de services sur la base d'un contrat de performance encadré et signé.

## **Conclusions**

Au niveau déconcentré, il sera mis en place des CRCIEF pour l'académie, des CDCIEF pour l'IEF, ces cadres feront office d'équipes techniques sectorielles (Education nationale, Formation professionnelle et autres acteurs). Les CRCIEF et les CDCIEF seront des cadres fédérateurs de tous les intervenants dans le domaine de l'éducation des filles. Aucune structure ne sera laissée en rade sauf si elle ne s'intègre pas dans le dispositif.

Les CDCIEF seront les bras techniques des CDPE en matière d'éducation des filles. Par contre, il faudra certainement procéder à la généralisation des CDPE.

## **4.3. LES MECANISMES DE LA COORDINATION**

➤ **Conditions générales**

La réelle coordination des entités membres du cadre avec une vision stratégique pour un travail transparent et collaboratif doit reposer sur :

- ✓ La mise en place d'une bonne planification ascendante des actions éducatives,

- ✓ Le dépassement des problèmes crypto personnels, de notoriété ou de positionnement, l'enfant étant le centre d'intérêt, il faut que les acteurs travaillent ensemble pour son intérêt, par devoir mais selon l'approche basée sur les droits,
- ✓ Un bon leadership de l'Etat représenté par ses agents,
- ✓ Un renforcement de capacité des acteurs à la base et des prestataires de services sur les enjeux de l'éducation et de l'approche genre,
- ✓ Le développement d'un plan de communication pertinent pour faire connaître le CCIEF. Informer sensibiliser et mobiliser les parties prenantes sur la politique en cours.

#### ➤ Objectifs

Il s'agira de veiller à ce que tous les acteurs interviennent dans un cadre bien défini avec des objectifs précis. La coordination permettra d'assurer:

- ✓ la permanence de la supervision,
- ✓ la reddition des comptes,
- ✓ l'effectivité de la synergie des actions, de la communication, du partage et de la vulgarisation des bonnes pratiques,
- ✓ la mobilisation de ressources humaines, financières et matérielles.

L'IA, l'IEF et les CGE sont les bénéficiaires indirects, ils seront les garants de la bonne exécution des interventions par la coordination, le suivi et l'évaluation. Les ONG, PTF joueront le rôle de pourvoyeurs de ressources techniques et financières.

#### ➤ Les outils

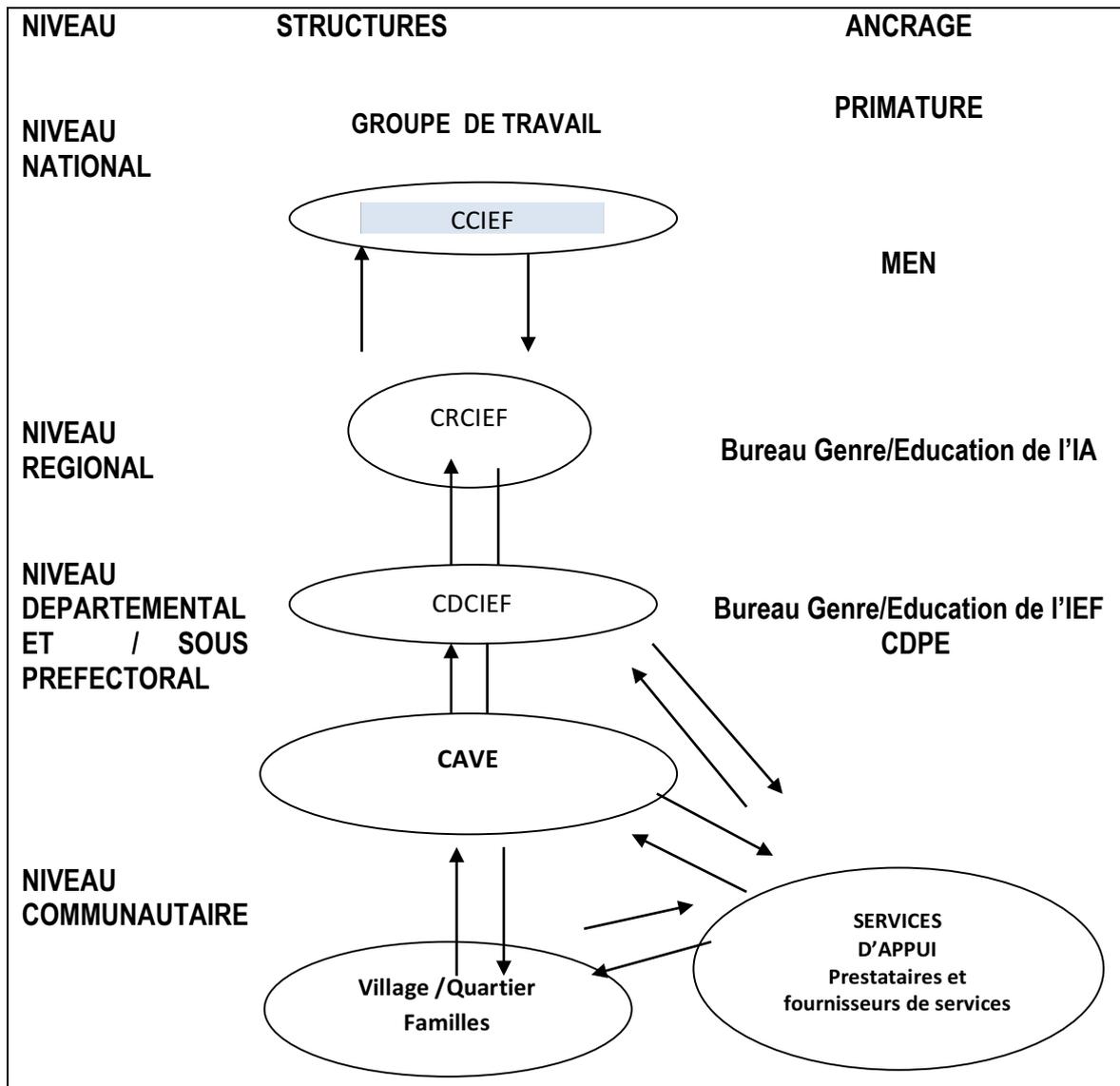
En vue de créer les synergies nécessaires et harmoniser les interventions, il serait utile de disposer d'outils tels que :

- ✓ une table de concertation des partenaires
- ✓ une charte des partenariats
- ✓ un manuel ou un guide de mobilisation sociale
- ✓ un cahier des charges pour chaque intervenant.

#### ➤ Circulation de l'information

La nécessité du suivi et de l'évaluation commande une bonne circulation de l'information. Elle circulera de façon verticale : de bas en haut et de haut en bas. A l'image du mode de planification retenu « bottom up », les informations iront de l'école au niveau du CCIEF en passant par la hiérarchie par centralisation successive. En retour le niveau central transmet ses directives, instructions et autres informations en passant par la voie hiérarchique.

➤ **Schéma du dispositif**



# 4<sup>ème</sup> PARTIE: AXES STRATEGIQUES

## I. AXES ET ACTIONS IDENTIFIES POUR LE CCIEF

La revue de la littérature, les études statistiques, les entretiens sur le terrain et l'atelier du CNRE ont permis d'identifier et de proposer des pistes de solutions aux problèmes de l'éducation des filles. Parmi elles on peut retenir quelques axes et actions stratégiques.

### 1) Communication :

#### a. Campagnes de plaidoyer pour rendre les politiques et programmes sensibles au genre

- Développement de campagnes de plaidoyer en direction des autorités gouvernementales et des collectivités locales pour :
  - l'intégration du genre à tous les niveaux (élaboration de politique, budgétisation, évaluation...)
  - l'accès des femmes au pouvoir social et politique (en particulier, promouvoir l'accès aux fonctions de prise de décision).

#### b. Information et communication stratégique

- Partage des résultats de l'étude à l'échelle nationale pour un environnement favorable
- Vulgarisation du cadre et sensibilisation sur la nécessité de mettre en place un cadre de coordination

#### c. sensibilisation, mobilisation sociale

- Développement d'un plan de communication pour le changement de comportements (attitudes et pratiques favorables à l'éducation des filles),
- Développement d'actions de mobilisation communautaire pour mieux impliquer les acteurs, les communautés à l'action éducative notamment pour :
  - l'inscription massive des filles à l'école et leur enrôlement dans les filières scientifiques
  - l'implication et la participation aux activités des structures de gestion des écoles et établissements
  - la lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes sous toutes ses formes, contre l'excision, les mariages précoces et les grossesses non désirées,
- Développement de stratégies de sensibilisation des femmes sur leur droit dont le droit à l'éducation, la paix et le développement.

### 2) La formation des autres acteurs

- Renforcement des capacités organisationnelles des organisations de la Société civile
- Formation en genre des responsables à la base (collectivités locales) pour la mise en place d'une synergie intersectorielle
- Renforcement des capacités des jeunes filles et des femmes, à travers l'alphabétisation fonctionnelle au besoin, en :
  - Santé de la reproduction,
  - droits humains et droits de l'enfant ...
  - genre et éducation
  - mobilisation des ressources
  - leadership transformationnel
  - planification et suivi évaluation

### 3) La participation à la lutte contre la pauvreté, facteur de sous-scolarisation

- Renforcement de l'autonomie des femmes par le développement d'activités génératrices de revenus
- Développement de projets de développement et d'actions pour l'allègement des travaux domestiques des femmes et des filles

- Promotion de garderies d'enfants pour libérer les filles et leur permettre d'aller à l'école
- Octroi de bourses et de kits pour les élèves : uniformes, fournitures scolaires, bourses...
- Implantation des cantines scolaires fonctionnelles dans les zones où l'expansion du réseau scolaire est encore insuffisante.

#### **4) Amélioration de l'offre éducative**

- Révision des curricula et manuels scolaires afin de les débarrasser des stéréotypes
- Formation des enseignants à l'approche genre : introduction de modules dans les Formations initiale et continue
- Recrutement de femmes enseignantes et nomination à des postes de responsabilité surtout en milieu rural
- Généralisation des cours de soutien et en collaboration avec les collectivités locales entre autres, généralisation de programmes et cours de renforcement éducatif pour filles en difficulté
- Promotion du sous-secteur DIPE qui a l'avantage de favoriser aussi le maintien à l'école
- Diversification de l'offre éducative par l'alphabétisation, le travail dans les langues nationales, le développement et la modernisation des écoles coraniques pour satisfaire la demande et garantir la participation féminine ainsi que les performances;

#### **5) La recherche**

- Programmation de recherche action sur la problématique des évaluations et les problèmes propres aux filles est une nécessité parce que permettant d'apporter de l'éclairage aux actions
- Développement de recherche sur :
  - L'impact de l'autonomisation des femmes sur les résultats scolaires
  - L'impact des bourses scolaires sur les rendements scolaires
  - le non maintien des garçons à l'école dans certaines régions

#### **6) Amélioration de la gestion**

- Mise en place d'un bon dispositif de coordination permettant d'effectuer :
  - Le suivi/évaluation
  - La coordination des interventions
  - La capitalisation.

#### **7) Développement de partenariat par :**

- L'élaboration de la carte des partenaires
- L'implication et la participation des communautés
- La tenue de table de concertation

#### **8) Promotion de l'excellence chez les filles**

- Organisation de cérémonies d'excellence de caravanes d'excellence de colonies de vacances pour l'émulation à chaque niveau (ex meilleures filles de la région, du département), notamment en faveur des filles de Miss maths/sciences,
- Développement d'appuis spécifiques aux établissements de jeunes filles
- Développer des stratégies de promotion du leadership chez les jeunes filles
- Renforcement des mesures incitatives pour l'accès des jeunes filles aux filières scientifiques.

## II. RECOMMANDATIONS

### ❖ AU PM, nous suggérons de

- Prendre des Directives pour formaliser les mécanismes (les processus et procédures) de gestion et d'intervention pour l'éducation des filles,
- Convoquer un conseil interministériel sur l'éducation des filles en vue de lancer la stratégie.

### ❖ AU MEN, nous suggérons de

- Porter le Plaidoyer du cadre par le Ministre de l'Education auprès du Premier Ministre en vue de la création d'un espace de travail regroupant tous les départements ministériels pouvant contribuer à l'efficacité du système éducatif,
- Revoir le dispositif réglementaire en vue de préciser au besoin les rôles et responsabilités des parties prenantes et créer les synergies et une harmonie dans les interventions,
- Développer un plan de communication pertinent pour faire connaître le CCIEF, informer sensibiliser et mobiliser les parties prenantes sur la politique en cours afin de les amener à s'approprier du cadre et des stratégies,
- Prendre en charge la communication stratégique pour la promotion de l'éducation des filles au niveau des Conseils interministériels / CRD/ ....
- Préparer la tenue d'un conseil interministériel sur l'éducation des filles et/ou un texte réglementaire primatorial pour mettre à jour les mécanismes de gestion de l'éducation des filles, ce sera un grand moment de communication et de mobilisation sociale,
- Systématiser l'ancrage des CRCIEF et CDCIEF dans les bureaux genre auxquels il faut ajouter Education des filles (Genre / Education des filles) afin que l'appellation puisse indiquer la prise en charge de la scolarisation et l'éducation des filles,
- Pour un principe d'équité, réfléchir sur des stratégies de remédiation dans les zones où les tendances en matière de scolarisation commencent à s'inverser entre garçons et filles,
- Veiller à la dotation en infrastructures notamment dans les régions où les distances et la continuité éducative sont des contraintes,
- Prendre des Mesures d'incitation et ou de maintien du personnel enseignant dans les zones affectées par la mobilité,
- Organiser un forum sur les problématiques de l'alphabétisation et la promotion des langues nationales.

### ❖ AU CCIEF nous proposons de

- D'orienter le projet PAEF+ à développer le cadre et ses démembrements,
- Recentrer les missions du CCIEF sur l'impulsion, la consolidation et la validation des planifications des autres structures déconcentrées, la rationalisation des ressources matérielles financières ou budgétaires en vue de les fédérer et orienter sur des interventions plurielles mais complémentaires et efficaces ;
- Renforcer les compétences des acteurs du CCIEF au niveau central comme dans les CR/CDCIEF repositionnés dans l'espace décentralisé,
- Reprofilier le poste de point focal ou de porteur de dossier du CCIEF au niveau déconcentré afin que les personnes qu'il faut, soient à la place qu'il faut ;

- Développer des sessions de communication stratégique, verticale et horizontale, qui effaceraient des esprits que le CCIEF est une structure redondante, rivale ou superflue; mais devant plutôt fédérer les acteurs, les interventions les ressources dans un cadre institutionnel qui les aligne sur les politiques de l'Etat; leur donne une cohérence, une continuité, une complémentarité, une efficacité et extension dans le temps et l'espace ;
- Viser particulièrement, dans cette stratégie de communication, les niveaux déconcentrés (régions et départements) et les médias pour rendre visible le CCIEF et vulgariser le nouveau mécanisme de gestion et d'intervention pour l'éducation des filles ;
- Appuyer et renforcer le niveau local à élaborer son propre plan d'action et ses stratégies d'intervention et le doter de moyens au regard de sa mission,
- Migrer du terrain de l'exécution d'actions vers le « faire faire » avec des prestataires et fournisseurs de services autonomes à faible mobilité de ses membres mais possédant un fort ancrage communautaire avec une répartition judicieuse des actions selon le degré de compétence de chaque structure et en fonction d'un cahier des charges ;
- Promouvoir la planification ascendante s'inscrivant dans une approche programme pour concilier un cadrage macro et la prise en compte des spécificités locales et concourir à une certaine autonomie du niveau déconcentré et à une pérennisation des acquis ;
- Assurer,
  - par le biais des bureaux Genre/Education des filles, l'intégration de ces planifications dans le plan d'action départemental (à promouvoir) du CDPE,
  - la mise en œuvre en ce qui concerne l'éducation des filles (soit par ses acteurs spécifiques, soit par prestation de services par des intervenant à la base plus habilités à le faire),
  - le suivi de proximité des activités ;
- *Effectuer chaque année ou chaque deux ans la cartographie des intervenants dans l'éducation des filles et en montrer une vue d'ensemble afin que cette carte serve de cadre de référence unique en matière d'intervention ;*
- Donner plus d'importance à la capitalisation et au partage des résultats et des bonnes pratiques, ainsi qu'à la tenue de reddition des comptes par rapport à la responsabilité, l'imputabilité et la redevabilité, tant au niveau déconcentré qu'au niveau central ;
- mettre en place une plate forme collaborative (espace virtuel) pour échange et partage ; procéder à l'évaluation à mi-parcours pour rectifier, harmoniser les démarches et pratiques ;
- mettre en réseau les régions qui présentent des similitudes en vue de développer une étude sur un aspect commun ;
- En rapport avec la DRH, travailler à doter les régions et le milieu rural d'enseignantes et faciliter leur accès aux postes de responsabilité ;
- amener les partenaires techniques et financiers de travailler avec le cadre pour plus de cohérence des interventions ;
- Organiser une table ronde des partenaires sur la question ;

❖ **AUX IA et IEF nous recommandons**

- D'appliquer le mécanisme rénové pour la gestion de l'éducation des filles dont les bureaux genre constituent la pierre angulaire ;

- D'impliquer les démembrés du CCIEF à travers les bureaux genre dans toutes les activités de planification de mise en œuvre et de suivi évaluation, les rencontres des CRD, CDPE et CLPE relatives à l'éducation des filles,
- Impliquer les étudiantes et étudiants dans les campagnes de sensibilisation.

### III. FEUILLE DE ROUTE (PTA DU CCIEF) POUR LA MISE EN PLACE DU CADRE

RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES	RESPONSABLE	ACTEURS	PERIODES	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
1. Le rapport de recherche action intégrant la nouvelle stratégie est partagé	Nbre de sessions tenues	Sessions de validation et de partage	SE du CCIEF DPRE	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Le Ministre de l'éducation</li> <li>• Les ministères partenaires</li> <li>• Le PM</li> <li>• les acteurs institutionnels</li> <li>• les partenaires au niveau central</li> </ul>	Avant le 30 novembre	
2. Un nouveau profil de porteur de dossier au niveau des CRCIEF et CDCIEF est dégagé	2 profils déterminés et validés par la tutelle Des agents retenus par régions et par département	Sessions de reconfiguration des profils	CCIEF Consultants Personnes ressources	Equipe technique du CCIEF	Avant le 30 novembre	Instrumentation par le consultant et la personne ressource
3. Par le biais de la DPRE, le ME est saisi pour la proposition de la nouvelle stratégie et du mécanisme réajusté de gestion et d'intervention pour l'éducation des filles	La nouvelle stratégie assortie d'un mécanisme opérationnel est validé par le ME	Présentation des documents Recueil des observations Finalisation des documents Elaboration des mesures réglementaires	DPRE	CCIEF	Avant le 10 décembre	S'attacher les services de la DJA

<b>RESULTATS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>PERIODES</b>	<b>MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b>
4. Par le biais du ME la primature est saisie pour la formalisation du nouveau mécanisme de gestion et d'intervention pour l'éducation des filles	La nouvelle stratégie assorti d'un mécanisme opérationnel est présenté au PM pour	Elaboration du rapport de présentation des documents finalisés Introduction du dossier auprès de la primature	ME	DPRE CCIEF	Avant le 10 décembre	S'attacher les services de la DJA
5. Des actions de partage et de plaidoyers sont développées auprès des acteurs clé et partenaires du niveau central sur le nouveau mécanisme	Nbre d'actions de communications tenues	Organisation d'ateliers de partage et de plaidoyers	DPRE CCIEF	les institutionnels, les PTF, les représentants des organismes des Nations Unies, les partenaires, sociaux, les représentants des élus locaux, les ONG,	Décembre	
6. Le nouveau mécanisme est partagé avec les IA et Gouverneurs	Nbre d'actions de communications tenues	Organisation d'ateliers de partage et d'information	CCIEF CRCIEF	Toutes les autorités du niveau déconcentré	Décembre	Tenir un atelier Faire convoquer p la primature
7. Le nouveau mécanisme est diffusé auprès des IEF et autorités administratives (préfets et sous préfets pour CDPE, CLPE) et locales	Nbre d'actions de communications tenues	Organisation d'ateliers de partage et d'information	CCIEF CRCIEF	Tous les IEF, les préfets	Décembre	Tenir des ateliers   bassin Faire convoquer p la primature
8. Les nouveaux postes de points focaux du CCIEF (CRCIEF, CDCIEF) sont pourvus selon les profils dégagés	16 points focaux de CRCIEF et 56 CDCIEF sont désignés	Prise d'actes de nomination	ME DPRE CCIEF	Tous les bureaux genre /Education des filles des IA et des IEF	Janvier 2016	
9. Les acteurs du CCIEF sont	Tous les membres	Session de formation sur	CCIEF	Consultants	Janvier 2016	Sessions à

<b>RESULTATS</b>	<b>INDICATEURS</b>	<b>ACTIVITES</b>	<b>RESPONSABLE</b>	<b>ACTEURS</b>	<b>PERIODES</b>	<b>MESURES D'ACCOMPAGNEMENT</b>
renforcés en capacité de gestion et de planification pour l'éducation des filles	de l'équipe technique 16 et 56 points focaux sont recapacités	des thèmes identifiés		Personnes ressources Membre de l'équipe technique Points focaux		instrumenter par consultants requ
10.Des actions de partage et d'information sont mises en œuvre avec les intervenants, prestataires et fournisseurs de service au niveau régional et départemental	Nbre d'actions de communications tenues	Organisation d'ateliers de partage et d'information	CRCIEF CDCIEF	les intervenants, prestataires et fournisseurs de service au niveau régional et départemental	Janvier 2106	Les points focaux seront accompagnés par des membres de l'équipe technique recapacités du CC
11.Des planifications formulées selon une approche ascendante sont validées par tous les acteurs à la base au niveau des CDPE	Nbre de planification consolidé avec les autres intervenants	Réunion de travail avec les intervenants et fournisseurs et prestataire de services	CDPE	CDCIEF CRCIEF intervenants fournisseurs prestataire de services	Février	
12.Les planifications validées par les CDPE sont mises en œuvre selon l'approche du « faire faire »	% d'actions développées dans les communautés par faire faire	Dévolution des activités par faire faire aux intervenants fournisseurs prestataire de services	CDPE	CDCIEF CRCIEF intervenants fournisseurs prestataire de services	A partir de février 2016	
13.Des missions de suivi supervision et d'accompagnement sont effectuées par les acteurs clé du CCIEF auprès des CRCIEF et	% d'actions supervisés dans les CRCIEF et CDCIEF	Missions de suivi supervision	CCIEF	CDCIEF CRCIEF	A partir de février 2016	Instrumenter et documenter les missions

RESULTATS	INDICATEURS	ACTIVITES	RESPONSABLE	ACTEURS	PERIODES	MESURES D'ACCOMPAGNEMENT
CDCIEF						
14.Des missions de suivi évaluation sont effectuées par les acteurs par les acteurs clé du CCIEF	% d'actions suivies et évaluées dans les communautés	Missions de suivi évaluation	CCIEF CDCIEF CRCIEF	Intervenants Fournisseurs prestataire de services	A partir de février 2016	Instrumenter et documenter les missions
15.Des sessions de capitalisations et de reddition des comptes annuelles sont tenues par le CCIEF et ses démembrements	% de pratiques capitalisées Nbre de reddition de compte tenue	Ateliers de capitalisation au niveau des CDCIEF Session de reddition de compte à tous les niveaux	CCIEF CDCIEF CRCIEF	CCIEF CDCIEF CRCIEF intervenants fournisseurs prestataire de services	Juin / juillet 2016	Instrumenter et documenter les missions
16.Un partage du rapport d'exécution annuelle est effectué avec les acteurs institutionnels et les partenaires à des fins de régulation de la stratégie et du mécanisme mis en œuvre	Tous les acteurs clé et relais participent à la Revue annuelle	Organisation d'une revue annuelle	DPRE CCIEF CRCIEF CDCIEF	les institutionnels, les partenaires, techniques et financiers, les représentants des organismes des Nations Unies, les partenaires, sociaux, les représentants des élus locaux, les ONG, Les IA....	Juillet 2016	

## IV. PLAN D'ACTION CCIEF REVISE

### 4.1. PLAN NATIONAL

Ce plan d'action est le résultat de la révision du plan élaboré en 2008, débarrassé des actions déjà réalisées au cours des années passées. Il a été enrichi de celles identifiées dans la rubrique « axes stratégiques » identifiés dans l'étude. Le plan met le focus sur le niveau national et la coordination. A la lumière des résultats de la recherche et pour tenir compte des spécificités, il apparaît plus pertinent d'amener les régions elles-mêmes d'identifier leurs propres besoins par la tenue d'assemblées d'évaluation et de planification sous la supervision/accompagnement du CCIEF et de ses démembrements.

Programme / sous secteurs DIPE, ELEMENNTAIRE, MOYEN SECONDAIRE ET ALPHABETISATION			
Composante : Accès			
Objectif 1: Promouvoir l'égalité et l'équité dans l'accès des filles à l'éducation			
Extrant 1 : L'élargissement de l'accès des filles à l'éducation est effectif			
Indicateurs : TBPS (G-F); TBS élémentaire; moyen et secondaire			
Résultat opérationnel	Indicateur	Activités	Responsable de la mise en œuvre
L'éducation des filles est mieux prise en charge par les structures communautaires et locales	Nb d'activités réalisées par le cadre faveur de l'éducation des filles	Mobilisation sociale (Fora, Causeries, etc.)	IA / IEF / CGE
		Des actions de solidarité sont effectuées à travers des parrainages	IA / IEF / CGE
		Interventions dans les média (radios, journaux, internet...)	IA / IEF / CGE
		Incitation à la déclaration à l'état civil	IA / IEF / CGE
		Sensibilisation des familles pour l'allègement des travaux domestiques	IA / IEF / CGE
Des Mesures incitatives pour l'accès des filles à l'école	Taux d'admission des filles	Campagnes de sensibilisation pour une inscription massive des filles à l'école (Cf. les modèles de réussite)	IA / IEF / CGE
		Aménagement de structures d'accueil pour les filles	MEN/DPRE
		Octroi de bourses et de fournitures scolaires aux filles	MEN/DPRE
		Recrutement d'enseignants en langue arabe	MEN/DPRE
		Recrutement et affectation d'enseignantes	MEN/DPRE

		Recrutement et nomination de femmes à des postes de responsabilité	MEN/DRH
	tx d'admission des filles	Construction de garderies d'enfants	CL privé
L'accès des filles dans le système a nettement progressé	Nb de nouveaux établissements construits	Construction de nouveaux établissements de proximité (Construction de locaux fonctionnels pour les classes d'alphabétisation, ECB ; DIPE...)	MEN/DPRE
		Construction de daaras modernes) et d'écoles franco arabes	MEN/DPRE
	Nb de sessions de formation	Formation des personnels d'encadrement (inspecteurs, Collectif des Chefs d'Etablissement) en genre	IA / IEF / CGE
	Nb d'écoles mises en norme	Adaptation de l'environnement éducatif (construction de blocs sanitaires discriminés, Erection de murs de clôtures, implantation de cantines scolaires et suivi sanitaire et nutritionnel)	MEN/DPRE MEN/DCMS Ministère santé
<b>Extrant: 2 Le Maintien des filles à l'école est devenu une réalité dans la région</b>			
<b>Indicateurs: TBPS, TBS, TR, TA des filles</b>			
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Activités</b>	<b>Responsable de la mise en œuvre</b>
l'accessibilité des infrastructures et le suivi social sont assurés aux filles	Taux de rétention des filles	Création de cantines scolaires	MEN/DPRE
		Uniformes scolaires	CGE
		Création de centres d'écoute dans les établissements pour une CCC contre le mariage précoce,	CGE
		Affectation d'assistantes sociales et psychologues conseillers	MEN/DPRE
		Bourses d'études pour les filles les plus méritoires	MEN/DPRE
		Organisation des cérémonies de récompense	IA /IEF/ CGE
		Appui aux structures sanitaires existantes, dotation en protection intiment et en médicaments	MEN /DPRE

Les enseignant(e) s sont bien outillé(e) s	Nb de sessions de formation	Renforcement de capacités des enseignant(e)s en genre et droits humains, plaidoyer, TICE, SR, VIH SIDA, leadership et counselling	MEN /DPRE
Les cas de violence diminuent	Nb de cas de violences	lutte contre les violences liées au genre	MEN /DPRE
Les cas de mariages et de grossesses précoces diminuent	Nb de mariages précoces et de grossesses précoces	lutte contre les mariages et grossesses précoces	MEN /DPRE AJS DCMS
<b>Composante : Qualité</b>			
<b>Objectif 1 : Améliorer les rendements scolaires des filles</b>			
<b>Extrant1: Les performances des filles à l'école sont nettement améliorées</b>			
<b>Indicateurs : Taux d'Achèvement, Taux de réussite aux examens</b>			
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Activités</b>	<b>Responsable de la mise en œuvre</b>
Les filles poursuivent leurs études jusqu'à terme	Taux d'achèvement	Organisation d'ateliers de révision et de rédaction des manuels sans stéréotypes de genre	MEN /INEADE CL
		Publication des manuels sans stéréotypes de genre	MEN /INEADE CL
		Prise en charge de la dimension genre dans les projets d'école et d'établissement	MEN / IA / IEF /CGE
		Mise en place de centres d'activités socio-éducatives, Camps de vacances, journées carrières	MEN / IA / IEF /CGE
		Instauration d'un système de tutorat des filles de l'élémentaire et du moyen/secondaire	IA / IEF /CGE
		Instauration de cérémonie officielle de distribution de prix aux filles	IA / IEF /CGE
L'accès et les performances des filles dans les filières scientifiques, techniques et	Taux d'accès des filles dans les filières STT	Mise en place d'un environnement scientifique et technologique dès la petite enfance	MEN /DPRE
	Taux de réussite des filles	Formation des enseignant(e)s à la didactique des matières scientifiques	MEN /DPRE

technologiques sont améliorés	dans les filières STT	Redynamisation des centres d'orientation scolaire et professionnelle	MEN /DPRE
		Cours de renforcement pédagogique en français et en mathématique pour les filles plus en difficulté et Appui à l'encadrement des filles devant rester à l'école en dehors des heures de cours	CGE
<b>Composante : Gestion</b>			
<b>Objectif 1: Coordonner de manière efficace et efficiente les interventions en matière d'éducation des filles</b>			
<b>Extrant 1: La coordination des interventions sur l'éducation des filles est bien assurée par le Cadre</b>			
<b>Indicateurs : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience dans les interventions en matière d'éducation des filles</b>			
Résultat opérationnel	Indicateur	Activités	Responsable de la mise en œuvre
Le dispositif de coordination (la coordination du CCIEF, les structures chargées de la coordination locale et du suivi) est mis en place et est fonctionnel	Nbre de structures décentralisées redynamisées	Elaboration d'une note réglementaire portant fonctionnement des structures des interventions sur l'éducation des filles	CCIEF
	Dispositif de suivi évaluation élaboré et mis en place	Mise en place d'un dispositif de suivi évaluation et d'un tableau de bord	CCIEF
Le rapport de la recherche action, le manuel de procédure, plan de communication... sont partagés	Document de recherche action validé types de doc partagés Nombre de participants-tes aux ateliers	Organisation d'un atelier de partage des documents avec les instances de gestion au niveau national et local	CCIEF
Un dispositif de suivi est élaboré et mis en œuvre	Nbre d'outils de pilotage élaborés et validés Nb de pers. formées	Elaboration des outils	CCIEF
		partage et validation des outils de Suivi Evaluation	CCIEF
		Formation en suivi évaluation des acteurs locaux	CCIEF

un plan de communication est disponible et mis en œuvre	Un plan de communication élaboré et partagé	Elaboration d'un plan de communication Partage du plan de communication	CCIEF
	Nb d'activités	Organisation d'ateliers d'information et de sensibilisation des collectivités locales et des partenaires sociaux	CCIEF
		Mobilisation sociale (Fora, Causeries, etc.)	CCIEF/CRCIEF...
	Nb de pers. formées	Formation des Membres locales en Genre	CCIEF
		Nb émissions réalisées	Interventions dans les médias (radios, journaux)
les capacités des organes de coordination sont renforcées	nb organes installés	Mise en place structures locales pour la création d'un environnement favorable au programme et écoles choisies dans les régions sélectionnées dotées d'une cellule genre	CCIEF
	Nb structures identifiées	Identification des structures partenaires	CCIEF
	nb rencontres tenues	Tenue de rencontres de coordination	CCIEF
	Nb de cadres. formées Nombre de participants-tes aux ateliers	Formation des cadres locaux en genre, planification, SE et mobilisation de ressources	CCIEF
	Nb d'activités	Elaboration d'un document d'évaluation des besoins régionaux	CCIEF
		Elaboration d'un plan d'action et d'un plan de financement des activités	CCIEF
Les interventions en matière d'EF sont plus nombreuses et mieux coordonnées	Un document de stratégie de mobilisation des ressources est disponible	Elaborer un répertoire sur les interventions en EF	CCIEF
	Nb activités réalisées	Des actions de solidarité sont effectuées à travers des parrainages	CCIEF


## 4.2. PLAN D'ACTION SPECIFIQUE AU CADRE DE COORDINATION

Les actions suivantes constituent la suite des actions de la composante gestion. Le plan d'action du Cadre de Coordination des Interventions en matière d'Education des Filles est essentiellement de la composante « gestion » puisque son objectif principal est d'assurer une coordination de ces interventions pour plus d'efficacité et d'efficience dans le développement de l'éducation des filles au Sénégal. Dès lors dans le tableau qui suit, figureront, pour l'essentiel, les activités permettant au CCIEF, CRCIEF et CDCIEF d'assurer cette mission de coordination.

<b>Indicateurs : Amélioration de l'efficacité et de l'efficience dans les interventions en matière d'éducation des filles</b>			
<b>Résultat opérationnel</b>	<b>Indicateur</b>	<b>Activités</b>	<b>Responsable de la mise en œuvre</b>
L'éducation des filles est mieux prise en charge par les structures communautaires et locales	Nb d'activités réalisées par le cadre en faveur de l'éducation des filles	Mobilisation sociale (Fora, Causeries, etc.)	CCIEF / CRCIEF
		Des actions de solidarité sont effectuées à travers des parrainages	CCIEF / CRCIEF
		Interventions dans les médias (radios, journaux)	CCIEF / CRCIEF
		Incitation à la déclaration à l'état civil	CCIEF / CRCIEF
Des Mesures incitatives pour l'accès des filles à l'école	Taux d'admission des filles	Campagnes de sensibilisation pour une inscription massive des filles à l'école	CCIEF / CRCIEF
		Octroi de bourses et de fournitures scolaires aux filles	MEN / PDEF / CCIEF
		Suivi du recrutement d'enseignants en langue arabe	MEN / PDEF / CCIEF
		Suivi du recrutement et des affectations d'enseignantes	MEN / PDEF / CCIEF
Le nombre de filles enrôlées dans le système a nettement augmenté	Nb de nouveaux établissements construits	Suivi des constructions de nouveaux établissements de proximité	MEN / PDEF / CCIEF
		Suivi des Constructions de daaras modernes) et d'écoles franco arabes	MEN / DPPE/ CCIEF

	Nb de sessions de formation	Suivi de la mise à niveau des établissements scolaires : construction de blocs sanitaires discriminés, Erection de murs de clôtures, implantation de cantines scolaires et suivi sanitaire et nutritionnel	CCIEF
l'accessibilité des infrastructures et le suivi social sont assurés aux filles	Nb d'écoles portant uniformes Taux de rétention des filles	Impulsion du port d'uniformes scolaires	CCIEF
		Suivi de la création de cantines scolaires	CCIEF
		Affectation d'assistantes sociales et psychologues conseillers	CCIEF
		Bourses d'études pour les filles les plus méritoires	CCIEF
		Organisation des cérémonies de récompense	CCIEF
		Appui à la DCMS en médicaments pour les structures sanitaires	CCIEF
Les enseignant(e) s sont bien outillé(e) s	Nb de sessions de formation réalisées	Renforcement de capacités des enseignant(e)s en droits humains, plaidoyer, TICE, SR, VIH SIDA, leadership et counseling....	CCIEF
Les différents (es) acteurs/actrices sont formés à l'intégration du genre dans les pratiques	Nb de sessions Nb de formés (es)	Atelier national de formation des Directeurs nationaux	CCIEF
		Ateliers régionaux de formation des IA et des IEF, Chefs d'établissement, IS, IVS, CPI, Inspecteurs de l'enseignement.	CCIEF
		Ateliers départementaux de formation des directeurs d'école, des enseignants de l'EG, du non formel..	CRCIEF
		Ateliers de conception et d'élaboration d'outils de suivi et d'évaluation des plans d'action de formation sur le genre	CCIEF
	Nombre de visites /an	Visites de terrain sur la formation en genre	CCIEF
	Organisation revue	Revue à mi-parcours pour le plan d'action en genre	CCIEF
La dimension genre est intégrée dans les prestations pédagogiques	Prestations pédagogiques	Ateliers de conception et d'élaboration d'outils de suivi et d'évaluation	CCIEF
		Visites de suivi-encadrement	CCIEF
Les outils du curriculum sont révisés les selon	Les outils révisés sont disponibles	Atelier de relecture des outils du curriculum pour les réviser selon l'approche genre	MEN / IA / IEF /CGE

l'approche genre			
Les conditions de promotion des femmes enseignantes sont créées	Nb de formations en leadership transformationnel	focus groupes	MEN / IA / IEF /CGE
	Nb de formées	Ateliers régionaux de formation en leadership transformationnel	CCIEF
Les initiatives et performances des enseignantes sont valorisées	initiatives et rendements	propositions aux palmes académiques	MEN / IA / IEF /CGE
		Organisation de journées d'excellence	MEN / IA / IEF /CGE
Les cas de violence diminuent	Nb de cas de violences	lutte contre les violences liées au genre	MEN / IA / IEF /CGE
Les cas de mariages et de grossesses précoces diminuent	Nb de mariages précoces et de grossesses précoces	lutte contre les mariages et grossesses précoces	MEN / IA / IEF /CGE
Le taux d'achèvement des filles est nettement amélioré	Taux d'achèvement	Réalisation des Ateliers de révision et de rédaction des manuels sans stéréotypes de genre	MEN / IA / IEF /CGE
		Partage/Publication des résultats du travail sur les manuels	MEN / IA / IEF /CGE
		Prise en charge de la dimension genre dans les projets d'école et d'établissement	MEN / IA / IEF /CGE
		Incitation et accompagnement des projets personnels des filles	MEN / IA / IEF /CGE
		organisation d'activités socio-éducatives, Camps de vacances, journées carrières	MEN / IA / IEF /CGE
		Instauration de cérémonie officielle de distribution de prix aux filles	MEN / IA / IEF /CGE
L'accès et les performances des filles dans les filières	Taux d'accès des filles dans les filières STT	Mise en place d'un environnement scientifique et technologique dès la petite enfance	MEN/DPRE
	Taux de réussite des filles	Formation des enseignant(e)s à la didactique des matières scientifiques	MEN/DEE

scientifiques, techniques et technologiques sont améliorés	dans les filières STT		MEN/DEMSG
		Redynamisation des centres d'orientation scolaire et professionnelle	MEN/CNOSP
		Cours de renforcement pédagogique en français et en mathématique pour les filles plus en difficulté et Appui à l'encadrement des filles devant rester à l'école en dehors des heures de cours	CGE

## Bibliographie

1. Egalité des sexes et développement, concepts et terminologies, AIF
2. Enquête démographique de santé à indicateurs multiples (EDS-MICS), République du Sénégal, rapport final ANSD, 2010-2011
3. Etude sur les grossesses en milieu scolaire, GEEP, avril 2015.
4. RGPHAE, ANSD, 2013
5. ESPS, ANSD, 2011
6. Enquête Démographique et de Santé Continue, (EDS-Continue), ANSD, 2013
7. Rapport national sur la situation de l'éducation 2013
8. Rapport national sur la situation de l'éducation 2014
9. Interventions sur les violences basées sur le genre en milieu scolaire : État des lieux, CCIEF, 2012
10. Etude documentée de l'expérience du PAEF, CCIEF 2012
11. Elaboration d'un cadre de coordination des interventions sur l'éducation des filles, DPRE, 2006
12. Enquête de milieu sur les facteurs explicatifs du non maintien des filles à l'école (FATICK, DIOURBEL, LOUGA, DAKAR), CCIEF 2011
13. Évaluation du projet d'appui à l'Éducation des filles, PAEF, 2013
14. Essai de modélisation de l'expérience du projet d'appui à l'éducation des filles, Le modèle du PAEF, 2012
15. L'Initiative des Nations Unies pour l'éducation des filles (UNGEI) : Réussite et apprentissage pour les filles, Décembre 2013
16. UNGEI, 10 ans plus tard : La marche vers l'égalité des sexes dans l'éducation, 2010
17. Vers une éducation inclusive et équitable de qualité et un apprentissage tout au long de la vie pour tous, Éducation 2030, déclaration de INCHEON 2015
18. Guide pour le management des établissements scolaires, APSE/DPRE, T4, 2013
19. Guide de coordination des interventions en matière de violence dans les situations de crise humanitaire basée sur le genre, Global Protection cluster, 2010
20. Projet d'Augmentation du Nombre de Femmes Enseignantes dans l'Enseignement Moyen en Zone Rurale : Orientations pour un Paquet Minimum de Services, USAID,
21. Promouvoir l'éducation de base pour les femmes et les filles : Quatre études de cas en Afrique, Pai Obanya UNESCO 2004
22. Genre et culture, CIEFFA, Pai Obanya, 2009
23. Guide pratique, genre et droits humains dans les systèmes éducatifs africains : repères et actions, CIEFFA,
24. Etude sur les violences faites aux filles en milieu scolaire, PAEM, 2008
25. Guide pour la formation de formateurs et de formatrices Pour l'intégration du genre dans les systèmes éducatifs en Afrique, OIF, 2007
26. Guide pour la formation de formateurs et de formatrices Pour l'intégration du genre dans le système éducatif du Sénégal, OIF, 2007
27. Empowering Youth Through TUSEME: "Let Us Speak Out", A Teacher's Handbook, FAWE 2005
28. Genre et développement, Comité québécois femmes et développement (CQFD) de L'Association québécoise des organismes de coopération internationale (AQOCI), trousse de formation, 2004
29. Intégration de l'approche « Genre » dans le système éducatif sénégalais : Manuel de l'enseignant-e, 2007
30. Rapport d'atelier : comment promouvoir l'égalité entre les sexes par les manuels scolaires? Séminaire de sensibilisation et de formation, Lomé, 5 et 6 décembre 2006
31. La Violence De Genre A L'école, Handicap A L'atteinte Des Objectifs De L'EPT En Afrique, (Mafakha Touré), UNESCO BREDA, 2007
32. Livret de Capitalisation Bonnes Pratiques sur le Maintien des Filles dans les Espaces Scolaires, COSYDEP 2010
33. Gender Responsive Pedagogy : A Teacher's Handbook, FAWE 2005
34. Genre et fréquentation scolaire a l'élémentaire AU SENEGAL, FAWE 2000
35. Evaluation IEFA Sénégal – Etude complémentaire, UNICEF, B.Niane, 2004
36. Education, Genre et pouvoir de décision, Sandrine Koissy-Kpein, 2007 Université de Nantes
37. Egalité des genres et développement, Banque mondiale, 2012
38. L'impact des mécanismes de coordination dans l'acheminement de l'aide humanitaire d'urgence sur le terrain, mémoire, Nicolas. A. Tremblay, 2010

# **ANNEXES**

1. TDR
2. Guide méthodologique
3. Outils de collecte focus et ISS
4. Questionnaire quanti.
5. Cahier de l'enquêteur
6. Calcul IDEB
7. Plans d'actions révisés du PAEF+
8. Structures intervenant dans l'éducation des filles au Sénégal
9. Rapport général de mission.

## V. PLAN D'ACTION ACTUALISE DU PAEF+

Axe stratégique I Renforcement de la Gouvernance des Interventions sur l'éducation des filles											
Résultat.1: La Coordination des interventions en faveur de l'éducation des filles, renforcée et efficace				Responsabl es activités	Echéances		Partenaires potentiels	Budget			Obs
Composante A: Renforcement Politique et institutionnel du CCIEF					2016	2017		Soldes lignes en Euros	Prévision en Euros		
Actions prioritaires	Activités	Produits attendus	Indicateurs						An 2	An 3	
Recherche et Action/Problématiques Education des Filles	Atelier de partage des résultats "Etude sur méthodologies et bonnes pratiques pour un système de coordination interministérielle des interventions pour la promotion de l'égalité de genre dans l'éducation et la formation".	Résultats "Etude sur méthodologies et bonnes pratiques pour un système de coordination intersectorielle des activités partagé	Rapport atelier de partage de l'étude	CCIEF	x		Ministères tech concernés PTF CONGAD FNAPE Et autres OSC Fondation pour l'Education Syndicats d'Enseignants	5000	500 0		Dotation an 1: 2000 Renfort 3000 (nvlle dotation)
	Etudes: Problèmes éducatifs peu cernés, identifiés par le diagnostic	Etudes réalisées sur des Problèmes identifiés	Rapport étude disponible	CCIEF	x	x		18990	949 5	9495	Nouvelle allocation suite réallocation: 8660 (Film doc sur projet) 10330(projection film ds écoles)

Renforcement du CCIEF	Mise en place du nouveau dispositif de coordination au niveau central	Actes administratifs mettant en place le nouveau dispositif local de gestion des interventions sur l'éducation des Filles pris, diffusés	Disponibilité des actes administratifs	CCIEF	x		Primature Ministères techniques concernés				
	Capitalisation et partage des bonnes pratiques	Bonnes pratiques en matière d'interventions pour l'Education des filles ou leur coordination sont partagées	Rapport Atelier de partage de des bonnes Pratiques/EduFilles	CCIEF BPCG/IA	x	x	Sectoriels OSC PTF ONG	42000	210 00	21000	
	Activités de communication pour renforcer la visibilité du CCIEF	Plan de communication du CCIEF mis en œuvre	Rapports de suivi de la mise en œuvre du Plan com, disponibles	CCIEF	x	x	Organes de Presse ONG; OSC PTF	27000	<b>135 00</b>	<b>13500</b>	
<b>Sous total Résultat 1 Comp A</b>							92990				
<b>Résultat 1 Composante B: Renforcement de la coordination des interventions sur l'éducation des Filles au niveau déconcentré</b>											
Renforcement de la coordination des activités au niveau déconcentré	Mise en place de la coordination au niveau régional et Partage du nouveau dispositif de gestion des interventions sur l'éducation des filles	Communautés éducatives régionales informées sur PAEF Plus; nouveau dispositif de gestion des interventions partage	Rapport d'activité de la journée de lancement	CCIEF BPCG/IA	x	x	Ministères tech concernés PTF ASC; OCB AJS ONG locales APE Collectivités locales Syndicats d'Enseignants	80000	<b>40000</b>	40000	Nouvelle allocation A programmer ds PTA CCIEF et BPCG/IA

							Entreprises privées locales				
	Mise en place du nouveau dispositif local de gestion des interventions sur l'éducation des filles	Actes administratifs mettant en place le nouveau dispositif local de gestion des interventions sur l'éducation des Filles pris, diffusés	Disponibilité des actes administratifs	IA CCIEF	x		Ministre de l'intérieur	0			
	Appui au fonctionnement des Bureaux Genres des IA	Budget d'appui au fonctionnement des Bureaux genre mis en place	Ordre de virement des crédits dans les comptes des IA	CCIEF	x	x		30000	15000	15000	Solde Dotations an 1: 2667 Renfort 27 333 (nvlle dotation)
	Appui au fonctionnement des cellules genres des écoles et établissements	Budget d'appui au fonctionnement des Cellules genre mis en place	Ordre de virement des crédits dans les Comptes des IA	BPCG/IA CCIEF	x	x	ONG PTF OSC	12835	6417,5	6417,5	
<b>Total Résultat 1:</b>								215825			
<b>Gestion du Projet : 0</b>	Indemnités membres du Comité de Gestion	Indemnités des membres du Comité de Gestion, payées	Etats de paiement des indemnités du CG du projet, disponibles		x	x		157850	78925	78925	
	Carburant et assurance	Carburant acheté et Véhicule du CCIEF/PAEF Plus assuré	Factures d'achats de carburant pour le CCIEF, Police d'assurance de son véhicule disponibles	CCIEF	x	x		25350	12675	12675	

	Consommables	Consommables achetés pour le CCIEF	Factures d'achats de consommables pour le CCIEF, disponibles		x	x		3666	1833	1833	
	Experts ad hoc d'appui au CCIEF	Experts ad hoc d'appui au CCIEF mobilisés au besoin	Rapport d'accompagnement de l'Expert mobilisé		x	x		16467	8233,5	8233,5	
					x	x					
	Evaluation du Projet	PAEF Plus évalué à terme	Rapport d'évaluation du Projet PAEF Plus			x		35000		35000	
	Recrutement Cabinet d'audit	Comptes de PAEF Plus annuellement audités	Rapport annuel d'Audit des comptes du projet PAEF Plus, disponibles		x	x		21600	10800	10800	
	Frais de gestion compte Bancaire	Frais de gestion du compte bancaire pour le PAEF Plus payés	Relevés de comptes trimestriels du Projet, disponibles		x	x		400	200	200	
	<b>Total Gestion</b>							260333			
<b>Resultat 2 : L'accès des filles au service éducatif, leur maintien dans le système et leurs performances sont renforcés</b>											
<b>Composante A: Renforcement Qualité des Enseignement, Conditions d'accès des filles au service éducatif</b>											
Amélioration de l'accès au service éducatif et des conditions d'apprentissage	Soutien aux CDIPE communautaires	CDIPE Communautaires appuyés dans leur équipement/fonctionnement	Nombre de CDIPE communautaires appuyés équipement/fonctionnement	CCIEF	x	x	PTF ONG Collectivités locales Ministère Femme ANPECTP	50000	25000	25000	Suite nouvelle allocation 14000 euros (tire de xxx) et réallocation ligne -Théâtres ds écoles:26000 -Causeries avec élèves10000
	Intégration du genre dans le Plan d'action Qualité des	Enseignants formés en genre dans le	Nombre d'Enseignant(e)s	IEF BPCG/IA	x	x	PTF	30000	15000	15000	

	IEF : Formation des Enseignant-tes, des Directeurs et Chefs d'Etablissement sur: droits humains et droits des femmes, violence basée sur le genre et égalité de genres	cadre de la formation continuée	formés en genre dans le cadre de la formation continuée				ONG				
	Renforcement de l'équipement des écoles en points d'eau et bloc d'hygiène séparés	Couverture des écoles en point d'eau et blocs d'hygiène séparées renforcées	Nombre d'écoles nouvellement dotées en points d'eau	CCIEF BCPG/IA	x	x	Ministère hydraulique Collectivités locales PTF ONG ASER	0			Synergies intersectorielles
Nombre d'écoles nouvellement dotées de latrines séparées			0								
Renforcement de l'accès des villages l' eau potable et l'électricité	Ménages ruraux disposent de l'eau potable dans leur domicile ou dans leur village	Proportion de ménages ruraux ayant accès a une eau potable a domicile ou dans leur village	x	x	0						
		Proportion de ménages ruraux ayant accès a l'électricité			0						
<b>Résultat 2 Composante B: Soutien socio économique et pédagogique aux filles vulnérables</b>											
<b>Soutien pédagogique aux Filles</b>	Organisation de cours de soutien en mathématique, sciences et français pour les filles en difficulté d'apprentissage	Des cours de soutien en mathématique, sciences et français organisés pour les filles en difficulté d'apprentissage	Disponibilité d'un rapport de suivi sur les cours de soutien organisés	BPCG/IA	x	x	ONG OSC Enseignants retraités	193334	96667	96667	

Soutien socio économique	Sélection de 1000 Filles vulnérables et attribution de <i>bourses d'étude/an</i>	Des Filles vulnérables sélectionnées et attributaires de bourses d'étude	Nombre de Filles vulnérables sélectionnées et attributaires de bourses d'étude	BPCG/IA	x	x	Collectivités locales Délégation Protection sociale Ent. Privées	102000	51000	51000	
	Fourniture d'uniformes 15 000 élèves des nouvelles écoles primaires bénéficiaires	Des uniformes <i>scolaires</i> fournis aux élèves des nouvelles écoles primaires intégrées dans le Projet	Nombre de nouveaux élèves bénéficiaires du Projets équipés en uniformes scolaires	BPCG/IA	x	x	Collectivités locales ONG Ent. Privées	419665	209832,5	209832,5	
	Fourniture de <i>kits scolaires</i> aux élèves des nouvelles écoles primaires bénéficiaires	Des kits <i>scolaires</i> fournis aux élèves des nouvelles écoles primaires intégrées dans le Projet	Nombre de nouveaux élèves bénéficiaires du Projets équipés de kits scolaires	BPCG/IA	x	x		91466	45733	45733	
Création/activation de Cellules genres dans les nouvelles écoles cibles	Financement des Plans d'action des cellules genre des écoles et Etablissements ciblés	Les cellules genre des écoles ciblées par le Projet, dynamiques	Taux d'exécution moyen des PTA des Cellules genre	BPCG/IA	x	x	ONG OSC; AJS PTF	12835	6417,5	6417,5	
<b>Total Résultat 2</b>								<b>899300</b>			
<b>Resultat 3 : Communautés, Ecoles sensibilisées sur les Droits de la Femme, de la Fille Composante A: Com. et Sensibilisation sur les droits de la femme et de la Fille</b>											
Communication, sensibilisation	Confection de Supports de communication sur les droits humains droits des femmes, violence basée sur le genre, égalité de genre, droits civils			CCIEF BPCG/IA	x	x		30000	15000	15000	Solde an 1
	Réalisation de film documentaire sur le Projet			CCIEF		x		10000	5000	5000	Solde an 1: 18 660€ Réallocation: 8660€ Etudes

											volet Gestion)
	Célébration de la journée nationale sur l'Education des filles			BPCG/IA	x	x		20000	10000	10000	
	Projection de films (Edu.Filles; VBG; Etat civil)			BPCG/IA/IE F Cellules Genre	x	x		80000	40000	40000	Solde an 1: 93 330 £ 3330 £ réalloués à Planif et suivi 10000£ Etudes/probl ématiques Genre et EduF
	Organisation de Forums ds CEM et Lycées: Santé de la reproduction; Droits enfant, citoyenneté			BPCG/IA/IE F Cellules Genre	x	x	DCMS; AJS Presse locale	60000	30000	30000	Solde an1: 60 000£
	Présentation de pièces de Théâtres ds écoles et Etablissements/VBG; Droits Enfant			Cellules Genre/ Ecoles	x	x		140000	70000	70000	Solde an 1: 196000 Réallocation de: 20000 £ à Planif et Suivi 26000£ aux CDIPE com. 10000 FC Enseignants
	Forumscommunautaires (Edu.Filles; VBG; Etat civil)			BPCG/IA/IE F	x	x	OSC ONG Presse locale	22660	11330	11330	Solde an 1: 18660£ Renfort 4000£ Séances Info PA volontaristes

											A intégrer ds PTA BPCG
<b>Plaidoyer: Protection et Droits à l'éducation des filles et des femmes</b>	Elaboration d'un document de Plaidoyer pour l'éducation des Filles			CCIEF	x		ONG	1500	1500		
	Plaidoyer auprès des Autorités pour susciter/renforcer leur engagement pour l' Education et la protection des Filles et des Femmes.			CCIEF BPCG/IA/IE F	x	x	OSC	1500	1500	xx	
<b>Formation acteurs relais sociaux</b>	Formations de formateurs membres des Associations Mères des Elèves et/ ou de Parents d'élèves (en droits humains, droits des femmes, violence liée au genre, égalité, droits civiles)			BPCG/IA	x	x	AJS ONG	0	xx		intégrée dans Suivi et RC des AME par les OSC
	Formation des journalistes sur : droits humains et droits des femmes, violence basée sur le genre et égalité de genre			BPCG/IA	x		AJS ONG	0	xx		intégrée dans Suivi et RC des AME par les OSC
<b>Total résultat 3</b>								365660			
<b>Resultat 4: Empowerment des femmes ; Participat et Responsabilisation des Communautés; Composante A: Empowerment des femmes</b>											
<b>Empowerment socio-économique des femmes</b>	Alphabétisation Fonctionnelle des AME			CCIEF BPCG/IA	x	x	DALN ONG;	77676	38838	38838	Solde an 1 66800 £ Renfort nvelle allocation 10875

	Financement des activités génératrices de revenus			CCIEF	x	x	Col. locales DALN ONG	165000	82500	82500	Solde an 1 150000 £ Renfort nvelle allocation 15000
Résultat 4 Composante B: Participation, Responsabilisation des Communautés/ EduF											
<b>Participation et Responsabilisation communautaire</b>	Développement de stratégies pour un renforcement de la participation et de la responsabilisation des communautés dans les <i>cantines scolaires et Projets d'école</i>			CCIEF BCPG/IA	x	x	PTF DCAS/MEN OSC	0	0	0	A intégrer aux thèmes des Forums communautaires et Encadrement des AME par des OSC
	Séances d'information pour planification et prise en charge des questions de genre dans les plans d'action volontaristes; Suivi			BCPG/IA	x	x	OSC; ONG	0	0	0	<b>Solde an 1 4000 £ réalloué vers forum communautaires;</b> Activité intégrée aux thèmes des Forums communautaires et Encadrement des AME par des OSC
	Séances d'information et de renforcement de capacités pour une responsabilisation des femmes dans les APE, Conseils de Gestion des écoles et Etablissement			BCPG/IA	x	x	OSC; ONG	0	0	0	A intégrer aux thèmes des Forums communautaires et Encadrement des AME par

											des OSC
<b>Total résultat 4</b>								<b>242676</b>			
<b>Resultat 5: Dispo planification, Monitoring , suivi et évaluation,participatif et renforcéComposante A</b>											
<b>Planification, Suivi Evaluation des interventions</b>	Suivi et Renforcement des capacités des membres des AME				x	x	OSC ONG	20000	10000	10000	
	Renforcement des capacités des membres des organes du CCIEF à la base (Planification, Suivi)	Membres des organes locaux de gestion du PAEF renforcés en Planification et Suivi	Nombre de membres des organes locaux de gestion du PAEF dont les capacités ont été renforcées en Planif. et Suivi	CCIEF	x		OSC; ONG	20000	10000	10000	
	Ateliers d'élaboration, partage et validation des plans d'action pluriannuelle des BPCG/PAEF	PA validé du BPCG/PAEF	Disponibilité du PA validé du BPCG/PAEF	BPCG/IA	x		PTF Sectoriels locaux Col locales OSC;ONG APE	14286	14286		
	Ateliers d'élaboration, de partage et validation du plan d'action pluriannuel du CCIEF	PA validé du CCIEF	Disponibilité du PA validé du CCIEF	CCIEF	x		Ministères Sectoriels PTF Col locales OSC;ONG APE	9524	9524		
	Ateliers d'élaboration du Plan de travail annuel consolidé des organes du CCIEF au niveau régional	PTA du BPCG/PAEF	Disponibilité du PTA validé du BPCG/PAEF	BPCG/IA	x	x	PTF Sectoriels locaux Col locales OSC;ONG APE	29395	14697,5	14697, 5	
	Atelier d'élaboration du PTA consolidé du CCIEF	PTA du CCIEF	Disponibilité du PTA du CCIEF	CCIEF	x	x	PTF Col locales OSC; ONG APE	7969	3984,5		

	Missions de Suivi des activités au niveau régional	Informations sur exécution du Projet disponibles	Rapports de suivi	BPCG/IA et IEF	x	x	OSC ONG	63 732	31866	31866	
	Monitoring des campagnes de communication	Informations et supports sur l'exécution du Plan de com du Projet disponibles	Rapports de suivi	CCIEF BPCG/IA et IEF	x	x	Presse OSC ONG;	2000	1000	1000	
	Mission de Suivi supervision des activités par le CCIEF	Informations sur l'état d'exécution du Projet partagées avec les Partenaires	Rapport de supervision annuelle	CCIEF IA	x	x	PTF Col locales OSC;ONG APE	50000	25000	25000	
	<b>Total Résultat 5</b>							<b>216 906</b>			

<b>RECAP BUDGET</b>	
<b>Rubriques</b>	<b>Montant en £</b>
Résultat 1	215825
Gestion projet	260333
Résultat 2	899300
Résultat 3	365660
résultat 4	242676
Résultat 5	216906
<b>Total</b>	<b>2200700</b>
Consultant Italien	160000
<b>Tot global</b>	<b>2 360700</b>

## VI. IDENTIFICATION DE QUELQUES ACTEURS

Plusieurs intervenants s'impliquent dans des activités pour le maintien des filles à l'école. Ils peuvent être triés en quatre catégories

### 1. Au niveau macro structurel

#### ➤ Les structures institutionnelles :

- ✓ Le CCIEF
- ✓ Les Techniciens des Ministères,
- ✓ La Délégation générale à la protection sociale,
- ✓ les cellules et bureau genre
- ✓ le PAEF,
- ✓ le FSPE

#### ➤ Les organes de Nations Unies :

- ✓ L'UNICEF,
- ✓ UNESCO,
- ✓ ONU FEMMES
- ✓ IPEC/BIT

#### ➤ Des Organisations de la société civile

- ✓ le comité intersectoriel de protection de l'enfant et les acteurs non étatiques,
- ✓ la COSYDEP,
- ✓ le CNESCOFI
- ✓ le MEDES
- ✓ les syndicats,
- ✓ le Catholic Relief services,
- ✓ le réseau PEVA ;
- ✓ le Réseau Femmes de Blaise Senghor
- ✓ le Forum civil
- ✓ Le mouvement y' en a marre
- ✓ Le WEPSHA (à travers son programme bourse et lutte contre les violences faites aux filles en milieu scolaire à Kaolack, Matam, Kédougou
- ✓ la CNESCOFI au niveau local, départemental, régional,
- ✓ le FAWE au niveau local, départemental, régional et central
- ✓ La COSYDEP au niveau local, départemental, régional et central
- ✓ Le GEEP
- ✓ L'ASBEF
- ✓ La CAOSP
- ✓ Le corps de la paix

#### ➤ - Des associations

- ✓ l'Association des professeurs de Français
- ✓ Le CLVF (club de lutte contre les violences faites aux filles et aux femmes)
- ✓ AFET/DE (Association des Femmes Enseignantes de Tamba pour le Développement de l'Education)
- ✓ Le réseau Siggil Djiggen
- ✓ L'AJS
- ✓ L'association CAEDAS Sénégal-
- ✓ Association Dakar women's group Sénégal
- ✓ L'association AL HODA Sénégal
- ✓ l'Association pour la Promotion de la fille
- ✓ l'association « regard de femmes », c'est une association qui donne des demi-bourses aux filles étudiantes, les mamans, les GPF

- ✓ Le collectif des paras juristes

## 2. Au niveau du terrain (méso et micro structurel)

### ➤ Les structures institutionnelles :

- ✓ CEDAF,
- ✓ Centre de réinsertion
- ✓ AEMO

### ➤ Les OCB :

- ✓ FRH
- ✓ AFSTECH,
- ✓ APE,
- ✓ CGE,
- ✓ AME
- ✓ Les clubs Tuseme au niveau des établissements pour la formation à l'habilitation (estime de soi, confiance en elles dans certaines actions, responsabilisation à la citoyenneté, genre et gouvernement scolaire)

### ➤ Des ONG

- ✓ Save the Children,
- ✓ Plan Sénégal
- ✓ FAWE, ENDA
- ✓ Tiers Monde
- ✓ ORGENS,
- ✓ APAM
- ✓ COSEF,
- ✓ SADES (Synergie d'action pour le développement économique et social), ENDA/ACTION,
- ✓ Aide et Action avec à Kolda son projet « école avec les enfants » qui travaille pour restaurer les droits des enfants à l'école,
- ✓ USED

### ➤ Des fournisseurs de services ou prestataires de services

- ✓ Avenir des enfants
- ✓ Maison Rose
- ✓ Association d'enseignants,
- ✓ EDEN (d'encadrement d'association de jeunes)
- ✓ SYNERGIE BANLIEUE (éducation sexuelle VIH –SIDA santé de la reproduction de l'aspect protection pour informer les filles sur la protection sexuelle)
- ✓ Espace Yaakaaru guneyi
- ✓ Badiennu Gox